

# Niger : un autre maillon faible dans le Sahel ?

Rapport Afrique N°208 | 19 septembre 2013

## Table des matières

Synthèse .....	i
I. Introduction .....	1
II. La « valse des républiques » : l'Etat entre pouvoir civil et autorité militaire (1960-2010) 4	
A. Des déséquilibres anciens : faiblesses et violence de l'Etat colonial .....	4
B. L'échec de la Première République (1960-1974) .....	6
C. Le temps des « militaires politiciens » (1974-1990).....	7
D. Une démocratisation fragile et incertaine (1990-2000) .....	9
1. Régimes éphémères : les Seconde, Troisième et Quatrième Républiques .....	9
2. Les rébellions armées des années 1990 .....	11
E. La décennie Tandja (1999-2010).....	12
1. La « seconde rébellion » des Touareg du Niger .....	13
2. La dérive du <i>tazartché</i> .....	14
III. La Septième République, un régime en équilibre précaire.....	17
A. De la transition militaire aux élections de 2011 .....	17
B. Un président et son programme .....	19
C. Un pouvoir fondé sur des alliances instables .....	21
1. Les forces de sécurité et le nouveau régime .....	21
2. Le jeu des partis politiques.....	24
3. Contre-pouvoirs et garde-fous de la démocratie.....	25
4. Le régime Issoufou et la société civile islamique .....	27
IV. Les Touareg dans la Septième République .....	30
A. « Démilitariser » la question touareg .....	30
B. Des tensions persistantes.....	32
C. Une communauté divisée dans son rapport à l'Etat.....	34
V. Un environnement régional menaçant .....	37
A. Le voisin libyen : anciennes et nouvelles inquiétudes.....	37
B. Le Niger et l'émergence d'une menace terroriste au Sahara .....	39
C. Une politique belliciste au Mali .....	41
D. Une politique de la prudence vis-à-vis du Nigéria .....	44
E. Les préoccupations sécuritaires des alliés occidentaux .....	46
VI. Conclusion .....	50
ANNEXES	
A. Carte du Niger .....	51
B. Carte du Sahel.....	52
C. Liste des acronymes .....	53
D. A propos de l'International Crisis Group .....	56
E. Rapports et briefings de Crisis Group sur l'Afrique depuis 2010 .....	57
F. Conseil d'administration de Crisis Group .....	59

## *Synthèse*

Le double attentat du 23 mai 2013 qui a visé la caserne d'Agadez et une usine du groupe Areva à Arlit, suivi le 1<sup>er</sup> juin d'une évasion violente à la prison de Niamey, posent avec une acuité nouvelle la question de la stabilité du Niger. Face à un environnement régional dégradé, le président Mahamadou Issoufou et ses alliés occidentaux ont jusqu'ici privilégié une réponse sécuritaire. Comme ailleurs au Sahel, cette stratégie présente d'importantes limites. La focalisation excessive sur les menaces externes risque d'éclipser des dynamiques internes importantes comme les tensions communautaires, le déficit démocratique ou la marginalisation croissante de sociétés rurales appauvries. Les arbitrages financiers en faveur des dépenses sécuritaires risquent de se faire au détriment d'investissements sociaux pourtant indispensables dans un pays confronté à d'importants défis démographiques et économiques. La menace de la contagion terroriste depuis les pays voisins existe mais elle n'est réellement préoccupante au Niger que parce qu'elle gagnerait un corps social particulièrement affaibli dans un contexte politique lui-même fragilisé.

Le Niger a surtout suscité l'intérêt de partenaires extérieurs pour ses réserves d'uranium et, plus récemment, de pétrole. Sa stabilité politique fait depuis peu l'objet d'une attention renouvelée. Depuis quelques années, la zone sahélo-saharienne est perçue par les pays occidentaux comme un espace particulièrement dangereux marqué par la montée de l'insécurité, les crises politiques et les flux mal contrôlés d'hommes, d'armes et d'autres biens licites et illicites. La guerre civile de Libye en 2011, la crise malienne de 2012 et l'intensification récente des confrontations armées entre forces gouvernementales et Boko Haram dans le Nord du Nigéria affectent le Niger. Revendications, armes et combattants circulent en s'affranchissant des frontières. Face aux crises qui secouent ses voisins, le Niger fait encore figure de fragile îlot de stabilité. Ses alliés occidentaux et régionaux veulent y endiguer la montée des périls et, à leurs yeux, la principale menace est l'islamisme radical d'al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI), de Boko Haram et du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO).

Depuis 2011, les forces de sécurité du pays sont en alerte avec l'appui de forces occidentales désormais présentes au Niger. Elles contribuent également à la Mission de stabilisation des Nations unies au Mali (Minusma) à travers un bataillon déployé dans la région de Gao, à proximité du Niger. Le pays est désormais intégré à des stratégies sécuritaires qui lui procurent protection tout en le dépassant : point d'appui de l'opération militaire française conduite au Mali, élément central de la stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel, et objet d'une assistance et d'une présence militaire américaines inédites. Encouragé par ses alliés à mettre à niveau son outil sécuritaire, le régime nigérien a également procédé à une augmentation substantielle de ses dépenses militaires. Mais cette orientation essentiellement sécuritaire risque de conduire à des réallocations de ressources au détriment de secteurs sociaux déjà mal en point.

La stratégie sécuritaire au Sahel poursuivie depuis une dizaine d'années a pourtant montré ses limites au Mali voisin. Au Niger, elle sera d'un faible secours pour permettre au président Issoufou de bâtir un pacte de confiance avec la population. Le régime actuel, fruit d'une transition militaire achevée en 2011, est encore fragile.

Le programme dit de « la Renaissance », ambitieux programme de réformes et de réalisations promises par le président, a suscité beaucoup d'espoirs mais tarde à faire sentir ses résultats. La contestation sociale prend déjà de l'ampleur. Cette situation attise les ambitions politiques, et les tensions suscitées par la formation du gouvernement d'union nationale en août 2013 montrent les fragilités de la démocratie nigérienne. Par ailleurs, comme dans le reste de la bande sahélo-saharienne, le Niger n'échappe pas à la suspicion d'infiltration des institutions politiques et sécuritaires par des réseaux criminels transnationaux. La plus grande menace se situe là, entre profonde détresse socioéconomique des populations et insuffisante consolidation démocratique.

Le Niger ne se résume cependant pas à ses faiblesses. En 2009, la tentative de maintien au pouvoir du président Mamadou Tandja par un passage en force a montré qu'il existait une société civile combative et des institutions profondément attachées aux valeurs démocratiques. De son côté, l'armée a certes fait irruption dans la vie politique mais est retournée dans les casernes au terme d'une transition relativement courte. Certes ces acquis sont encore fragiles. L'armée, historiquement très influente, pourrait intervenir à nouveau en cas de blocage des institutions. Une partie des animateurs de la société civile s'est laissé coopter par le pouvoir. Plus largement, corruption et impunité demeurent des maux endémiques. A l'instar du Mali, la déception née d'une construction démocratique encore déficiente nourrit le développement d'une société civile islamique particulièrement critique. Celle-ci constitue autant une force de contestation radicale, potentiellement violente, qu'une entreprise plus pacifique de « remoralisation » de la vie publique.

Enfin, la problématique touareg n'a pas encore trouvé son règlement définitif au Niger, même si la question semble aujourd'hui mieux gérée qu'au Mali voisin. Les oppositions générationnelles, claniques et sociales divisent la société touareg. Une partie des élites bien intégrées à l'Etat n'a plus guère de raison de se retourner contre lui. D'autres continuent par contre d'agiter la menace d'une reprise des armes par conviction ou pour défendre une position d'intermédiaires privilégiés. La lassitude a gagné une population déçue par des rebellions qui n'ont pas tenu leurs promesses. Il n'en reste pas moins que les jeunes générations du Nord ont peu d'alternatives aux trafics et à la mobilisation armée pour sortir du marasme économique.

Les populations du Niger ont moins besoin d'un Etat voué au tout-sécuritaire que pourvoyeur de services, d'une économie créatrice d'emplois, d'un Etat de droit et d'un système démocratique renforcé. Le président Issoufou devrait maintenir les efforts engagés dans la réalisation de ces objectifs. Ces derniers contribueront à la sécurité et à la stabilité du pays au moins tout autant que les approches plus étroitement militaires et antiterroristes.

**Dakar/Bruxelles, 19 septembre 2013**

# Niger : un autre maillon faible dans le Sahel ?

## I. Introduction

---

Le Niger est situé au cœur d'un espace affecté par de fortes turbulences : violences politico-religieuses au nord du Nigéria, autonomisme touareg et mouvements armés islamistes au Nord du Mali, violences intercommunautaires et crise de l'Etat au Sud de la Libye. Pourtant, malgré l'instabilité qui caractérise son environnement géopolitique immédiat et en dépit de discours souvent catastrophistes, le Niger n'a pas sombré dans la violence. Les discours actuels qui présentent l'espace sahélo-saharien comme une zone globalement menacée mettent en avant l'importance des dynamiques transrégionales de l'insécurité. Ils éclipsent cependant l'importance d'autres dimensions plus locales comme la trajectoire singulière des Etats et la recherche des équilibres politiques locaux.

Le Niger est indéniablement confronté à d'importants défis structurels. Le pays est marqué par une pauvreté endémique : il occupe la dernière place du classement de l'index multidimensionnel de pauvreté.<sup>1</sup> Cette situation est aggravée par une croissance démographique particulièrement forte : la population double environ tous les vingt ans depuis les années 1960. L'expansion démographique annule presque les acquis d'une croissance économique pourtant non négligeable : elle impose à l'Etat des investissements importants, ne serait-ce que pour maintenir le niveau pourtant faible des services sociaux et éducatifs.<sup>2</sup>

Pourvu de moyens modestes, l'Etat nigérien est de plus confronté à la gestion problématique d'un territoire immense. Avec 1 267 000 kilomètres carrés, le Niger est le sixième plus grand pays du continent africain et le premier par la taille en Afrique de l'Ouest.<sup>3</sup> Pays enclavé, il compte près de 5 700 kilomètres de frontières terrestres dont une grande partie dans des zones peu habitées et difficilement maîtrisables.

A cette immensité s'ajoute l'inégale répartition des 17 millions d'habitants. On estime que plus des trois quarts de la population se concentrent dans le quart méridional où se trouve l'essentiel des 12 pour cent de terres arables du Niger. A l'inverse certaines parties du Nord sont presque vides.<sup>4</sup> Cette population est essentiellement ru-

---

<sup>1</sup> Plus de 80 pour cent de la population se trouve dans une situation d'extrême pauvreté. « Country Briefing: Niger », OPHI, décembre 2011.

<sup>2</sup> D'après le Fonds monétaire international (FMI), la croissance du produit intérieur brut (PIB) du Niger a atteint 4 pour cent en 2011 mais pourrait monter à 14 pour cent en 2012 en raison de l'apport nouveau du secteur pétrolier (Rapport sur le Niger n°11/357F, Fonds monétaire international, mai 2012). Le taux annuel de croissance démographique est estimé à 3 pour cent par l'Unicef ([www.unicef.org/f](http://www.unicef.org/f)). Un Nigérien sur deux a moins de quinze ans en 2011 (Institut national de la statistique (INS), annuaire statistique 2011). La jeunesse représente autant une ressource pour le pays qu'une contrainte immédiate pour l'Etat, puisque c'est elle qui nécessite le plus d'investissements dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

<sup>3</sup> Il se classe devant le Nigéria (923 000 kilomètres carrés), tout en étant dix fois moins peuplé que ce dernier.

<sup>4</sup> Le département de Bilma, le plus grand du pays, situé au nord-est, compte à peine 27 000 habitants. Il dépasse en superficie les régions de Zinder et de Maradi qui en comptent ensemble plus de six

rale et paysanne. Le Niger compte une dizaine de groupes ethniques, mais d'après le recensement de 2001, quatre groupes principaux représentent plus de 90 pour cent de la population: les Haoussa (55,4 pour cent), les Djerma-Songhaï (21 pour cent), les Touareg (9,3 pour cent) et les Peul (8,5 pour cent).<sup>5</sup>

Une partie importante de l'économie repose sur les industries extractives. L'uranium est exploité depuis les années 1960 par des sociétés à capitaux mixtes majoritairement français. Les premiers barils de pétrole ont été extraits en 2012 par une entreprise chinoise, la China National Petroleum Corporation (CNPC).<sup>6</sup> Si les revenus miniers ne pèsent pas d'un grand poids dans le total des recettes de l'Etat, ils constituent une ressource stratégique convoitée et une manne immédiatement disponible en devises fortes.<sup>7</sup> L'élevage et l'agriculture représentent une part plus importante dans l'économie : ils occupent plus de 80 pour cent des actifs. Comme l'indiquait un économiste de Niamey, « une bonne année de pluie suffit à faire monter le PIB du Niger de plusieurs points ». <sup>8</sup> Pourtant, le secteur agricole reste fragile. Le Niger est soumis à une insécurité alimentaire et nutritionnelle endémique et plus encore à la paupérisation des populations paysannes du Sud.<sup>9</sup> Cette fragilité oblige de nombreux Nigériens à des migrations saisonnières, notamment au Nigéria et en Libye.

Depuis l'indépendance acquise en 1960, le Niger a connu pas moins de sept régimes républicains et quatre coups d'Etat militaires. Pourtant, en 2010, les militaires qui renversent le président Tandja en poste depuis 1999 remettent rapidement le pouvoir aux civils. En 2011, le président Issoufou inaugure la Septième République en engageant un ambitieux programme de la « Renaissance ». Sur le front diplomatique, le Niger se présente aujourd'hui comme l'un des Etats les plus résolument engagés dans la lutte contre le terrorisme aux côtés de ses alliés occidentaux et espère bien retirer les dividendes de son engagement régional.

Le présent rapport repose sur des enquêtes intensives menées à Niamey avec un ensemble diversifié d'acteurs comprenant des membres du gouvernement et des forces

---

millions. Le Niger compte au total sept régions (plus la communauté urbaine de Niamey), elles-mêmes divisées en 36 départements.

<sup>5</sup> Viennent ensuite les Kanouri-Manga (4,7 pour cent), les Toubou (0,4 pour cent), les Gourmantché (0,4 pour cent) et les Arabes (0,4 pour cent). Ces données datent du recensement général de la population de 2001 (INS/RGP, H-2001). Dans un pays où les relations intercommunautaires sont fortes, l'appartenance ethnique est en réalité plus composite que ne le laissent supposer des données démographiques simplificatrices.

<sup>6</sup> La CNPC a également construit la première raffinerie du Niger à Zinder d'une capacité de 20 000 barils par jour dont les deux tiers sont destinés à l'exportation.

<sup>7</sup> Pour l'année budgétaire 2013, les recettes de l'Etat liées à l'exploitation des ressources minières, principalement l'uranium, s'élèvent à 24,3 milliards de francs CFA (environ 50 millions de dollars), soit 1,8 pour cent des recettes totales. *Journal officiel de la République du Niger*, numéro spécial no. 32, 31 décembre 2012). De son côté, le FMI estime qu'au-delà des seules redevances et droits miniers, l'ensemble des recettes tirées de l'exploitation de l'uranium s'élèvent à 55,4 milliards de francs CFA en 2011 et 70,4 milliards en 2012. Même avec ces derniers chiffres, la part de l'uranium reste en dessous de 10 pour cent du budget de l'Etat. Selon la même source, l'uranium représente par contre 43 pour cent des recettes d'exportation du Niger avec un montant de 360,5 milliards de francs CFA en 2012. Par ailleurs, le secteur uranifère génère relativement peu d'emplois directs (quelques milliers au plus), principalement concentrés dans la région d'Agadez.

<sup>8</sup> Entretien de Crisis Group, expert économique, Niamey, avril 2013.

<sup>9</sup> Le secteur agricole est également marqué par un fort endettement paysan, un rétrécissement de la propriété foncière et des pratiques spéculatives. Marthe Diarra Doka, « Evolutions à long terme de l'organisation sociale et économique dans la région de Maradi », Dryland Research Working Paper 26 (Crewkerne, 2000).

de sécurité, des acteurs de la société civile, d'anciens chefs des rébellions touareg et des élus du Nord, des universitaires et des juristes, des diplomates et des représentants des organisations internationales. Il analyse les facteurs d'instabilité et de dépendance ainsi que les contrepouvoirs et les garde-fous sur lesquels s'élabore le contrat social et politique nigérien. Ecrit peu après les premiers attentats-suicides de l'histoire du Niger, ce rapport interroge la solidité des équilibres et des alliances établis par le pouvoir actuel et évalue les différents risques qui pèsent, à court et moyen terme, sur la Septième République.<sup>10</sup> Si le Niger du président Issoufou se présente comme un nouveau modèle mêlant stabilité, volonté de démocratisation et répartition plus équitable des ressources, d'inquiétantes faiblesses pourraient en faire après le Mali l'autre maillon faible de l'espace sahélien.

---

<sup>10</sup> Le 23 mai 2013, un double attentat suicide a frappé simultanément le camp militaire d'Agadez et l'usine du groupe nucléaire français Areva à Arlit. Cette attaque serait le fruit d'une opération conjointe revendiquée par le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et par la *katiba* el-Mouaguiine Biddam (« Signataires par le sang ») fondée en décembre 2012 par Mokhtar Belmokhtar après sa rupture avec al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI).

## II. La « valse des républiques » : l'Etat entre pouvoir civil et autorité militaire (1960-2010)

Avec sept républiques et quatre coups d'Etat militaires en un demi-siècle, l'histoire du Niger est caractérisée par l'instabilité et l'âpreté des luttes pour le pouvoir. Les soubresauts qui ponctuent l'histoire du Niger traduisent aussi la recherche d'équilibres fondamentaux sur lesquels l'Etat pourrait assoir sa légitimité et son action.

### A. Des déséquilibres anciens : faiblesses et violence de l'Etat colonial

La pénétration coloniale est tardive et difficile au Niger.<sup>11</sup> Initialement rattaché au vaste ensemble constitué par les Français sous le nom de Haut-Sénégal-Niger, le Niger rassemble des populations d'origines diverses dans un territoire resté jusqu'en 1920 sous autorité militaire exclusive. Particulièrement enclavé, caractérisé par un climat aride, le Niger a la réputation d'être une « colonie pénitentiaire » dans laquelle sont affectés les fonctionnaires coloniaux les moins dociles ou compétents.<sup>12</sup> Avec la Mauritanie, elle est le territoire de l'ancienne Afrique occidentale française (AOF) où le colonisateur investit le moins dans les infrastructures.<sup>13</sup>

Le maillage administratif n'est pas seulement insuffisant, il est également déséquilibré : les populations du Nord et de l'Est, moins nombreuses, sont délaissées alors que les rares investissements se concentrent dans le Sud-Ouest. Manquant de personnel, l'administration coloniale appuie son autorité sur les notables et les chefs locaux. Les autorités coutumières conservent ainsi un pouvoir important qui se perpétue dans le temps postcolonial.<sup>14</sup> La faiblesse relative de la présence française l'amène également à gouverner, plus qu'ailleurs, par la brutalité.<sup>15</sup> L'Etat est dès lors plus souvent subi que désiré. Pour autant, la colonisation ne se réduit pas à la seule violence, elle correspond à un moment de paix relative dont profite l'islam pour se diffuser auprès des masses.<sup>16</sup> Elle offre également des opportunités, certes réduites, mais dont se saisissent quelques groupes ou individus.<sup>17</sup>

<sup>11</sup> Ainsi en 1899-1900, à l'Est du Niger, s'illustre la colonne Voulet-Chanoine, une expédition militaire française tristement célèbre pour le niveau de violences qu'elle inflige aux populations civiles. Ibrahim Yahaya, *L'expédition coloniale Voulet-Chanoine dans les livres et à l'écran* (Paris, 2013).

<sup>12</sup> Claude Fluchard, *Le PPN/RDA et la décolonisation du Niger (1946-1960)* (Paris, 1995).

<sup>13</sup> Entre 1947 et 1957, le Niger a bénéficié de moins de 5 pour cent des sommes que le Fonds des investissements pour le développement économique et social a mis à disposition de l'AOF, alors que, par exemple, la part du Sénégal approche 30 pour cent. Richard Higgott, « Structural Dependence and Decolonization in a West African Land-Locked State: Niger », *Review of African Political Economy*, no. 17 (1980), p. 43-58.

<sup>14</sup> En 1960, le Niger ne compte que 6 000 agents de l'Etat pour plus de 3 millions d'habitants. Mahamane Karimou, « Contribution à l'étude de la gestion politique du Niger (1960-1974) », *Mu Kara Sani*, vol. 100 (2002), p. 111-149. Encore aujourd'hui, l'association des chefs traditionnels du Niger dispose d'un bâtiment dans le quartier des ministères à Niamey. Entretien de Crisis Group, universitaire nigérien, Niamey, avril 2013.

<sup>15</sup> A défaut de pouvoir encadrer et contrôler au quotidien les populations, l'autorité coloniale procède par à-coups et réprime avec une grande violence les mouvements de désobéissance ou de protestation. Voir par exemple *La savane rouge* (Avignon, 1962).

<sup>16</sup> Robert Launay et Benjamin F. Soares, « The formation of an 'Islamic sphere' in French colonial West Africa », *Economy and Society*, no. 28 (1999), p. 497-519.

<sup>17</sup> Boubou Hama, premier président de l'Assemblée nationale, est ainsi d'origine servile. Envoyé de force à l'école française, il s'impose comme l'un des premiers dirigeants politiques du pays. Boubou Hama, *Kotia-Nima : rencontre avec l'Europe* (Paris, 1968).



Plus généralement, le moment colonial a un impact important sur la reconfiguration des élites politiques. L'administration coloniale recrute en effet de manière prédominante parmi les populations djerma-songhaï du Sud-Ouest. Ces dernières bénéficient d'un accès privilégié aux écoles et à l'appareil d'Etat, avantage qui perdure après l'indépendance.<sup>18</sup> A l'inverse, les élites des sociétés nomades et en particulier touareg perdent progressivement le contrôle exclusif des routes transsahariennes.<sup>19</sup> En dehors de la chefferie, la bureaucratie coloniale se construit largement sans eux. La réorganisation de l'espace politique, en plaçant le cœur du pouvoir d'Etat plus au sud, se fait à leur détriment.

Le réagencement des relations de pouvoir pénalise cependant d'autres groupes. Ainsi la place des Haoussa au sein de l'appareil administratif colonial apparaît en deçà de leur poids démographique. En 1926, le déplacement de la capitale nigérienne de Zinder vers Niamey en est une illustration. Toutes les composantes de la société ne sont donc pas affectées de la même manière par la colonisation. Alors même que l'armée française développe le mythe romantique du Touareg, il devient plus dur d'être un nomade.<sup>20</sup> Selon les clans et les chefs, les Touareg choisissent tantôt de collaborer avec les Français tantôt de fuir ou de leur résister, ce qui exacerbe les divisions au sein de la société touareg.<sup>21</sup>

A partir de 1945, l'octroi progressif du droit de vote aux populations inaugure le développement d'une vie politique intense. Les années 1950 sont celles de l'affrontement entre les partis politiques et plus particulièrement entre le Parti progressiste nigérien (PPN) de Diori Hamani et de l'Union démocratique du Niger-Sawaba (UDN) de Djibo Bakary.<sup>22</sup>

Après avoir remporté les élections et formé le premier conseil de gouvernement en 1957, Djibo Bakary fait campagne pour l'indépendance et incite à voter « non » lors du référendum relatif au projet de communauté franco-africaine.<sup>23</sup> Il est battu par le PPN qui reçoit le soutien de l'administration française et de dissidents de l'UDN. Comme le reste de l'AOF, à l'exception de la Guinée qui a dit « non » dès 1958, le Niger négocie et obtient finalement son indépendance en 1960.<sup>24</sup>

---

<sup>18</sup> Cela ne veut pas dire que les autres groupes sont exclus mais que leurs élites empruntent d'autres chemins de la réussite, comme le commerce ou la « chefferie traditionnelle ».

<sup>19</sup> « Le nom Touareg, utilisé par les occidentaux, vient de l'arabe Targui. Les populations berbères ainsi désignées se nomment elles-mêmes Kel Tamasheq, faisant référence à leur langue ». Julien Brachet, « Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger) », *Cahiers d'Outre-Mer*, no. 57 (2004), p. 117.

<sup>20</sup> Julien Brachet, op. cit.

<sup>21</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, chercheur français, septembre 2013. Ainsi, la lutte menée par Kaocen contre l'armée française dans la région d'Agadez en 1916-1917 devient le symbole de l'ancienneté des révoltes touareg contre l'autorité étrangère. Frederick Deycard, *Les rébellions touarègues du Niger : combattants, mobilisations et culture politique* (Bordeaux, 2011).

<sup>22</sup> Djibo Bakary est un ancien du PPN qui a quitté le parti lorsque ce dernier s'est séparé du parti communiste français en 1950. Sans se réclamer nécessairement du marxisme, Djibo et le Sawaba se situent nettement à gauche de l'échiquier politique. Il existe par ailleurs d'autres partis comme l'Union nigérienne des indépendants et sympathisants (UNIS), suscitée par l'administration coloniale pour défendre ses intérêts et diviser l'opposition nigérienne. Fluchard, op. cit.

<sup>23</sup> En 1958, la Constitution de la Cinquième République prévoit la création d'une Communauté dans laquelle les Etats membres jouissent de l'autonomie de gestion mais acceptent le partage de compétences communes (notamment en matière de défense, politique économique, justice, etc.). Ce projet défendu par De Gaulle entendait sauvegarder le vieux lien colonial en le rénovant à nouveau.

<sup>24</sup> Fluchard, op. cit.

## B. *L'échec de la Première République (1960-1974)*

Le Niger accède à l'indépendance sous la présidence de Diori Hamani, chef du PPN.<sup>25</sup> Ses premiers gouvernements intègrent des représentants des différentes communautés, y compris des Touareg.<sup>26</sup> Cette pratique, liée au besoin initial de cimenter une union nationale encore fragile, se poursuit jusqu'aujourd'hui : la composition des gouvernements au Niger est le moment de savants équilibres où l'appartenance communautaire l'emporte parfois sur la compétence.<sup>27</sup> Cependant, à l'époque Diori, les postes de la haute administration sont occupés par la minorité instruite, elle-même largement originaire du Sud-Ouest.<sup>28</sup> Le pouvoir est alors concentré dans les mains d'un groupe restreint d'individus majoritairement issus des populations djerma-songhaï qui compose le bureau politique du PPN, désormais parti unique.<sup>29</sup>

Malgré l'indépendance, l'influence de la France au Niger reste forte à travers des accords de coopération signés en 1961 qui lui octroient « la libre disposition des installations militaires nécessaires aux besoins de la défense » et « une utilisation prioritaire des matières premières et des produits stratégiques ».<sup>30</sup> Ainsi, Paris est le premier acheteur de l'arachide nigérien qui représente alors plus de 65 pour cent des exportations du pays. Elle bénéficie surtout de l'exploitation de l'uranium qui débute en 1968 sur les sites d'Arlit puis d'Akokan, gisements exploités par des sociétés à capitaux majoritairement français.<sup>31</sup> Des géologues ont en effet confirmé la présence de l'uranium dans les années 1950 mais la France ne développe un intérêt fort pour cette ressource qu'avec le développement de sa politique nucléaire à la fin des années 1960 et les chocs pétroliers des années 1970.<sup>32</sup> Alors qu'elle témoigne d'un faible intérêt pour le Niger pendant la colonisation, la France renforce au contraire sa présence dans le moment postcolonial.

---

<sup>25</sup> Pour Diori et le PPN, voir Fluchard, op. cit.

<sup>26</sup> Ces derniers ne se lancent d'ailleurs pas dans un mouvement armé à l'instar des communautés touareg du Mali entrées en rébellion dès 1963. Certains sympathisent cependant avec le Sawaba. Klaas Van Walraven, « From Tamanrasset: The struggle of Sawaba and the Algerian connection, 1957-1966 », *The Journal of North African Studies*, no. 10 (2005), p. 507-528.

<sup>27</sup> Pour autant l'ethnicité est loin de constituer le seul critère. Les appartenances partisans et le besoin de représenter d'autres forces sociales entrent également en compte. Entretiens de Crisis Group, juristes et politistes nigériens, Niamey, avril 2013.

<sup>28</sup> Richard Higgott et Finn Fuglestad, « The 1974 Coup d'Etat in Niger: Towards an Explanation », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 13, no. 3 (1975).

<sup>29</sup> L'expérience démocratique tourne court au Niger. Il s'agit d'un monopartisme de fait et non de droit. La Constitution de 1960 prévoit la liberté d'expression politique, mais après la dissolution du Sawaba en 1959, le président Diori prend des mesures pour empêcher l'existence d'autres partis politiques. Abdou Hamani, *Les femmes et la politique au Niger* (Paris, 2001). En 1965 et 1970, il est réélu avec près de 100 pour cent des suffrages. Deycard, op. cit., p. 167.

<sup>30</sup> Et notamment « la circulation sur les territoires, dans les espaces aériens et dans les eaux territoriales ». Accord de défense entre les gouvernements de la République française, de la République de Côte d'Ivoire, de la République du Dahomey et de la République du Niger, Paris, 24 avril 1961.

<sup>31</sup> La Somair (société minière de l'Air) créée en 1968 et la Cominak (Compagnie des mines d'Akokan) créée en 1974 sont initialement rattachées au Commissariat à l'énergie atomique français (CEA). En 1976, la Cogema devient l'actionnaire principal alors que l'Etat nigérien détient des parts minoritaires. En 2006, la Cogema devient une filiale d'Areva. Emmanuel Grégoire, « Niger : un Etat à forte teneur en uranium », *Hérodote*, no. 142 (2011), p. 206-225.

<sup>32</sup> Grégoire, op. cit.

Le président Diori, particulièrement francophile, est favorable à cette présence.<sup>33</sup> Il s'entoure de proches conseillers français dont l'influence nourrit l'agacement des Nigériens.<sup>34</sup> La captation du pouvoir par une élite restreinte liée aux intérêts français suscite cependant des oppositions. La décolonisation se fait ainsi dans un climat de violences marqué par la répression du Sawaba.<sup>35</sup> Entré dans la clandestinité après son interdiction en 1959, le Sawaba, implanté dans le pays haoussa et dans une moindre mesure au Nord, projette le renversement armé du régime Diori avec l'aide du Mali, du Ghana et de l'Algérie. En 1964, une tentative d'insurrection échoue et entraîne une répression sévère.<sup>36</sup>

Diori s'aliène également le soutien de sa propre armée. Celle-ci s'agace de la présence d'officiers français à l'état-major. Elle résiste également au projet de Diori de faire de l'armée une force au service des grands travaux de développement. Après une tentative de mutinerie en décembre 1963 au cours de laquelle la France intervient pour le protéger, le régime crée une « milice du parti » directement reliée à la présidence et conçue comme un contre-pouvoir à l'armée.<sup>37</sup> Par contre, aucune révolte touareg d'envergure ne vient troubler la présidence Diori.<sup>38</sup>

Au début des années 1970, le Niger affronte de graves sécheresses qui affectent durement les mondes paysan et nomade. Diori est particulièrement critiqué pour son incapacité à faire face à une situation alimentaire préoccupante. Pour obtenir les ressources dont il a besoin et rompre avec l'image d'un régime soumis aux intérêts français, Diori tente de renégocier avec Paris une augmentation des revenus tirés de l'uranium. Il y perd sans doute un soutien important. En avril 1974, des militaires le renversent sans que l'ancienne métropole n'intervienne pour le protéger comme elle l'avait fait en 1963.<sup>39</sup>

### C. *Le temps des « militaires politiciens » (1974-1990)*

Les militaires qui déposent le président Diori se constituent en Conseil militaire suprême (CMS) sous la direction du lieutenant-colonel Seyni Kountché. Ce dernier s'impose rapidement comme l'homme fort du Niger. Il suspend la Constitution et concentre l'essentiel du pouvoir législatif et exécutif dans ses mains.<sup>40</sup> Il inaugure le temps des « militaires politiciens », une période pendant laquelle l'armée s'ingère au

---

<sup>33</sup> De manière significative, le congrès fondateur de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), ossature de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), s'est tenu à Niamey en 1970.

<sup>34</sup> On peut ainsi citer l'influent Nicolas Leca, directeur de cabinet du président Diori de 1959 à 1974. Fuglestad & Higgott, *op. cit.*

<sup>35</sup> Van Walraven, *op. cit.*

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Idrissa Kimba (ed.), *Armée et politique au Niger* (Dakar, 2008), p. 133.

<sup>38</sup> La zone d'Agadez, stratégique pour les liens entre le Sawaba et l'Algérie, a cependant été touchée par la répression. Des chefs touareg soupçonnés de collaborer avec le Sawaba ont été arrêtés.

<sup>39</sup> Selon plusieurs analyses, la France a facilité ou, au moins, accepté le renversement du régime par les militaires à la suite de la tentative de Diori de renégocier les revenus tirés de l'uranium. Jouve, *op. cit.*, p. 21, Grégoire, *op. cit.*, p. 38 ; Issa, *op. cit.*, p. 137. Le régime qui lui succède s'empresse cependant de mettre un terme à la présence militaire française au Niger. Il serait dès lors excessif de voir dans le renversement de Diori une simple manipulation de la France.

<sup>40</sup> Malam Issa, « Le régime militaire de Seyni Kountché (1974-1987) » in Kimba, *op. cit.*, p. 138. Comme son prédécesseur, Kountché est d'origine djerma. Ancien sous-officier de l'armée coloniale française, il intègre l'armée nigérienne à l'indépendance. Abdoulaye Niandou-Souley, « Problèmes identitaires et enjeux démocratiques au Niger », *Identités et démocratie* (1997), p. 143.

sommet de la gestion de l'Etat.<sup>41</sup> Cette ingérence, fréquente dans la sous-région, est liée à la trajectoire d'armées coloniales organisées pour réprimer plus que pour protéger les populations civiles.<sup>42</sup> Les cadres militaires africains sont rares pendant la colonisation. Hâtivement formés après 1960, ils entrent vite en compétition avec les élites civiles qui entendent les cantonner dans une position marginale.

En dépit du discours de rupture, le régime militaire prolonge sur certains aspects la première République : le pouvoir est toujours concentré dans les mains d'un petit groupe de militaires dont beaucoup sont originaires du Sud-Ouest. Il connaît également une dérive autoritaire. Des tentatives de coup d'Etat nourrissent une véritable « psychose du complot ». <sup>43</sup> Seyni Kountché se protège en emprisonnant et parfois en éliminant physiquement ses opposants, érigeant un véritable Etat policier.<sup>44</sup> Il supprime l'ancien parti unique et sa milice mais utilise comme son prédécesseur des associations pour encadrer et surveiller la société.<sup>45</sup> Enfin, si le président se révèle moins francophile que son prédécesseur, le Niger conserve des liens de partenariat extrêmement étroits avec la France.<sup>46</sup>

Le régime doit également faire face à la montée d'une problématique touareg dans le Nord du pays.<sup>47</sup> La répétition des disettes dans les années 1970 et 1980 accélère la crise du mode de vie nomade qui reposait sur l'économie pastorale. Certaines années de sécheresse fragilisent considérablement les populations de la zone pastorale et provoquent l'exode de nombreux Touareg vers les pays voisins et notamment la Libye.<sup>48</sup> Face à ces difficultés, les populations touareg ont le sentiment que l'Etat ni-

---

<sup>41</sup> L'expression est de Mahamane Tidjani Alou (Kimba, op. cit., p. 93).

<sup>42</sup> Seyni Kountché a servi en Indochine et en Algérie, où les Français utilisaient les troupes d'Afrique subsaharienne pour réprimer les mouvements indépendantistes.

<sup>43</sup> Issa, op. cit.

<sup>44</sup> Dès 1975, le commandant Sani Souda Siddo, numéro deux du CMS, est mis aux arrêts et décède en prison. En 1976, Sidi Mohamed et Moussa Bayéré, deux militaires ayant exercé des fonctions dans le nouveau gouvernement, organisent une tentative de coup d'Etat. Plusieurs dizaines de militaires et de civils sont arrêtés, neuf condamnations à mort sont prononcées et exécutées à l'exception de deux personnes jugées par contumace (Issa, op. cit.). Le régime du président Kountché figure, selon certains analystes, parmi les plus répressifs de l'époque. Jibrin Ibrahim, « Transition et successions politiques au Niger », in Momar Coumba Diop et Mamadou Diouf (eds.), *Les figures du politique en Afrique* (Paris, 1999), p. 210.

<sup>45</sup> Il s'agit par exemple de l'Association islamique du Niger (AIN), de l'Association des femmes du Niger (AFN), ou de la Samariya, une association de jeunes répandue en pays haoussa qui est étendue au reste du pays. Entretien de Crisis Group, universitaire nigérien, Niamey, avril 2013. Ces associations permettent de mobiliser et d'encadrer la population au service de l'Etat. Elles fonctionnent sur un mélange de contrainte et de mobilisation nationaliste. Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Chefs et projets au village (Niger) », *Bulletin de l'APAD*, no. 15 (1998).

<sup>46</sup> Le nouveau pouvoir nigérien a ainsi mis un terme à la présence de bases françaises au Niger. En 1977, de nouveaux accords de coopération militaire remplacent cependant ceux de 1961. Ils instaurent des relations privilégiées mais non exclusives. De manière symbolique, ils précisent que « le personnel militaire français mis à la disposition du Niger [...] revêt dans le service la tenue civile ou l'uniforme de l'armée nigérienne ». Accord de coopération militaire technique entre la République française et la République du Niger, Article 7, Niamey, 19 février 1977.

<sup>47</sup> Par commodité, l'expression « problématique » ou « question touareg » est ici utilisée pour désigner la manière dont s'établissent, à plusieurs niveaux et de façon complexe, les relations tendues entre les populations d'origine touareg et l'Etat central nigérien.

<sup>48</sup> La seule sécheresse de 1973 aurait ainsi décimé plus de 75 pour cent du cheptel dans les régions de Tahoua et d'Agadez. Emmanuel Grégoire, *Touaregs du Niger : le destin d'un mythe* (Paris, 2010). C'est dans l'exil que se construit l'identité politique des *ishumars* (dérivé du terme chômeur), un groupe au cœur de la rébellion des années 1990 (Deycard, op. cit.).

gérien ne les aide pas et se méfie d'eux. La participation d'officiers touareg aux trois tentatives de coup d'Etat contre Kountché et l'importance croissante des mines d'uranium de l'Air, au Nord du pays, concourent à la montée des tensions.<sup>49</sup> Si beaucoup de jeunes migrent pour échapper à la pauvreté, d'autres fuient également la répression de l'Etat.<sup>50</sup>

Sur le plan économique, le pays est frappé par la baisse des cours de l'arachide mais bénéficie du boom de l'uranium dans les années 1970. Cette ressource représente alors jusqu'à la moitié des recettes publiques mais, contrairement au secteur agricole, ne représente que quelques milliers d'emplois directs.<sup>51</sup> Le régime en profite pour investir dans une politique de grands travaux et d'aménagements hydro-agricoles au bilan mitigé. Malgré l'engagement de Kountché à sortir le pays de la disette, le Niger est à nouveau affecté par une grave crise alimentaire en 1983-1984. Face à un endettement considérable et une dépendance financière importante vis-à-vis de l'extérieur, les dirigeants acceptent les politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI dès 1982.<sup>52</sup> Les années 1980 sont celles de l'austérité budgétaire, de la privatisation et du « dégraissage » de la fonction publique.

Seyni Kountché a laissé de lui la réputation d'un dirigeant brutal mais sous le règne duquel l'autorité de l'Etat s'est affermie.<sup>53</sup> Pourtant, la fin de son régime marque le début d'une période d'affaiblissement de la puissance publique.

#### D. Une démocratisation fragile et incertaine (1990-2000)

Le pouvoir militaire ne résiste pas longtemps à la mort de Seyni Kountché en 1987. Son successeur, le colonel Ali Saïbou, tente d'asseoir sa légitimité en donnant une allure républicaine au pouvoir. En 1988, il crée un parti, le Mouvement national pour la société de développement (MNSD) et, en 1989, une nouvelle Constitution est adoptée par référendum.

##### 1. Régimes éphémères : les Seconde, Troisième et Quatrième Républiques

En décembre 1989, Saïbou devient le président de la Seconde République du Niger. Une vaste aspiration au changement traverse l'Afrique de l'Ouest alors que les populations protestent contre les politiques d'austérité et les difficultés économiques. Au Niger, la société civile est en pleine effervescence et les grèves se multiplient malgré la répression. Confronté à une insurrection dans le Nord et à une menace de grève générale à Niamey, le pouvoir concède le multipartisme en novembre 1990 et organise une Conférence nationale à partir de juillet 1991. Celle-ci met en place des institutions de transition qui redonnent le pouvoir aux civils.<sup>54</sup> En janvier 1993, une nouvelle

---

<sup>49</sup> En 1982, un commando venu du Mali est arrêté alors qu'il est en route vers Arlit. En 1985, des affrontements éclatent entre armée et jeunes Touareg à Tchintabaraden. Voir Deycard, op. cit., p. 170.

<sup>50</sup> Ibid.

<sup>51</sup> Grégoire, op. cit.

<sup>52</sup> Le service de la dette publique est multiplié par cinquante entre 1974 et 1982 (Issa, op. cit., p. 149).

<sup>53</sup> Lors de la crise de 2005 à Maradi, des Nigériens évoquaient, non sans nostalgie, le pouvoir de l'administration publique sous Kountché, capable de forcer les commerçants à ouvrir leurs entrepôts pour vendre les céréales au prix imposé par l'Etat. Entretien téléphonique de Crisis Group, spécialiste des politiques alimentaires en Afrique de l'Ouest, mai 2013.

<sup>54</sup> Saïbou demeure président mais il perd l'essentiel de ses attributions. Cheiffou Amadou est nommé Premier ministre alors qu'André Salifou, un universitaire, préside le Haut Conseil de la République, chargé de superviser la période de transition vers la démocratie.

Constitution instaure un régime inédit dans lequel les pouvoirs ne sont plus concentrés dans les seules mains du chef de l'Etat.

La conférence nationale met néanmoins à jour les divisions qui traversent la société. La contestation sociale demeure forte jusque dans les rangs de l'armée qui continue d'intervenir dans l'espace public.<sup>55</sup> Des tensions apparaissent autour de la question du rapport de l'Etat à la religion.<sup>56</sup> La démocratie suscite bien des espoirs mais survient dans un contexte de coupes budgétaires et de crise économique.<sup>57</sup> A Niamey, les querelles de partis et de personnes perturbent les institutions.<sup>58</sup> Mahamane Ousmane, élu président en mars 1993, ne compte qu'une majorité relative à l'Assemblée nationale et doit s'appuyer sur une coalition fragile qui comprend la Convention démocratique et sociale (CDS), son parti, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS) de Mahamadou Issoufou, son Premier ministre, et l'Alliance nigérienne pour la démocratie et le progrès (ANDP) de Moumouni A. Djermaakoye.<sup>59</sup> Les désaccords à la tête de l'Etat provoquent la démission d'Issoufou dont le parti rejoint le MNSD dans l'opposition en 1994. En octobre, le président dissout l'Assemblée devant le refus de celle-ci de soutenir la nomination d'un nouveau Premier ministre issu de la CDS.

En janvier 1995, les élections législatives mettent à nouveau en minorité le parti du président et inaugurent une période de cohabitation inédite dans la sous-région. Le président est contraint de choisir Hama Amadou, secrétaire général du MNSD, comme Premier ministre et doit se résoudre à ce que Mahamane Issoufou devienne président de l'Assemblée nationale. Les institutions se bloquent cependant à nouveau,<sup>60</sup> et l'armée intervient en janvier 1996. L'auteur du coup d'Etat, le colonel Ibrahim Baré Maïnassara, promet d'opérer une « rectification démocratique » avant de rendre le pouvoir aux civils. Il fait adopter une nouvelle Constitution en mai 1996

---

<sup>55</sup> En 1992, l'armée procède à l'arrestation d'hommes politiques dont André Salifou et Mohamed Moussa, un ancien ministre de l'Intérieur d'origine touareg accusé de fournir des informations aux rebelles (Niandou-Souley, op. cit., p. 415).

<sup>56</sup> Emmanuel Grégoire et Jean-Pierre Olivier de Sardan. « Niger : le pire a été évité, mais demain? », *Politique africaine*, no. 61 (1996), p. 117-121. Entretien de Crisis Group, chercheur nigérien, Niamey, avril 2013,

<sup>57</sup> Niandou-Souley, op. cit., p. 414.

<sup>58</sup> En 1993, pas moins de neuf partis sont représentés à l'Assemblée nationale. Alors que la Troisième République interdit les partis ethniques, la plupart de ces nouvelles formations ont, dans les faits, une forte identité ethno-régionale : la CDS est ainsi fortement associée à l'ensemble haoussa et plus particulièrement à la région de Zinder d'où sont originaires à la fois son président et plus de 40 pour cent de ses élus à l'Assemblée nationale ; l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) est associée aux populations touareg ; et l'ANDP aux communautés djerma-songhaï des régions de Tillabéry et Dosso (Niandou-Souley, op. cit., p. 425).

<sup>59</sup> Cette alliance est fragile : elle se fait moins sur un programme ou sur des aspirations communes que sur un rejet des anciennes élites. Par ailleurs, Moumouni Djermaakoye est lui-même un ancien militaire et ministre des Affaires étrangères de Seyni Kountché. Son échec à prendre la direction du MNSD face à Mamadou Tandja explique largement sa décision de fonder l'ANDP et de rejoindre l'alliance présidentielle constituée autour de Mahamane Ousmane en 1993. Le MNSD, créé par Ali Saïbou, reste la première force politique du pays par le nombre d'élus. Associé aux anciennes élites, il est néanmoins rejeté dans l'opposition.

<sup>60</sup> Ainsi, le président refuse de signer certains décrets ou de siéger pendant de longues périodes au conseil des ministres. Les nominations aux hautes fonctions d'Etat font notamment l'objet d'âpres rivalités.

et s'impose à la tête de l'Etat au terme d'une parodie électorale.<sup>61</sup> Son régime, qui a Seyni Kountché comme référence, marque le retour de l'armée à la tête de l'Etat et signale la fragilité du processus démocratique.<sup>62</sup> Le régime ne dure cependant pas longtemps : en avril 1999, le président-général est assassiné par les membres de sa propre garde personnelle. Ce coup d'Etat est organisé par des officiers subalternes qui ne gardent le pouvoir que quelques mois : dès juillet 1999, une nouvelle Constitution, la cinquième depuis 1960, est adoptée.<sup>63</sup>

## 2. Les rébellions armées des années 1990

L'instabilité politique des années 1990 est également liée à la radicalisation des revendications touareg et au développement de rébellions armées dans le Nord. Depuis les années 1980, la diaspora touareg présente en Libye s'organise militairement.<sup>64</sup> En 1987, le nouveau président Ali Saïbou lance une politique de « décrispation » et appelle au retour des migrants. Des dizaines de milliers de Touareg partis en Algérie et en Libye retournent au Niger. Ils retrouvent cependant un pays fragilisé par les politiques d'austérité et gouverné par un régime militaire en bout de course. Ce contexte fait le nid des grandes révoltes armées des années 1990.

En mai 1990, le « massacre de Tchintabaraden » perpétré par l'armée nigérienne contre des populations civiles touareg est le détonateur de la rébellion.<sup>65</sup> Celle-ci est d'abord conduite par un mouvement unifié, le Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak (FLAA), créé en 1991, qui réclame la création d'un Etat fédéral et une grande autonomie des régions du Nord.<sup>66</sup> Dès 1993, le FLAA éclate en de multiples « fronts » défendant des intérêts claniques ou géographiques.<sup>67</sup> De son côté, le pouvoir central

---

<sup>61</sup> Ibrahim, op. cit. Ainsi, la veille des élections, le pouvoir annonce que le scrutin se déroulera sur deux journées et non sur une seule. Au terme du premier jour de l'élection il dissout la commission électorale et en instaure une autre. Celle-ci valide un complet renversement des premiers résultats et déclare le général Baré élu président dès le premier tour. La France, qui avait pourtant pesé sur les militaires pour l'organisation rapide d'élections, valide ce simulacre. A l'inverse, les Etats-Unis contestent les résultats et ferment le bureau de leur agence de développement (USAID) à Niamey.

<sup>62</sup> Ainsi, le « stade du 29 juillet », date de l'inauguration de la conférence nationale, est rebaptisé « stade Seyni Kountché » par le général Baré. Ce dernier relance également la revue de l'armée, *Le béret vert*, dans laquelle il réaffirme le rôle politique de l'armée au Niger. (Ibrahim, op. cit., p. 211).

<sup>63</sup> Le chef d'état-major de l'époque a refusé de diriger la transition. Le chef des putschistes, le major Daouda Mallam Wanke, à la tête de la garde présidentielle, assume alors pendant quelques mois la fonction de président du conseil de réconciliation nationale.

<sup>64</sup> Dès les années 1970, Kadhafi accueille des opposants nigériens d'origine touareg ou arabe sur son sol. En 1980, il lance un appel aux communautés nomades du Sahara pour l'édification d'un Etat unifié et attire des milliers de Touareg qui viennent se former militairement en Libye. Ces derniers forment avec les migrants économiques l'ossature des fronts armés des années 1990. Deycard, op. cit., p. 191-192. Pour les relations entre Kadhafi et les mouvements armés touareg, voir section V.A du présent rapport.

<sup>65</sup> A l'issue d'affrontements avec des jeunes à Tchintabaraden, dans la région de l'Aïr, les forces de l'ordre nigériennes organisent une répression d'une grande violence dont le nombre précis de victimes fait néanmoins l'objet de controverses (Grégoire, op. cit., p. 49-51). Le massacre reste jusqu'à maintenant le symbole de la répression de l'Etat nigérien à l'égard des populations touareg. Deycard, op. cit., p. 170.

<sup>66</sup> Ses deux principaux dirigeants sont Mano Dayak pour la branche civile et Rhissa ag Boula pour la branche militaire.

<sup>67</sup> En 1993 sont créés l'Armée révolutionnaire du Nord-Niger (ARLNN) et le Front de libération Temoust (FLT) de Mohamed Akotey puis en 1994, le Front populaire de libération du Sahara (FPLS). En 1994 et 1995, l'ARLNN elle-même éclate en quatre fronts : Armée populaire de libération du

suscite la création de milices communautaires contre les fronts armés identifiés au monde touareg et toubou.<sup>68</sup> Le conflit, de basse intensité, dure plus de sept ans et creuse l'écart entre populations civiles du Nord et forces de l'ordre nigériennes.<sup>69</sup>

Les négociations entamées dès 1993 conduisent aux accords de Ouagadougou et de Niamey en 1995, complétés par ceux d'Alger (1997) et de N'Djamena (1998) pour établir la paix avec les groupes armés les plus réfractaires. Ces accords comportent trois principaux volets : la décentralisation avec une dévolution des prérogatives de l'Etat aux communes, départements et régions ; l'intégration des combattants rebelles dans la fonction publique (dont les forces de l'ordre) ; le développement socioéconomique du Nord du Niger. Par ailleurs, la nomination de plusieurs chefs de front à de hautes fonctions publiques permet de les associer au pouvoir central et de reconnaître leur capacité à réguler l'ordre politique dans le septentrion nigérien.

### E. La décennie Tandja (1999-2010)

À l'issue des élections organisées en novembre 1999, l'arrivée au pouvoir de Mamadou Tandja ouvre le début d'une période de stabilité institutionnelle.<sup>70</sup> Tandja fait en effet la synthèse entre autorité militaire et légitimité républicaine : ancien officier proche de Seyni Kountché, il est à la tête d'un parti réunissant des élites civiles ayant participé à la conférence nationale et aux débats démocratiques des années 1990.<sup>71</sup> Sa politique se démarque également par la volonté de mieux assoir la souveraineté de l'Etat. Au cours de son second mandat, il desserre la dépendance du pays à l'égard de la France en accueillant de nouveaux intérêts en particulier chinois.<sup>72</sup> Il dénonce également le rôle des ONG occidentales qu'il accuse d'inventer la famine en 2005 et 2008.<sup>73</sup>

---

Nord (APLN), Front des forces de libération (FFL), Front d'action révolutionnaire (FAR) et Mouvement révolutionnaire de libération du Nord-Niger (MRLNN). À l'occasion de négociations avec le pouvoir central qui conduisent aux accords de 1995, la plupart de ces fronts décident la création d'unions, à savoir l'Organisation de la résistance armée (ORA) conduite par Rhissa ag Boula et la Coordination de la résistance armée (CRA) dirigée par Mano Dayak. Certains groupes restent néanmoins à l'écart de ces coordinations et signent plus tard des accords particuliers, notamment l'Union des forces de la résistance armée (UFRA) dirigée par Mohamed Anacko, les Forces armées révolutionnaires du Sahara (FARS), un groupe principalement composé de combattants toubou de l'Est du pays et le Front démocratique du renouveau (FDR), actif dans la région du Kaware à proximité de la frontière libyenne. Deycard, op. cit., p. 210-211 et Yvan Guichaoua, *Circumstantial Alliances and Loose Loyalties in Rebellion Making: The Case of Tuareg Insurgency in Northern Niger* (2007-2009), Microcon Research Working Paper no. 20 (2009).

<sup>68</sup> Il s'agit des Jeunesses arabes et de la milice d'autodéfense peule.

<sup>69</sup> Grégoire, op. cit.

<sup>70</sup> Entretien de Crisis Group, chercheur nigérien, avril 2013.

<sup>71</sup> Militaire de carrière, Amadou Tandja a servi comme ministre de l'Intérieur sous les présidences de Kountché (1979-1981) puis d'Ali Saïbou au début des années 1990. Il occupe d'ailleurs ce poste au moment de la répression du mouvement touareg et du massacre de Tchintabaraden. En juillet 1991, il succède à Saïbou à la tête du MNSD en s'imposant face à un autre militaire, Moumouni Djermakoye. Candidat malheureux aux présidentielles de 1993 et 1996, il est finalement élu en décembre 1999 et à nouveau en novembre 2004.

<sup>72</sup> Le Niger joue de l'intérêt chinois pour le secteur uranifère et surtout pétrolier pour diversifier ses ressources. En 2009, le budget de l'Etat fait un bond de 26 pour cent essentiellement du fait des 256 millions de dollars qu'a rapportés l'accord signé en juin 2008 entre le Niger et la CNPC à propos de l'exploitation pétrolière dans l'Est du pays. « Chinese engagement in Niger and potential areas for cooperation », câble de l'ambassade américaine à Niamey, 12 février 2010, révélé par WikiLeaks.

<sup>73</sup> Xavier Crombé et Jean-Hervé Jézéquel, *Niger 2005 : une catastrophe si naturelle* (Paris, 2007). En 2008, il expulse Action contre la faim et Médecins sans frontières du Niger.



La stabilité de la période Tandja ne doit cependant pas masquer les soubresauts qui marquent ses deux mandats. La contestation sociale est récurrente (importantes manifestations étudiantes en 2001 et 2004, manifestations contre la « vie chère » en 2005) et l'armée continue de s'agiter : dès 2002, une mutinerie éclate à Diffa, dans l'Est du pays. Les mutins réclament le départ du chef d'état-major, le paiement des arriérés de salaires et l'amélioration des conditions de vie.<sup>74</sup> Le régime Tandja doit surtout faire face après 2007 à une rébellion du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ) dans le Nord du pays.

### 1. La « seconde rébellion » des Touareg du Niger

Dans les années 2000, les tensions sociales et politiques restent importantes au Nord.<sup>75</sup> Les modalités d'application des accords de paix des années 1990 suscitent de grandes frustrations. Anciens combattants et jeunes Touareg sont déçus par les ratés de l'intégration et la lenteur du développement économique.<sup>76</sup> Début 2007, un nouveau groupe, le MNJ, revendique une série d'actions armées dont une attaque contre le poste militaire d'Iférouane en février. L'action du MNJ est sans doute d'abord le fait de trafiquants et d'anciens combattants ensuite rejoints par des militants et des membres de la diaspora qui donnent au mouvement une dimension plus politique.<sup>77</sup> Le groupe, placé sous la direction d'Aghaly Alambo, ex-membre du FLAA et ancien sous-préfet d'Arlit, revendique notamment une meilleure intégration dans l'Etat et une plus grande autonomie des régions du Nord.<sup>78</sup>

---

<sup>74</sup> Abdoulaye Niandou-Souley, « Mutineries militaires en période de démocratisation », in Kimba, op. cit., p. 233-254.

<sup>75</sup> En 2004, le limogeage puis l'arrestation de Rhissa ag Boula, ministre du Tourisme accusé du meurtre d'un militant du MNSD, engendrent des attaques localisées et une brève réactivation du FLAA par son frère Mohamed ag Boula. En 2005, une médiation libyenne permet la libération de Rhissa puis une cérémonie symbolique de remise des armes par le FLAA.

<sup>76</sup> Entretiens de Crisis Group, ancien « intégré » des FARS, ancien chef de front, Niamey, avril 2013. Voir également l'analyse des échecs du *Programme de consolidation de la paix dans l'Aïr et l'Azawak* (PCPAA), un programme géré par le PNUD, dans Yvan Guichaoua, op. cit., 2009, p. 13.

<sup>77</sup> Comme le suggèrent Yvan Guichaoua et Frédéric Deycard, l'attaque du poste militaire d'Iférouane est initialement menée par un petit groupe d'hommes parmi lesquels se trouvent des trafiquants notoires. Leur objectif était de faire pression sur le gouvernement pour qu'il étende le bénéfice de programmes d'intégration à un groupe d'ex-combattants laissés pour compte. Cette attaque est ensuite récupérée et revendiquée par un mouvement plus politique et plus ambitieux. Frédéric Deycard montre ainsi « comment d'un accrochage entre trafiquants et police est né un mouvement cohérent, politique, réapproprié par la diaspora et l'Occident, et comment il a entraîné le Niger vers un renouvellement des enjeux politiques » (Deycard, op. cit., p. 303). De même, Guichaoua décrit le MNJ comme la convergence entre l'action opportuniste de professionnels de la violence et de l'implication plus politique de jeunes activistes appartenant principalement à la diaspora (Guichaoua, op. cit.).

<sup>78</sup> Entretien de Crisis Group, ancien porte-parole du MNJ, Niamey, avril 2013. Le MNJ « refuse que les citoyens des régions de l'Aïr, du Kawar du Manga et de l'Azawagh continuent d'assister en spectateurs passifs aux décisions censées régir leurs destinées et réclame leur participation pleine et entière à la gestion de la chose publique au niveau régional mais aussi national ». Il ajoute que « la représentation des touareg, et des autres communautés en tant que minorité visible et peuples autochtones, dans le gouvernement et tous ses démembrements, doit être consacrée par la constitution de façon irréversible ». Plus concrètement, le MNJ réclame notamment « un quota de 90 pour cent des emplois des sociétés minières aux populations autochtones » et « un versement de 50 pour cent des revenus des sociétés d'exploitation au profit des collectivités locales ». Programme des revendications du MNJ, cité par Deycard, op. cit., p. 436.

Cette seconde rébellion touareg est cependant de courte durée. Elle est d'abord l'objet d'une répression militaire qu'accélère la réception d'hélicoptères de combat par les FAN. Le président Tandja et ses partisans s'obstinent à décrire le MNJ comme une bande criminelle ou des terroristes déguisés en militants de la cause touareg.<sup>79</sup> De plus, le mouvement ne dispose pas d'un soutien aussi fort que ses prédécesseurs. Les populations semblent s'épuiser des groupes armés qui attirent les violences et servent principalement les intérêts de quelques hommes.<sup>80</sup> La présence au sein du MNJ de groupes suspectés de s'adonner aux trafics de drogue amoindrit également sa légitimité locale.<sup>81</sup> Enfin, comme par le passé, le mouvement est affaibli par le factionnalisme et les querelles de personnes.<sup>82</sup> En avril 2009, l'implication personnelle de Kadhafi permet de mettre fin au conflit avec la promesse de distributions de fortes sommes d'argent. Les groupes désarment officiellement lors de cérémonies organisées en Libye mais aucun accord de paix n'est signé. En 2010, quand le président Tandja est démis de ses fonctions, il est difficile d'affirmer que la « question touareg » a trouvé sa solution définitive.

## 2. La dérive du *tazartché*

A partir de 2007, la vie politique est également marquée par les débats sur une possible réforme constitutionnelle permettant au président de briguer un troisième mandat.<sup>83</sup> Le débat divise jusqu'à l'intérieur du MNSD où le Premier ministre Hama Amadou se présente comme un possible successeur à Tandja. Mais Amadou, écarté par une motion de censure votée par le parlement le 31 mai 2007, est acculé à la dé-

---

<sup>79</sup> Le président Tandja a toujours privilégié une réponse militaire aux activités du MNJ. En août 2007, il déclare ainsi l'état d'urgence au Nord du pays, donnant des pouvoirs accrus aux forces de sécurité. Voir Deycard, op. cit., p. 375. Voir également Jeremy Keenan, *The Dying Sahara. U.S. Imperialism and Terror in Africa* (London, 2013), p. 103-105. Un ancien élu touareg du MNSD décrit le MNJ comme issu d'un « désaccord autour du trafic de drogue » par opposition à la première rébellion qu'il qualifie de « populaire », « venue du peuple » et « justifiée ». Il reconnaît cependant la présence de partisans sincères de la cause touareg dans le mouvement. Entretien de Crisis Group, ancien élu touareg, Niamey, avril 2013. Dans le contexte de négociations tendues autour des prix de l'uranium et de la concession du site d'Imourarem, le pouvoir s'inquiète également de liens troubles qu'il croit déceler entre le MNJ et Areva (Grégoire, op. cit., p. 215). En juillet 2007, le directeur d'Areva, Dominique Pin, est ainsi expulsé du Niger. Ferdaous Bouhleb-Hardy, Yvan Guichaoua et Abdoulaye Tamboura, *Crises Touarègues au Niger et au Mali*, séminaire de l'Institut français des relations internationales, janvier 2008, p. 3.

<sup>80</sup> Le soutien des populations civiles touareg aux fronts armés des années 1990 a été massif. Deycard, op. cit., p. 224. Dans les années 2000, le soutien de ces mêmes populations au MNJ est jugé plus incertain. Ainsi, contrairement aux années 1990, les populations de l'Azawak restent pour l'essentiel à l'écart des mouvements armés surtout actifs dans l'Aïr. Entretien téléphonique de Crisis Group, chercheur français, septembre 2013.

<sup>81</sup> Le Mouvement des jeunes Arabes du Niger (MJAN) est notamment suspecté de s'engager dans la rébellion pour couvrir des activités criminelles. Voir Deycard, op. cit., p. 357.

<sup>82</sup> Ainsi, écarté de la direction du MNJ, Rhissa ag Boula crée son propre mouvement, le Front des forces de redressement (FFR), qui est d'ailleurs l'un des derniers à désarmer. Deycard, op. cit., p. 262. Le MNJ est également un temps rejoint par le MJAN, qui est à l'inverse l'un des premiers à faire défection.

<sup>83</sup> Dans un article publié dans le journal *Le Monde* en octobre 2007, Tandja s'engageait à respecter la Constitution et à ne pas se représenter. Jean-Pierre Tuquoi, « Le président du Niger invite les Touaregs à déposer les armes », *Le Monde*, 6 octobre 2007. En mai 2009, il annonce cependant un référendum pour prolonger son mandat. « Tandja s'accroche au pouvoir », *Libération*, 6 mai 2009.

mission.<sup>84</sup> Peu après, il est arrêté en juin 2008 pour détournement présumé de biens publics.<sup>85</sup> En mai 2009, Tandja annonce lui-même son projet de réforme qui prend le nom populaire de *tazartché*.<sup>86</sup> Il suscite contre lui une mobilisation large de la société civile et des partis politiques qui se regroupent dans la Coordination des forces pour la démocratie et la république (CFDR).

Malgré ces oppositions, le président veut passer en force en annonçant un référendum. Le 25 mai, il dissout l'Assemblée nationale après que la Cour constitutionnelle a désavoué une première fois son projet de référendum. En juin, il s'arroge les pleins pouvoirs et démet de leurs fonctions les sept juges de la Cour constitutionnelle qui l'ont désavoué une seconde fois.<sup>87</sup> Une nouvelle Constitution est adoptée à une large majorité (92 pour cent) par référendum le 4 août 2009. La crise n'est pas pour autant désamorcée et la mobilisation reste forte contre ce que l'opposition dénonce comme un « coup d'Etat constitutionnel ».

A l'extérieur du Niger, le *tazartché* suscite beaucoup d'embarras et peu de soutien. La France, engagée dans des négociations avec Tandja sur l'exploitation de l'uranium, reste assez discrète et ne condamne pas publiquement le processus en cours.<sup>88</sup> L'Union européenne suspend son aide au développement le 6 novembre 2009 peu après les élections législatives d'octobre que l'opposition nigérienne boycotte. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) exerce de son côté une forte pression sur Mamadou Tandja pour qu'il renonce à ses projets.<sup>89</sup> En juin, le président en exercice de la Cedeao, le président nigérian Yar'adua, nomme le général Ab-

---

<sup>84</sup> La motion de censure est déposée en lien avec une affaire de détournements de biens publics. Le gouvernement est mis en minorité par l'opposition et une partie des voix de la majorité présidentielle à laquelle appartient pourtant le Premier ministre.

<sup>85</sup> Libéré en avril 2009 pour raisons de santé, Hama Amadou quitte provisoirement le Niger. En juillet, un mandat d'arrêt international est lancé contre lui à nouveau pour détournements de fonds publics. Amadou a publiquement rejeté les accusations dont il a fait l'objet. « Niger's former prime minister denies allegations of corruption », Agence France-Presse, 31 juillet 2009.

<sup>86</sup> « Continuité » en langue haoussa. Le terme est déjà utilisé par les partisans du président Tandja lors de la campagne présidentielle de 2004. Il réapparaît fin 2008 pour appuyer une campagne appelant le président à se maintenir au pouvoir malgré la fin prochaine de son second mandat, légalement le dernier. (Oswald Padonou, *Les médiations internationales des crises politiques au Niger entre 2009 et 2011* (Paris, 2012).

<sup>87</sup> « Niger : le président dissout la Cour constitutionnelle », *Le Monde*, 29 juin 2009. Le premier projet de référendum visait à modifier la Constitution pour étendre de trois ans la durée du mandat présidentiel. La Cour constitutionnelle a souligné l'irrecevabilité de ce référendum, affirmant que le maintien en fonction du président au-delà du terme de son mandat n'est pas conforme à la Constitution, et que l'article 49 qui encadre le dispositif du référendum ne peut servir de fondement à une révision de la Constitution (Cour constitutionnelle du Niger, avis n°02/CC, 25 mai 2009). La Cour a ensuite invalidé un décret présidentiel de convocation du corps électoral pour soumettre à référendum un second projet de constitution (Cour constitutionnelle du Niger, arrêt n°04/CC/ME, 12 juin 2009).

<sup>88</sup> Le Niger assure alors le tiers de l'approvisionnement en uranium des centrales françaises et cette part devrait monter à 50 pour cent après l'ouverture du site d'Imourarem, situé à 160 kilomètres au nord d'Agadez. Lors de son second mandat, Tandja met un terme au monopole français sur l'uranium nigérien en ouvrant le secteur à la concurrence étrangère, notamment chinoise et canadienne. Depuis 2011, la société Somina, détenue par des capitaux majoritairement chinois, produit près de 700 tonnes d'uranium par an à Azelik (région d'Agadez). Une société canadienne, Goviex, devrait de son côté exploiter le site de Madaouella, découvert en 1963 dans la région d'Arlit. Grégoire, op. cit., p. 221.

<sup>89</sup> Le conseil de médiation et de sécurité de la Cedeao a envoyé une première délégation pour rap-peler au président Tandja les principes du protocole additionnel sur la bonne gouvernance et la démocratie de 2001. Padonou, op. cit.

dulsalami Abubakar comme médiateur entre le pouvoir et l'opposition. En octobre, face à l'entêtement des autorités nigériennes qui viennent d'organiser des élections législatives, le sommet des chefs d'Etat de la Cedeao suspend le Niger. La Sixième République est éphémère : le président Tandja est renversé par un groupe d'officiers le 18 février 2010, quelques jours à peine après l'échec des discussions organisées à Niamey sous l'égide de la Cedeao.

### III. La Septième République, un régime en équilibre précaire

Le régime actuel est le fruit d'une transition militaire qui a permis de clore l'épisode du *tazartché* tout en restituant rapidement le pouvoir aux civils. L'élection du président Issoufou a suscité une vague d'espoir conséquente. Le régime est cependant jeune et fragile.

#### A. De la transition militaire aux élections de 2011

Le coup d'Etat du 18 février 2010 suspend la Sixième République et le président Tandja est mis aux arrêts à l'issue de brefs combats. Le coup est le fait d'un groupe d'officiers constitué en un Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRSD), dirigé par le chef d'escadron Salou Djibo, un officier de rang intermédiaire d'origine djermana. Il est entouré d'officiers supérieurs parmi lesquels figurent des colonels ayant participé au coup d'Etat de 1999.<sup>90</sup>

Dans les jours qui suivent, plusieurs pays et instances internationales condamnent formellement le putsch.<sup>91</sup> Après de longs mois de crise politique, l'action des putschistes apparaît néanmoins pour beaucoup comme un moindre mal. Le CSRSD s'engage d'ailleurs rapidement à organiser des élections dont les militaires promettent de se tenir à l'écart.<sup>92</sup> Cela suffit à convaincre plusieurs membres de la communauté internationale dont l'Union Européenne qui rétablit son aide au Niger.

Le *tazartché* a suscité un large front du refus dans la classe politique, la société civile et même au sein des forces de sécurité. L'action des putschistes est donc plutôt bien accueillie au Niger.<sup>93</sup> Le coup du 18 février signale un certain attachement aux valeurs républicaines jusque dans les rangs de l'armée. Un juriste nigérien estime ainsi qu'en mettant un terme au *tazartché* en 2010, « l'armée a servi de cour constitutionnelle-bis ». <sup>94</sup> L'action des militaires sert cependant aussi les intérêts d'hommes politiques écartés par la dérive autocratique du président Tandja. Des intérêts extérieurs ont également influencé le cours des événements, ne serait-ce que par le soutien tacite accordé aux putschistes en dépit de condamnations formelles.<sup>95</sup>

<sup>90</sup> « Un Conseil militaire prend le pouvoir au Niger », Radio France Internationale (RFI), 19 février 2010.

<sup>91</sup> L'Union africaine a rapidement condamné le coup d'Etat et suspendu le Niger de ses instances. Peu après, une mission conjointe UA/Cedeao/Nations unies se rend au Niger pour obtenir des nouvelles autorités « l'engagement ferme d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel ». En juin 2010, le conseil de l'UA décide d'accompagner le processus de transition en prenant acte de la volonté du CSRSD de restituer le pouvoir à des autorités civiles (conférence de l'Union africaine, quinzième session ordinaire, 25-27 juillet 2010, Kampala, Assembly/AU/6(XV), p. 15).

<sup>92</sup> Un décret du 11 mars 2010 signé par Salou Djibo empêche les membres du CSRSD et ceux du gouvernement de transition de se porter candidats aux futures élections. En avril, le nouveau pouvoir met également en place un conseil national consultatif pour guider la transition et un comité chargé de préparer une nouvelle constitution. Assembly/AU/6(XV), p. 15 et Andreas Mehler, Henning Melber et Klaas Van Walraven (eds), *Africa Yearbook Volume 8: Politics, Economy and Society South of the Sahara in 2011* (Leiden, 2012), p. 151.

<sup>93</sup> Plusieurs manifestations de soutien à l'action des militaires s'organisent ainsi dans les rues de Niamey, Dosso et Tahoua.

<sup>94</sup> Entretien de Crisis Group, conseiller de la Cour constitutionnelle, Niamey, avril 2013.

<sup>95</sup> C'est ce que suggère de manière convaincante Emmanuel Grégoire. « Coup d'état au Niger : le président Tandja Mamadou chassé par l'armée », *Hérodote*, 22 février 2010. Il serait certes excessif de voir dans le coup une manipulation de l'extérieur, mais la politique du président Tandja dans le domaine minier a suscité une certaine inquiétude dans les milieux diplomatiques et économiques,

Le CSRD tient ses promesses de retour rapide à l'ordre républicain. La nouvelle Constitution, soumise à référendum le 31 octobre 2010, contient des dispositions originales telles l'obligation faite aux candidats aux élections législatives de détenir certains diplômes (art. 84), la transparence complète des contrats de prospection et d'exploitation des ressources naturelles (art. 150) ou encore l'obligation de partage des ressources minières entre l'Etat et les collectivités territoriales (art. 152).<sup>96</sup> Par ailleurs, en dépit des « affaires » supposées de certains proches de la junte, la gestion des comptes publics s'améliore de l'avis de certains spécialistes.<sup>97</sup>

Le 31 janvier 2011, un peu moins d'un an après le renversement de Tandja, les élections législatives consacrent la victoire relative du PNDS de Mahamadou Issoufou (39 élus) sur ses deux rivaux, le MNSD de Seyni Oumarou (26 élus) et le Moden de Hama Amadou (23 élus). A l'issue du second tour de l'élection présidentielle le 12 mars 2011, Issoufou l'emporte avec 58 pour cent des voix sur Seyni Oumarou. Plusieurs missions d'observateurs internationaux, notamment celles de l'OIF, de l'UA et de l'UE, soulignent la transparence et la qualité du processus électoral.<sup>98</sup>

Le bilan de la junte doit pourtant être nuancé. De fortes tensions marquent les derniers mois de la transition. En octobre 2010, quatre officiers supérieurs, dont le colonel Abdoulaye Badié, numéro 2 de la junte, sont accusés de « complot contre l'autorité de l'Etat » et mis aux arrêts.<sup>99</sup> On peut y voir le signe de désaccords sur la restitution du pouvoir aux civils.<sup>100</sup> Ces tensions sont peut-être également liées aux alliances concurrentes que les officiers établissent avec les dirigeants politiques à quelques mois des élections.

Par ailleurs, le processus électoral fait l'objet de contestations en dépit des rapports positifs des observateurs électoraux. Arguant des nouvelles dispositions relatives à la détention de diplômes scolaires, le Conseil constitutionnel de transition (CCT), mis en place par les nouvelles autorités le 12 juin 2010, invalide près de la moitié des listes de candidats aux législatives.<sup>101</sup> Ces annulations n'épargnent aucune des grandes formations politiques mais frappent plus durement l'ancien parti au pouvoir. Des élus du MNSD voient dans ces annulations la volonté de la junte de maintenir en dehors du pouvoir ceux qu'ils ont chassés par la force.<sup>102</sup> Selon eux, les membres de la junte favorisent certains acteurs politiques pour protéger les biens et avantages acquis lors

---

notamment en France. Sa politique souverainiste a ainsi produit une forte montée du prix d'achat de l'uranium dans les dernières années de sa présidence.

<sup>96</sup> La loi du 9 août 2006, votée sous le président Tandja, prévoyait déjà l'attribution de 15 pour cent des recettes minières aux communes des régions concernées. Le principe du partage des recettes minières avec les collectivités locales est désormais inscrit dans la Constitution. En mai 2013, l'Assemblée nationale a étendu ce principe au partage des recettes pétrolières et a également inclus les conseils régionaux, et non les seules communes, parmi les bénéficiaires.

<sup>97</sup> Entretien de Crisis Group, expert des finances publiques, Niamey, avril 2013. Seidik Abba, *Niger : la junte militaire et ses dix affaires secrètes (2010-2011)* (Paris, 2013).

<sup>98</sup> Voir par exemple « Niger. Elections législatives et présidentielle 31 janvier-12 mars 2011 », Mission d'observation électorale de l'UE, 2011.

<sup>99</sup> « Au Niger, aucun motif évoqué après l'arrestation du colonel Badié », RFI, 15 octobre 2010.

<sup>100</sup> D'autres, qui disent avoir accédé au dossier et l'estiment vide de preuve, se montrent plus sceptiques sur la réalité d'un complot contre l'Etat ou la personne de Salou Djibo. Entretien de Crisis Group, officier, Niamey, avril 2013.

<sup>101</sup> « Niger. Elections législatives et présidentielle », op. cit., p. 5.

<sup>102</sup> Entretien de Crisis Group, député du MNSD, Niamey, avril 2013.

de la transition. Que cela soit avéré ou non, la carrière de certains membres de la junte semble faire un bond parfois spectaculaire.<sup>103</sup>

Au regard des expériences guinéennes et maliennes récentes, la transition militaire nigérienne s'illustre par son issue positive et rapide. Elle repose néanmoins sur des compromis entre autorités militaires et responsables politiques que certains jugent indispensables mais dans lesquels d'autres voient le « péché originel » sur lequel s'installe le régime du président Issoufou.<sup>104</sup>

## B. *Un président et son programme*

Mahamadou Issoufou appartient à une génération d'hommes politiques qui émerge dans le contexte de la conférence nationale de 1991. Il a occupé de hautes fonctions dans l'appareil d'Etat, étant successivement Premier ministre puis président de l'Assemblée nationale, avant de passer dans l'opposition après le coup d'Etat de 1996.<sup>105</sup> Dans les années 2000, il s'impose comme l'un des chefs de file de l'opposition et figure parmi les fondateurs de la CFDR opposée au projet de réforme constitutionnelle de Tandja.

Issoufou est élu sur la base d'un vaste projet de réformes, le « Programme de la Renaissance », dont le coût prévisionnel s'élève à 6 238 milliards de francs CFA.<sup>106</sup> Ce programme ambitieux a reçu le soutien des bailleurs mais il suscite aujourd'hui certaines réserves.<sup>107</sup> Certains lui reprochent de « faire du neuf avec du vieux » et de constituer avant tout une opération de communication.<sup>108</sup> D'autres soulignent la mo-

---

<sup>103</sup> Salou Djibo, simple chef d'escadron, est devenu en quelques mois général de corps d'armée, le grade le plus élevé de la hiérarchie militaire. Il bénéficie de l'immunité et des avantages offerts aux anciens chefs d'Etat. Il a pris sa retraite et dirige actuellement une fondation privée ([www.fonsad.org](http://www.fonsad.org)).

<sup>104</sup> Entretien de Crisis Group, membre de la société civile, Niamey, avril 2013.

<sup>105</sup> Né en 1952, Issoufou débute une carrière d'ingénieur, puis est successivement nommé dans les années 1980 aux postes de directeur des mines au ministère des Mines et de l'Industrie, de secrétaire général puis directeur des exploitations de la Somaïr. En 1990, il figure parmi les fondateurs du PNDS, dont il est secrétaire général puis président jusqu'à son élection en mars 2011. Son fief électoral est sa région natale de Tahoua où il est élu député depuis 1993. Arrivé troisième aux élections présidentielles de 1993, il est nommé Premier ministre du président Mahamane Ousmane, démissionne en septembre 1994 et passe dans l'opposition. A l'issue des élections de 1995, il devient président de l'Assemblée nationale. En 1999, il est vaincu au second tour de l'élection présidentielle par Mamadou Tandja.

<sup>106</sup> Ce programme s'articule autour de huit points qui vont de la relance des institutions démocratiques à la lutte contre la faim en passant par la sécurité des personnes, la création de 50 000 emplois par an pour les jeunes ou le développement de l'éducation. Le financement est assuré pour moitié par des fonds extérieurs (dont 80 pour cent de dons et 20 pour cent d'emprunts) et pour autre moitié des recettes fiscales nigériennes. Mahamadou Issoufou, « Niger : La renaissance » (<http://pnds-tarayya.net>).

<sup>107</sup> Lors du forum réuni à Paris en novembre 2012, les autorités du Niger ont obtenu des bailleurs de fonds une promesse de financement de plus de 2 400 milliards de francs CFA (3,6 milliards d'euros) pour le Plan de développement économique et social du Niger. Cela constitue sans doute une bonne nouvelle pour le président mais rappelle aussi que le Niger est « un pays extrêmement dépendant de l'aide ». Entretien de Crisis Group, expert économique, Niamey, avril 2013.

<sup>108</sup> Ainsi, l'initiative de lutte contre la faim intitulée « *les Nigériens nourrissent les Nigériens* » ou Initiative « 3N » se présente comme un projet novateur directement inspiré du modèle brésilien. Entretien de Crisis Group, secrétaire général de l'initiative « 3N », Niamey, avril 2013. Certains spécialistes reprochent cependant au projet de réunir sous une étiquette nouvelle des projets de développement conçus depuis plusieurs années et de simplement remettre au goût du jour les vieux

destie des réalisations malgré l'opération d'autopromotion lancée par le pouvoir.<sup>109</sup> Le gouvernement est sous pression pour apporter des preuves de ses réalisations. Il déploie une forte énergie pour défendre son bilan, comme le suggèrent les négociations tendues avec Areva au sujet de l'inauguration de la mine d'Imouraren.<sup>110</sup>

Pour mettre en place son programme, le président Issoufou s'est entouré d'une équipe dont les cadres principaux sont en place depuis 2011, malgré le remaniement ministériel d'août 2013. Brigi Rafini, décrit autant comme un technocrate qu'un « nomade politique » pour sa capacité à traverser les régimes et les partis, est nommé Premier ministre le 7 avril 2011. La nomination de ce Touareg originaire d'Iférouane, homme de compromis qui n'a pas fréquenté la rébellion et que l'on dit également dénué de hautes aspirations politiques, est présentée comme un gage donné à la communauté touareg. Beaucoup d'observateurs estiment cependant qu'il exerce une autorité limitée sur certains ministres dont la nomination lui aurait échappé.<sup>111</sup>

Parmi les hommes forts de l'équipe ministérielle figurent en effet plusieurs caciques du PNDS, dont Bazoum Mohamed, le ministre des Affaires étrangères, Karidjo Mahamadou, le ministre de la Défense nationale, et Foumakoye Gado, le ministre de l'Énergie et du Pétrole. Cette « vieille garde », très influente au sein du PNDS, constitue un rouage important du pouvoir dans un pays où les nominations à tous les échelons de l'État sont extrêmement politisées.

Derrière ce premier cercle figurent des ministres dont la présence signale les alliances établies par le président Issoufou avec les partis politiques ou avec la société civile.<sup>112</sup> Cette dernière, qui s'est particulièrement illustrée dans la lutte contre le *tazartché*, est ainsi représentée par des responsables comme Amadou Marou, ministre de la Justice et porte-parole du gouvernement depuis 2011.<sup>113</sup> A de rares exceptions

---

discours sur la souveraineté alimentaire (entretien de Crisis Group, spécialiste de sécurité alimentaire, Niamey, avril 2013).

<sup>109</sup> Des observateurs, par ailleurs critiques du gouvernement, soulignent des réalisations à porter au crédit du président Issoufou (création de salles de classe, recrutement inédit de personnel médiatique, etc.). La situation socioéconomique de la majorité des Nigériens n'a cependant pas changé de manière significative et reste préoccupante. Faute d'une croissance soutenue, le gouvernement aurait actuellement des difficultés à financer ses ambitieux projets. Entretien de Crisis Group, expert économique, Niamey, avril 2013 ; dirigeant d'une ONG médicale, Niamey, avril 2013.

<sup>110</sup> Fin 2012, Areva aurait annoncé que l'exploitation du site d'Imouraren ne pourrait débuter avant la fin du premier mandat comme annoncé initialement. Cela a provoqué l'ire du camp présidentiel, qui a besoin des recettes tirées pour financer le programme de la Renaissance. Il aurait non seulement obtenu une compensation financière (près de 35 millions d'euros) pour ce retard mais également la garantie qu'une inauguration officielle du site aurait lieu même avant le début de l'exploitation. « Areva achète la paix avec Issoufou », *La Lettre du Continent*, no. 651, 23/01/2013 et entretien de Crisis Group, responsable d'une organisation humanitaire, Niamey, avril 2013. Areva reconnaît avoir contribué financièrement à la sécurité au Niger mais a assuré, par la voix de son vice-président, que cela n'est pas lié aux retards rencontrés à Imouraren. « Areva says to start output at Niger mine in mid-2015 », Reuters, 7 mars 2013.

<sup>111</sup> Entretien de Crisis Group, ancien chef de front touareg, Niamey, avril 2013.

<sup>112</sup> Les partis de la majorité présidentielle sont représentés par des ministres comme le président de l'URD, Amadou Boubacar Cissé, actuel ministre du Plan ou encore Omar Hamidou Tchiana, ministre des mines et du développement industriel. Voir plus loin pour les effets de la formation d'un gouvernement d'union nationale en août 2013 sur les alliances politiques.

<sup>113</sup> Âgé de 40 ans, Amadou Marou appartient également à une génération plus jeune. Dans les années 2000, il anime plusieurs mouvements de la société civile visant à moraliser la vie publique, notamment le Comité de réflexion et d'orientation indépendant pour la sauvegarde des acquis démocratiques (Croisade). Site internet du ministère de la Justice, [www.justice.gouv.ne](http://www.justice.gouv.ne), et entretien de Crisis Group, expert technique international, Niamey, avril 2013.



près, l'élite politique actuelle est apparue au début des années 1990, ce qui traduit le renouvellement problématique des élites nigériennes. Dans un pays où plus de la moitié de la population a moins de dix-huit ans, les tensions générationnelles ne sont pas rares dans l'espace politique.<sup>114</sup>

Le président et son équipe ont des difficultés à mettre en route le programme de la renaissance et à donner les signaux qui prouveraient leur capacité à rompre avec l'inefficacité passée de l'Etat. Le secteur énergétique en est un bon exemple. Le régime actuel a été incapable d'éviter en juin 2013 des coupures d'électricité prolongées à Niamey. En juillet, il a résilié le contrat de construction du barrage hydroélectrique de Kandadji, pourtant l'un des projets phares de la Renaissance.<sup>115</sup> Cette situation suscite l'agacement de la population d'autant que l'uranium du Niger éclaire la France depuis les années 1970. Dans ce contexte, les tensions sociales réapparaissent.<sup>116</sup> L'inquiétude sur le bilan du président gagne ses propres rangs au moment où le Niger traverse une période d'instabilité inquiétante.<sup>117</sup>

### C. *Un pouvoir fondé sur des alliances instables*

Confronté au retour de la grogne sociale dans un contexte sécuritaire tendu, le président a besoin de consolider les alliances qui lui permettent de gouverner. Or celles-ci apparaissent pour le moins instables.

#### 1. Les forces de sécurité et le nouveau régime

Les forces de sécurité (FDS) s'articulent autour de deux composantes majeures : les Forces armées nigériennes (FAN) et les Forces nationales d'intervention et de sécurité (FNIS).<sup>118</sup> Ces forces ne semblent pas dans le même état de déliquescence que d'autres armées de la sous-région.<sup>119</sup> Elles sont cependant marquées par des dysfonctionnements et des déséquilibres préoccupants. Ainsi, elles sont confrontées à d'importants problèmes logistiques qui perturbent l'efficacité du contrôle des frontières et du territoire.<sup>120</sup> Les FNIS souffrent également d'un relatif sous-encadrement,

---

<sup>114</sup> D'après [www.unicef.org/french/infobycountry/niger\\_statistics.html](http://www.unicef.org/french/infobycountry/niger_statistics.html) et entretien de Crisis Group, militant trentenaire du PNDS, Niamey, avril 2013.

<sup>115</sup> Le contrat avait été confié à une entreprise russe qui s'est révélée incapable de faire avancer les travaux dans les délais impartis. Ali Soumana, « Fiasco dans la construction du barrage de Kandadji », *Le Courrier*, 27 juillet 2013.

<sup>116</sup> Des manifestations de syndicats enseignants et étudiants ont été violemment réprimées à Gaya et Zinder en février 2013 (un étudiant décédé). En avril, la région de Diffa a été le centre de plusieurs jours d'émeutes portant sur la question des emplois dans l'industrie pétrolière. « Niger : le Premier ministre tente de désamorcer la colère des jeunes de Diffa », RFI, 29 avril 2013.

<sup>117</sup> Entretien de Crisis Group, jeune militant du PNDS, Niamey, avril 2013.

<sup>118</sup> Les FAN sont composées d'environ 12 000 hommes, auxquels s'ajoutent près de 5400 gendarmes, tous placés sous l'autorité du ministère de la Défense. Créées en 1997, à la suite des accords de paix de Niamey en 1995, les FNIS sont pour leur part placées sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Elles comprennent principalement la police nationale et la Garde nationale (environ 8 000 hommes). Entretien de Crisis Group, secrétaire général de la Haute Autorité à la consolidation de la paix (HACP), officier de gendarmerie, Niamey, avril 2013.

<sup>119</sup> Au sein de la Misma, elles constituent selon des militaires français le seul contingent véritablement opérationnel de la Cedeao. Entretien de Crisis Group, officier français, avril 2013.

<sup>120</sup> Des organisations humanitaires présentes à proximité de la frontière entre le Mali et le Niger ont mentionné la relative immobilité des forces nigériennes du fait du manque de véhicules ou de carburant. Quand elles se déplacent dans des régions sensibles, un grand nombre d'ONG et d'agences

handicap sérieux lors d'opérations importantes.<sup>121</sup> Enfin, les FDS se sont signalées par des violences répétées à l'encontre des populations civiles lors de la répression des rébellions dans les années 1990 et 2000.<sup>122</sup>

L'armée souffre également d'une réputation de communautarisme dont il est difficile d'apprécier l'ampleur. La hiérarchie militaire recruterait de manière privilégiée parmi les membres des communautés djerma, et l'intégration de certaines communautés dans les rangs de l'armée ne se ferait pas sans tensions.<sup>123</sup> Cette assertion souffre cependant de nombreux contre-exemples.<sup>124</sup> Plus que le fait ethnique, il semble surtout que les liens personnels au sein de l'armée perturbent fortement les règles de promotion et suscitent à la fois des déséquilibres et des frustrations.<sup>125</sup>

L'histoire du Niger est caractérisée par les ingérences répétées de l'armée dans la vie publique. Depuis l'indépendance, quatre coups d'Etat militaires ont renversé la République et seuls trois civils ont accédé au poste de président. Ces ingérences ont cependant autant conduit à la confiscation prolongée du pouvoir par les militaires (1974 et 1996) qu'à la remise en place du pouvoir civil au terme de « transitions rectificatrices » (1999 et 2010).<sup>126</sup> L'armée apparaît tantôt comme une force perturbatrice, tantôt comme un arbitre ou un recours en cas de blocage politique.<sup>127</sup> Autant les militaires ont pris l'habitude d'intervenir dans l'espace public, autant les hommes politiques ont su établir des relations de clientélisme parfois étroites avec certains

---

onusiennes utilisent des escortes armées fournies contre rémunération par les forces de sécurité. Cette rémunération sert d'ailleurs autant à apporter un complément de salaire qu'à « payer le carburant » des véhicules. Entretien de Crisis Group, responsable d'ONG travaillant dans la région de Tillabéry et Tahoua, avril 2013 et responsable des Nations unies, Niamey, avril 2013.

<sup>121</sup> La Garde nationale compterait ainsi moins de 2 pour cent d'officiers. En 2010, les éléments des FNIS avaient été les premiers à intercepter les ravisseurs des deux français du bar *Le Toulousain*. Lors de l'accrochage, le seul officier des FNIS présent avait été abattu. L'absence d'officiers en second avait alors interrompu la chasse. Entretien de Crisis Group, officier de gendarmerie, Niamey, avril 2013.

<sup>122</sup> « Niger : exécutions extrajudiciaires et déplacements de populations dans le Nord du pays », communiqué de presse, Amnesty International, 19 décembre 2007. Des membres de la société civile soulignent qu'il existe un sérieux problème d'impunité au Niger. Entretien de Crisis Group, représentants de la société civile, Niamey, avril 2013.

<sup>123</sup> Ainsi, la plupart des officiers ayant organisé la transition militaire en 2010 sont d'origine djerma, à commencer par le général Salou Djibo et le colonel Abdoulaye Badié. En 1976, les deux principaux instigateurs du coup d'Etat contre Seyni Kountché avaient justifié leur action en dénonçant la captation du pouvoir par une élite militaire djerma-songhaï (Grégoire, op. cit., p. 44). Par ailleurs, certains « intégrés » d'origine toubou ou touareg des années 1990 ont rapidement quitté les FNIS parce qu'ils se sentaient bloqués dans l'avancement de leur carrière. Entretien de Crisis Group, anciens rebelles « intégrés », Niamey, avril 2013. D'autres sources estiment que la promotion de certains officiers touareg serait ralentie par la hiérarchie militaire du fait des tensions communautaires. Entretien de Crisis Group, officier de gendarmerie, Niamey, avril 2013.

<sup>124</sup> Par exemple, l'adjoint au chef d'état-major, le colonel Ahmed Mohamed, est d'origine touareg, tout comme le colonel qui dirige la HACP, Mohamadou Abou Tarka. Le haut commandant de la Garde nationale est pour sa part d'origine haoussa. Entretien de Crisis Group, officier occidental, Niamey, avril 2013. Certains officiers issus de minorités estiment ainsi que l'armée n'opère aucune discrimination. Entretien de Crisis Group, lieutenant-colonel d'origine touareg, Niamey, avril 2013. L'implantation de l'école nationale des sous-officiers d'active à Agadez est un signe plutôt encourageant en direction des communautés touareg.

<sup>125</sup> La sélection pour les très convoités stages de formation à l'étranger obéirait ainsi surtout à des règles de clientélisme. Entretien de Crisis Group, officier de gendarmerie, Niamey, avril 2013.

<sup>126</sup> Mahame Tidjani Alou, « Les militaires politiciens », in Idrissa Kimba (dir.), *Armée et politique au Niger*, CODESRIA, Dakar, 2008, p. 93-124.

<sup>127</sup> Idrissa Kimba (dir.), op. cit.

officiers.<sup>128</sup> Les forces de sécurité constituent ainsi une force dont le pouvoir civil doit tenir compte et avec laquelle il a appris à composer.

Le président Issoufou se doit tout particulièrement de ménager des forces armées auxquelles il doit le renversement du précédent régime et qui, selon certains, auraient facilité son élection.<sup>129</sup> A aucun moment il n'a remis en cause l'immunité et les avantages accordés aux anciens membres du CSRD. Il n'a pas non plus cherché à faire l'audit financier de la transition que réclame l'opposition. Le contexte d'insécurité régionale lui a permis d'augmenter de manière substantielle le budget de la défense, parfois au détriment des secteurs sociaux.<sup>130</sup> Le régime actuel poursuit l'effort d'équipement de l'armée entrepris par son prédécesseur, aidé en cela par les pays occidentaux engagés dans la lutte contre le terrorisme.<sup>131</sup> Il a également concédé des avantages aux militaires sous la forme d'augmentations de primes ou de logements sociaux.<sup>132</sup>

Pour autant, le pouvoir civil ne contrôle pas pleinement l'appareil militaire. En procédant aux nominations aux plus hautes fonctions militaires en juin 2011, le président Issoufou a visiblement trouvé un compromis entre ses propres préférences et la nécessité de composer avec les anciens membres du CSRD.<sup>133</sup> Dans les mois qui ont suivi, il a écarté des officiers supérieurs en les affectant dans des ambassades à l'étranger.<sup>134</sup> La méfiance demeure : en juillet 2011, les services de sécurité ont déjoué une tentative d'assassinat contre le président.<sup>135</sup> Peu après, des militaires dont le colonel Abdoulaye Badié, ancien numéro 2 de la junte, ont été arrêtés. Par ailleurs, l'option militariste adoptée au Mali et l'accueil récent de troupes occidentales sur le territoire du Niger suscitent des mécontentements au sein de l'armée.<sup>136</sup> Il est néanmoins difficile d'en mesurer l'ampleur.<sup>137</sup>

<sup>128</sup> Entretien de Crisis Group, chercheur nigérien en sciences politiques, Niamey, avril 2013.

<sup>129</sup> Dans la mesure où la junte a voulu surtout écarter du pouvoir le MNSD (voir partie précédente).

<sup>130</sup> La loi de rectification du budget de l'Etat du 20 juin 2012 double l'investissement public accordé à la défense : elle prévoit une dépense supplémentaire de 40,4 milliards de francs CFA (*Journal officiel de la République du Niger*, spécial no. 15, 30 août 2012, p. 1 142), pour un budget qui atteignait initialement environ 35 milliards de francs CFA (*Journal officiel de la République du Niger*, spécial no. 7, 17 avril 2012). Même doublé, le budget de la défense absorbe moins de 7 pour cent des recettes de l'Etat. Par contre cette augmentation rogne sans doute sur d'autres secteurs : la même loi de rectification annonce l'annulation d'investissements de l'Etat d'un montant de 35 milliards de francs CFA qui affecte entre autres des ministères comme ceux des Finances, de l'Enseignement et même la présidence.

<sup>131</sup> L'armée a reçu les moyens de développer ses forces aériennes, dont l'utilité a été établie dans la répression du MNJ. Les FAN ont acquis deux hélicoptères de transport MI-35 et deux de combat MI-17 sous le président Tandja. En 2013, la France a fait don de trois hélicoptères « Gazelle », les Etats-Unis de deux avions de transport Cessna 208 et le Niger a acheté deux Sukhoï 25, des appareils d'appui au sol pour lesquels il a dû également recruter des pilotes étrangers. Entretien de Crisis Group, officiel occidental, Niamey, avril 2013.

<sup>132</sup> Le ministre de la Défense nationale affirmait ainsi qu'« une subvention de 800 millions a été accordée par le Chef de l'Etat pour accélérer la réalisation de logements sociaux ». « Entretien avec M. Karidio Mahamadou, Ministre de la Défense », *Sahel Dimanche*, 5 avril 2013. D'après une source militaire occidentale, le per diem des militaires nigériens déployés dans le cadre des opérations de contrôle des frontières a été doublé en octobre 2012. Entretien de Crisis Group, officiel occidental, Niamey, avril 2013.

<sup>133</sup> « Compte rendu du conseil des ministres du 3 juin 2011 », ORTN ([www.ortn.ne](http://www.ortn.ne)).

<sup>134</sup> Plusieurs colonels proches du CSRD et plus particulièrement du colonel Badié, ont été nommés à l'étranger. « Comment Issoufou désarme les gradés », *La Lettre du Continent*, no. 633, 12 avril 2012.

<sup>135</sup> « Niger : des militaires arrêtés pour tentative de putsch », *Le Monde*, 26 juillet 2011.

<sup>136</sup> En septembre 2010, suite à l'enlèvement de sept employés d'Areva, la France a obtenu l'utilisation de l'espace aérien nigérien. « La France envoie 80 militaires pour tenter de retrouver les otages »,

Un équilibre fragile s'est établi entre le régime actuel et l'armée. Cette dernière peut toujours intervenir subitement dans le jeu politique, notamment si les institutions se bloquent à nouveau.<sup>138</sup> L'insécurité régionale pourrait constituer un autre motif d'intervention surtout si les militaires sont la cible d'attaques comme le 23 mai à Agadez.

## 2. Le jeu des partis politiques

Le parti au pouvoir n'est pas majoritaire à l'Assemblée nationale. Pour gouverner, il a composé une première coalition, la Mouvance pour la renaissance du Niger (MRN), composée du PNDS-Tarraya (37 députés), du Moden-Lumana (23 députés), de l'ANDP (huit députés) et de l'Union pour la démocratie et la république (UDR)-Tabatt (six députés).<sup>139</sup> Une telle alliance est chose courante au Niger : la majorité des sièges à l'Assemblée échoit rarement à un seul parti. L'alliance constituée autour d'Issoufou apparaît cependant fragile. Elle s'est établie sur les décombres de la CFDR qui éclate au moment des élections de 2011.<sup>140</sup> Après la victoire relative du PNDS aux élections locales du 11 janvier 2011, le Moden et la CDS décident de rejoindre le MNSD au sein de l'Alliance pour la réconciliation nationale (ARN), constituée le 25 janvier à quelques jours des élections législatives et présidentielles. Cependant, à l'issue des législatives et du premier tour des présidentielles remportés par le PNDS, Hama Amadou et le Moden font volte-face et rejoignent Mahamadou Issoufou contre Seyni Oumarou.<sup>141</sup>

---

France 24, 20 septembre 2010. Les moyens déployés par la France ont varié dans le temps mais n'ont semble-t-il pas quitté le Niger. Ils appuieraient même l'opération nigérienne Malibéro (de surveillance de la région) et tout particulièrement la sécurisation des sites miniers. En janvier 2013, l'opération Serval est l'occasion d'un renforcement de cette présence avec notamment le déploiement de trois drones *Harfang*. « Rapport d'information sur l'opération Serval au Mali », Assemblée nationale, no. 1288, Paris, 18 juillet 2013 ; « Niger : le président Issoufou confirme la présence de forces spéciales françaises au Nord », *Niger 24*, 4 février 2013. De leur côté, en janvier 2013, les Etats-Unis ont obtenu du président Issoufou l'autorisation de déployer trois drones non armés, ainsi qu'une centaine de soldats. Les diplomates français se sont d'ailleurs agacés de la rapidité avec laquelle les Etats-Unis ont été autorisés à déployer leurs drones quand les Français ont dû négocier l'installation des leurs pendant plus d'un an. Entretien de Crisis Group, diplomate occidental, Niamey, avril 2013. Voir section V.E.

<sup>137</sup> Des rumeurs difficilement vérifiables évoquent même la présence au sein de l'armée d'officiers favorables à certains réseaux islamistes. Entretien de Crisis Group, responsable de la sécurité d'une ONG internationale, Niamey, avril 2013.

<sup>138</sup> En 2011, dans un article de la revue *Le béret vert*, Karingama Waly Ibrahim, le chef d'état-major du président de la République, appelait ses confères à rompre avec les pratiques d'immixtion dans l'arène politique. Il se montre particulièrement critique à l'encontre de Djibo Salou, l'ex-chef du CSRD. Colonel Karingama Waly Ibrahim, « Le retour à la caserne », *Le béret vert*, 7 avril 2011, reproduit dans *Opinions*, no. 138, 13 avril 2011.

<sup>139</sup> L'opposition est regroupée dans l'Alliance pour la réconciliation nationale autour du MNSD-Nassara et de la CDS-Rahama.

<sup>140</sup> Elle présente même des similitudes avec l'éphémère majorité constituée autour du président Mahamane Ousmane en 1993. Il est frappant de constater combien les acteurs en place lors du blocage des années 1993-1995 sont les mêmes qu'aujourd'hui. Cela signale une fois de plus le problème important de renouvellement des élites politiques au Niger.

<sup>141</sup> Seyni Oumarou est Premier ministre de Mamadou Tandja, à l'époque du *tazartché*. Africa Yearbook 2011 et entretien de Crisis Group, représentant de la société civile à Niamey, avril 2013.

L'alliance du Moden et du PNDS permet au régime actuel de disposer de la majorité des sièges.<sup>142</sup> En échange de cette alliance, Hama Amadou a obtenu la présidence de l'Assemblée nationale et six ministères. La MRN a cependant montré à plusieurs reprises des signes de fragilité en partie liés à la position singulière d'Hama Amadou.<sup>143</sup> Pour ce dernier âgé de 63 ans, la prochaine élection présidentielle en 2016 représente la dernière chance d'accéder à la magistrature suprême. Pour se porter candidat, il lui faut quitter la majorité présidentielle au meilleur moment. Cette perspective hypothèque la solidité de l'alliance présidentielle depuis le départ.

En juin 2013, le PNDS est mis en minorité à l'Assemblée lors d'un vote sur le statut des douanes. La rumeur d'un remaniement ministériel enfle brusquement. Le 13 août, le président Issoufou annonce la formation d'un gouvernement d'union nationale qu'imposent selon lui des défis sécuritaires inédits. Ce gouvernement reste confié à Brigi Rafini qui nomme des figures issues du MNSD. Le remaniement apparaît cependant limité : les principaux ministres issus du PNDS restent en effet à leurs postes. De son côté, le Moden s'estime lésé et suspend sa participation. Quatre des six ministres refusent cependant de suivre la ligne du parti et ouvrent une crise à l'intérieur du Moden. De son côté, la participation du MNSD au nouveau gouvernement suscite des tiraillements internes et fragilise son président, Seyni Oumarou, lequel s'est longtemps montré hostile à l'idée d'une entrée au gouvernement. Le rapprochement avec le PNDS est peut-être plus le fait de Mamadou Tandja, qui garde beaucoup d'influence au sein du MNSD, et qui aurait rencontré à plusieurs reprises le président Issoufou ces derniers mois.

Au final, la formation de ce gouvernement, qui n'a d'union nationale que le nom, apparaît plus comme une manœuvre politique qu'une réponse aux enjeux sécuritaires. Elle n'a pas encore de vainqueur clair et pourrait même à terme fragiliser l'ensemble des grandes formations politiques : le Moden se déchire sur sa participation, la position du MNSD ne fait l'unanimité au sein de ses rangs et la nouvelle coalition autour du PNDS semble très fragile. La majorité présidentielle repose de plus en plus sur des liens personnels entre des responsables politiques et le président Issoufou plutôt que sur une alliance solide entre formations politiques. Dans ce contexte, la menace d'un blocage similaire à la situation connue en 1994-1995 ne peut être écartée. La prochaine session parlementaire servira de test décisif pour la solidité du nouveau gouvernement et de la majorité sur laquelle il s'appuie.

### 3. Contre-pouvoirs et garde-fous de la démocratie

Le Niger s'est progressivement doté d'institutions en charge de protéger la démocratie. Certaines, comme la Cour constitutionnelle, ont progressivement acquis une réputation de relative indépendance à l'égard du pouvoir. En 2009, la Cour résiste au projet du *tazartché* jusqu'à sa dissolution par Mamadou Tandja. En 2012, ses arrêts conduisent à la démission de deux ministres.<sup>144</sup> En avril 2012, elle juge également

<sup>142</sup> L'alliance avec l'UDR et l'ANDP ne suffit pas à garantir une telle majorité.

<sup>143</sup> Au début de l'année 2013, des rumeurs ont couru sur le possible départ d'Hama Amadou, qu'il a tardé à démentir. Laoual Sallaou Ismaël, « Dislocation de la MRN: le président Hama Amadou se défend », *La Roue de l'Histoire*, no. 652, mars 2013.

<sup>144</sup> Ces derniers contrevenaient à l'article 52 de la Constitution qui interdit aux pouvoirs exécutif et législatif de « prendre part [...] aux marchés publics et privés de l'État ». Alors qu'elle ne rend pas plus d'une demi-douzaine d'arrêts par an en matière constitutionnelle à la fin de l'époque Tandja, la Cour retrouve une activité plus intense sous le président Issoufou. Elle a rendu 21 arrêts en 2012 et déjà sept sur la première moitié de l'année 2013 ([http://cour-constitutionnelle-niger.org/arrets\\_](http://cour-constitutionnelle-niger.org/arrets_)

conforme à la Constitution la levée d'immunité de huit députés, accusés de détournements de fonds publics, votée par l'Assemblée sur demande du gouvernement.<sup>145</sup>

D'autres organes sont plus récents et leur fonctionnement plus incertain. Créé en 2004, le Conseil national du dialogue politique (CNDP) est censé veiller à la qualité des échanges entre pouvoir et opposition. Ses détracteurs la qualifient plutôt de « conseil national du dialogue des sourds ». <sup>146</sup> Le poste de médiateur de la République existe pour sa part depuis 2008. Il est actuellement occupé par un chef de parti politique, ce qui n'est pas nécessairement la meilleure manière de garantir son indépendance.<sup>147</sup> Certaines institutions apparaissent trop dépendantes du pouvoir ou des jeux partisans.

Le cas des organes de lutte contre la corruption et la criminalité financière en est une bonne illustration. Le Niger s'est doté d'institutions comme la Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif), créée en 2004, la Haute Autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Halcia) en juillet 2011 et le Bureau information, réclamation et lutte contre la corruption et le trafic d'influence dans le milieu judiciaire (BIR/LCTI) en octobre 2011. Il faut saluer la création de ces organes mais rappeler qu'ils émergent du fait de sollicitations des bailleurs en matière de bonne gouvernance. Leur fonctionnement et leur indépendance font également l'objet de critiques.<sup>148</sup> Même s'il ne faut pas les négliger, ces institutions liées à l'Etat jouent encore un rôle incertain et contesté de garde-fous de la démocratie et de la bonne gouvernance.

En marge des institutions étatiques, la société civile joue depuis les années 1990 un rôle important de défense des droits politiques et sociaux. Des groupes comme l'Association nigérienne de défense des droits de l'homme (ANDDH) ou l'ONG Timidria contribuent au processus de démocratisation.<sup>149</sup> Les organisations de la société civile

---

constitutionnelle\_par\_an.php). Ses membres insistent sur le fait que les décisions sont prises sans pression de l'exécutif. Entretien de Crisis Group, membre de la Cour constitutionnelle, Niamey, avril 2013.

<sup>145</sup> L'opposition avait saisi la Cour constitutionnelle pour violation du principe de séparation des pouvoirs. La plupart des députés concernés par la procédure sont liés au MNSD. Ce dernier juge partisane une initiative gouvernementale menée sous couvert de lutte contre la corruption. Entretien de Crisis Group, député de l'opposition, Niamey, avril 2013.

<sup>146</sup> Entretien de Crisis Group, chercheur de l'université de Niamey, avril 2013.

<sup>147</sup> Il s'agit d'une autorité indépendante qui reçoit les réclamations concernant le fonctionnement des organismes publics et émet des recommandations. Le premier médiateur était Mamane Oumarou, ancien Premier ministre de Seyni Kountché. En août 2011, une nouvelle loi a été votée pour instituer la fonction de médiateur de la Septième République (réduisant son mandat de six à quatre ans). En 2011, le président Issoufou a ainsi nommé Cheffou Amadou, ancien Premier ministre de 1991 à 1993 et chef du RSD-Gaskiya, au poste de médiateur de la République.

<sup>148</sup> Ainsi les activités de la Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif), créée en 2004, sont limitées parce qu'elle dépend des déclarations de transferts faites par les banques et n'a pas les moyens de surveiller les canaux de l'économie informelle qu'emprunte la criminalité financière. Entretien de Crisis Group, ancien membre de la Centif, Niamey, avril 2013. En avril 2013, l'opposition a critiqué la Halcia, remettant en question sa constitutionnalité, son indépendance et son utilité. Dès la première année de fonctionnement, le conflit opposant le président de la Halcia au vice-président qui lui reproche une gestion opaque du budget n'a certainement pas aidé à asseoir sa crédibilité. Laoual Sallaou Ismaël, « Fonctionnement de la Halcia: la guerre est ouverte ... », *La Roue de l'Histoire*, 2 avril 2012.

<sup>149</sup> Créée comme l'ANDDH en 1991, Timidria lutte contre l'esclavage et défend les droits des populations d'origine servile au Niger. Cette association a notamment obtenu d'être représentée au sein de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et d'organiser des campagnes de sensi-

et notamment les syndicats animent des mouvements de protestation sociale, parfois de manière virulente.<sup>150</sup> Le pouvoir actuel est cependant issu d'un parti politique longtemps resté dans l'opposition et ayant tissé des liens importants avec la société civile. Cette proximité est jugée problématique par certains activistes, qui estiment que ces liens entravent le rôle d'aiguillon du pouvoir qui incombe à la société civile.<sup>151</sup>

La société civile recherche actuellement un second souffle qui pourrait venir d'organisations plus jeunes et pugnaces comme le Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (Rotab). Créé en 2006, il concentre ses activités sur la question sensible des revenus liés aux industries extractives. Il développe un discours très critique à l'égard des grandes compagnies étrangères comme à l'égard de l'Etat.<sup>152</sup> Il exige principalement la révision des contrats miniers et la transparence dans la répartition des fonds publics générés par ces contrats.<sup>153</sup>

#### 4. Le régime Issoufou et la société civile islamique

Depuis les années 1990, les associations religieuses, en particulier celles qui se réclament de l'islam, investissent de plus en plus fréquemment l'espace public à l'occasion de débats parfois virulents sur les questions sociales et politiques.<sup>154</sup> La première mobilisation d'envergure nationale débute en 1993 autour d'un projet de « code de la famille » rejeté par de nombreux représentants islamistes qui considèrent que le texte fait la promotion de valeurs morales occidentales contraires à l'islam.<sup>155</sup> La mobilisation est telle que le pouvoir renonce. En mars 2011, des manifestants descendent dans les rues de Niamey à la suite d'une rumeur selon laquelle le gouvernement de transition s'apprête à faire voter un code de la famille.<sup>156</sup> Plus récemment, en janvier 2013, des manifestations ont lieu contre un projet de loi visant à protéger la scolarité des

---

bilisation avant les élections. Mahamane Tidjani Alou, « Démocratie, exclusion sociale et quête de citoyenneté : cas de l'association Timidria au Niger », *Journal des africanistes*, no. 70 (2000), p. 173-195.

<sup>150</sup> Comme l'atteste la grève des enseignants contractuels qui exigeaient fin 2011 leur intégration définitive dans la fonction publique.

<sup>151</sup> L'un d'entre eux déclare : « Il faut civiliser plus largement la société civile nigérienne : on y va trop pour les per diem et les postes ». Il met également en cause « les partenaires extérieurs [qui] ne sont pas assez exigeants ». Entretien de Crisis Group, président d'une association de la société civile, Niamey, avril 2013. Par ailleurs, beaucoup d'hommes politiques ont leur ONG ou leur association, qui leur sert à patienter et rester influent quand ils perdent un mandat ou à capter la rente de l'aide. Olivier de Sardan, op. cit.

<sup>152</sup> Dans une déclaration commune, le Rotab et le GREN (Groupe de réflexion et d'action sur les industries extractives au Niger) soulignaient que : « depuis plusieurs années, notre pays exploite de nombreuses ressources naturelles, mais les retombées de ces activités profitent peu aux citoyens. Cette situation déplorable est imputable non seulement à la mauvaise négociation des contrats mais aussi au laxisme des autorités [...] qui peinent à faire appliquer strictement les conventions ». Déclaration du GREN-Rotab, Niamey, 27 juillet 2012, disponible sur <http://sites.nova-technologies.com>.

<sup>153</sup> Entretien de Crisis Group, président d'une ONG nigérienne, Niamey, avril 2013. Ce dernier reconnaît que l'« on a peur de la situation au Mali, donc on a peur de bouger ».

<sup>154</sup> La population nigérienne est musulmane à 95 pour cent. Sounaye, « L'Islam au Niger : éviter l'amalgame », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, no. 28 (2011), en ligne.

<sup>155</sup> Leonardo Villalon, « The Moral and the Political in African Democratization: The Code de la famille in Niger's Troubled Transition », *Democratization*, vol. III, no. 2 (1996), p. 41-68.

<sup>156</sup> En février 2011 à Niamey, des manifestants répondant à l'appel de « l'Association pour la culture et l'orientation islamique » ont « brûlé symboliquement [...] une copie du projet du document portant code de la famille », Xinhua, 9 mars 2011.

filles jusqu'au lycée.<sup>157</sup> L'Etat est fréquemment accusé de subir l'influence de pays occidentaux cherchant à briser les valeurs morales de l'islam ou à lutter contre la natalité et la croissance démographique des sociétés musulmanes sous couvert de défense des droits des femmes.<sup>158</sup>

Pour certains analystes, « les organisations religieuses sont la première force d'opposition au Niger et non les partis politiques ». <sup>159</sup> Ces associations ne se cantonnent pas au seul rôle d'opposition, elles défendent également un projet de réislamisation de la société qui, pour certains, passe par l'islamisation de l'appareil d'Etat.<sup>160</sup> Ainsi depuis 1999, la Constitution stipule que le président de la République, le Premier ministre, le président de l'Assemblée nationale et les membres de la Cour constitutionnelle prêtent serment sur le Livre Saint de leur confession.<sup>161</sup> A l'occasion des débats sur le *tazartché* en 2009, le Collectif des associations islamiques du Niger (Casin) s'est officiellement impliqué pour exiger une nouvelle constitution mettant fin à la séparation de la religion et de l'Etat.<sup>162</sup>

L'influence grandissante de l'islam sur l'Etat ne traduit pas seulement le reflet d'une crispation conservatrice ou d'un repli identitaire. Elle représente également l'émergence d'une société civile islamique désireuse de moraliser la vie publique alors que l'Etat peine à « faire reposer la gouvernance sur des principes séculiers et laïcs ». <sup>163</sup> Le rôle de l'islam dans l'espace public ne doit pas être perçu de manière simpliste. Il est pluriel et reflète l'extrême fractionnement de la société civile islamique nigérienne. L'islamisme politique se développe au Niger mais il serait bien excessif de réduire toutes les formes d'expression aux courants intégristes et jihadistes qui, eux, demeurent minoritaires.

Engagé aux côtés de ses alliés occidentaux dans la lutte contre les groupes islamistes armés terroristes, le pouvoir doit également composer avec une partie de l'opinion publique qui considère la guerre contre le terrorisme comme une agression

---

<sup>157</sup> L'Assemblée nationale a préféré renvoyer le projet de loi au gouvernement que de le soumettre au vote. Entretien de Crisis Group, chercheur du Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), Niamey, avril 2011.

<sup>158</sup> Au Niger, le taux global de fécondité atteint le chiffre record de sept enfants par femme (unicef.org). Les partenaires occidentaux considèrent cette forte croissance démographique comme une véritable « bombe à retardement ». Entretien de Crisis Group, expert occidental en développement, Niamey, avril 2013. L'historienne américaine Barbara Cooper, spécialiste du genre au Niger, souligne les incompréhensions réciproques entre populations et experts internationaux sur la question sensible de la fécondité et de la reproduction. Elle écrit notamment que les populations nigériennes « interprètent le "planning familial" comme une intrusion génocidaire dans leurs existences reproductives ». Barbara Cooper, « De quoi la crise démographique est-elle le nom ? », *Politique africaine*, no. 130 (2013), p. 69.

<sup>159</sup> Entretien de Crisis Group, chercheur du LASDEL, Niamey, avril 2011.

<sup>160</sup> Ce projet entre en rupture avec les valeurs de laïcité héritées du moment colonial. Déjà en 1991, lors de la conférence nationale, le terme de laïcité est remplacé par celui de non-confessionnalité. Entretien de Crisis Group, chercheur du LASDEL, Niamey, avril 2011.

<sup>161</sup> Constitutions des Cinquième et Septième Républiques du Niger. Malgré tout, la Constitution de 2010 maintient le principe de séparation de l'Etat de la religion (article 3) et souligne l'interdiction des partis à caractère ethnique, régionaliste ou religieux (article 9).

<sup>162</sup> Abdoulaye Sounaye, « Ambiguous Secularism », *Civilisations*, no. 58 (2009), texte en ligne.

<sup>163</sup> L'expression de « société civile islamique » est d'Abdoulaye Sounaye (op. cit., 2011). L'idée est ici que prêter serment sur le Livre Saint redonnerait aux fonctions régaliennes une sacralité et une légitimité qu'elles ont perdues. Certaines associations islamiques craignent cependant que ces serments publics banalisent l'acte et lui fassent perdre de son importance. Entretien de Crisis Group, chercheur du LASDEL, Niamey, avril 2011.



contre l'islam. Pris entre les impératifs de la sécurité régionale et les attentes de son opinion publique, le pouvoir actuel présente deux faces publiques : l'une se range clairement du côté des alliés occidentaux dans la lutte antiterroriste, l'autre adopte des références islamiques pour mieux asseoir sa légitimité populaire.<sup>164</sup>

---

<sup>164</sup> Le président fait ainsi référence au calife Omar pour décrire sa relation à l'islam politique. « Je ne suis pas un intégriste, mais j'aime citer le calife Omar, le troisième calife de l'Islam. C'était un homme juste ». Entretien du président Issoufou à *Jeune Afrique*, juillet 2011. Entretien de Crisis Group, chercheur du LASDEL, Niamey, avril 2013.

## IV. Les Touareg dans la Septième République

Estimés à 10 pour cent de la population nigérienne, les Touareg constituent le troisième groupe ethnique après les Haoussa et les Djerma-Songhaï.<sup>165</sup> Ils sont nombreux dans les régions de l'Azawak nigérien (région de Tahoua) et de l'Air (région d'Agadez) mais sont également présents dans l'ensemble des huit régions du Niger. La région d'Agadez, perçue comme le cœur historique des Touareg du Niger, est habitée par une population de plus en plus composite.<sup>166</sup> Le contraste Nord/Sud est ainsi moins prononcé au Niger qu'au Mali.<sup>167</sup> La dispersion des Touareg sur une grande partie du territoire et leur cohabitation ancienne avec d'autres groupes expliquent peut-être que la revendication séparatiste se pose différemment et peut-être avec moins d'acuité qu'au Mali voisin.<sup>168</sup> De nombreux Touareg se déclarent nigériens mais sont également animés d'un sentiment particulariste lié à l'histoire et à la marginalisation politique et socioéconomique.<sup>169</sup>

### A. « Démilitariser » la question touareg

Le président Issoufou bénéficie d'un contexte plutôt favorable face au « problème touareg ». La dernière rébellion du MNJ a subi plusieurs revers militaires inédits.<sup>170</sup> Les violences occasionnées par les deux bords ont accentué le sentiment de fatigue des populations à l'égard des révoltes armées.<sup>171</sup> La crise au Mali relance certes la

<sup>165</sup> Il s'agit cependant d'une estimation ancienne et parfois contestée (INS/RGP, 1988). Le dernier recensement de 2013 n'a pas encore été officiellement publié mais il ne semble pas comporter de données ethniques. En comparaison, les Touareg, du moins les personnes ayant le tamasheq pour langue maternelle, représentent 3,5 pour cent de la population malienne. Ils se concentrent essentiellement (84 pour cent) dans les trois régions du Nord. Sedyou Moussa Traoré et al., *Recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH-2009). Analyse des résultats définitifs*, Bamako, décembre 2011, p. 75-76.

<sup>166</sup> En 2011, la région d'Agadez compte environ 500 000 habitants sur un total de 15,5 millions. L'industrie minière qui s'y est développée depuis les années 1970 a attiré une main d'œuvre originaire du Sud qui cohabite avec les Touareg de l'Air et s'est principalement installée dans les villes comme Arlit et Agadez.

<sup>167</sup> Le contraste entre populations « noires » et « blanches » (ou « rouges ») apparaît également moins marqué qu'au Mali. Il n'est pas inexistant pour autant. L'insurrection du MNLA au Mali aurait d'ailleurs nourri un mouvement de défiance spécifique à l'égard des Touareg « blancs » au Niger. Entretien de Crisis Group, représentant d'une ONG internationale, Niamey, avril 2013.

<sup>168</sup> Celle-ci n'est pas absente, en particulier parmi de jeunes intellectuels (entretien de Crisis Group, ancien membre du MNJ, Niamey, avril 2013). Elle semble cependant minoritaire et moins répandue que dans les années 1990. Un ancien élu, ex-membre des fronts des années 1990, déclarait ainsi : « je ne crois plus aux micro-Etats, encore moins aux Etats basés sur l'ethnie, je crois dans les grands ensembles ». Entretien de Crisis Group, ancien élu touareg, Niamey, avril 2013. « Nos revendications portent plus sur le sentiment d'exclusion que sur les territoires [...] Il n'est pas possible de créer une République de l'Air » déclarait ainsi à Crisis Group un autre responsable des fronts des années 1990. Entretien de Crisis Group, ancien ministre touareg, Niamey, avril 2013.

<sup>169</sup> Entretiens de Crisis Group, Touareg de différents statuts (élus ou anciens élus, responsables d'ONG, anciens combattants et anciens chefs des fronts des années 1990 et 2000). En 2007, la plateforme des revendications du MNJ traduit bien le sentiment de stigmatisation qui anime certains Touareg en dénonçant « une administration qui parle avec mépris et arrogance en terme de « vous » la population et « nous » l'Etat ». Programme des revendications du MNJ, cité par Deycard, op. cit., p. 434.

<sup>170</sup> Entretiens de Crisis Group, officier supérieur, Bamako, juillet 2013 et ancien représentant du MNJ, Niamey, avril 2013.

<sup>171</sup> Entretien de Crisis Group, ancien élu touareg, Niamey, avril 2013.

problématique touareg mais les préoccupations sécuritaires des pays occidentaux offrent aussi au régime nigérien de nouvelles ressources pour traiter ces questions.<sup>172</sup> Si elle ne rompt pas avec l'ensemble des pratiques passées, la politique du président Issoufou ouvre des perspectives nouvelles.

La nomination d'un Premier ministre touareg originaire de l'Aïr, Brigi Rafini, est un geste important d'ouverture envers les communautés du Nord.<sup>173</sup> La trajectoire civile de ce serviteur de l'Etat n'est cependant pas un grand gage de légitimité aux yeux des cadres et combattants des anciens fronts.<sup>174</sup> Plus largement, de nombreux Touareg ont intégré les cabinets ministériels et la haute fonction d'Etat.<sup>175</sup> Cette présence s'est développée avant l'avènement de la Septième République, mais les autorités actuelles cherchent à promouvoir plus explicitement un modèle de réussite reposant sur l'instruction et les compétences plutôt que sur les armes et la référence identitaire.<sup>176</sup> Comme le déclare un ancien élu touareg à Crisis Group, le pouvoir veut « casser l'idée que la voie de la promotion c'est la rébellion ».<sup>177</sup> Le gouvernement ménage toujours les anciens chefs de front mais la décentralisation ouvre pour ces derniers les voies d'une « normalisation ». Des cadres politiques et chefs militaires touareg comme Mohamed Anacko, Issouf Ag Maha et Rhissa Feltou se reconvertissent ainsi en devenant conseillers régionaux ou maires.<sup>178</sup>

<sup>172</sup> Il s'agit par exemple de l'instrument de stabilité, un programme de l'UE appuyé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui « vise essentiellement à impulser une nouvelle dynamique de développement économique, social et culturelle des zones confrontées à une problématique spécifique de développement influencée par des conditions précaires de sécurité » (pnud.ne). Elle intègre un volet « contribution à la consolidation de la paix dans la région du nord (CCPNN) dont l'objectif est la sécurisation de la zone Nord du Niger (Agadez, Tillabéry et Tahoua) ». Ce programme sert par exemple à financer la création d'une police municipale dans la région d'Agadez ou à faciliter la réinsertion de jeunes sans emploi dans cette région. Le budget total de ce programme (environ 4,6 millions d'euros) reste néanmoins encore modeste.

<sup>173</sup> Certes le président Kountché a lui aussi nommé un Premier ministre touareg, Hamid Algabid, en 1983. Mais sa nomination a lieu dans un contexte de répression policière et de tensions croissantes entre le pouvoir militaire et les élites touareg.

<sup>174</sup> Entretiens de Crisis Group, ancien chef de front, Niamey, avril 2013 et chercheur français, Dakar, septembre 2013.

<sup>175</sup> A titre d'exemples : le chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, le chef de cabinet adjoint du Premier ministre, le chef d'état-major adjoint des armées, le haut-commissaire à la consolidation de la paix, etc. Pour certains, cette présence touareg dans la haute fonction publique se renforce (entretien de Crisis Group, ancien chef de front, Niamey avril 2013). D'autres reprochent au contraire à Brigi Rafini de faire de la « figuration » dans un gouvernement qui compte peu de ministre touareg contrairement à l'époque Tandja (entretien de Crisis Group, ancien ministre touareg, Niamey, avril 2013). Dans le secteur privé, Mohamed Akotey, un proche de feu Mano Dayak, est devenu « directeur de la société commune d'exploitation des ressources d'uranium mise en place conjointement par le gouvernement nigérien et Areva ». Deycard, op. cit., p. 250.

<sup>176</sup> Dans le même temps, le pouvoir continue de promouvoir des rencontres régulières, ou « fora de la paix », lors desquelles autorités, société civile et anciens membres des groupes armés se rencontrent. En 2012, il s'en est tenu à Arlit, Tchintabaraden et Diffa. Emmanuel Grégoire, « Islamistes et rebelles touaregs maliens : alliances, rivalités et ruptures », *EchoGéo*, 3 juillet 2013, p. 10.

<sup>177</sup> Entretien de Crisis Group, ancien élu touareg, Niamey, avril 2013.

<sup>178</sup> Mohamed Anacko, l'actuel président du conseil régional d'Agadez, est l'ancien chef de l'Union des forces de la résistance armée (UFRA). Après la signature des accords d'Alger en 1997, il est devenu conseiller spécial à la présidence puis haut-commissaire à la restauration de la paix. Par ailleurs, des élections communales sont organisées depuis 2004 et régionales depuis 2011. Aujourd'hui, la majorité des maires des quinze communes de la région d'Agadez sont touareg. Un poste de haut rang dans l'administration ne garantit cependant pas une rupture complète avec les mouvements armés. Ainsi, Issouf ag Maha, élu maire de Tchirozérine en 2004, rallie le MNJ fin 2007. Deycard,

De même, avec l'appui des bailleurs de fonds, les autorités cherchent à développer des programmes de réinsertion économique à destination des Touareg dans les régions d'Agadez et de Tahoua. Là encore, ces programmes ne sont pas nouveaux mais le régime actuel tente de leur donner une impulsion originale. Ainsi ils ne s'adressent plus aux « anciens combattants » mais désormais aux « jeunes à risque », indiquant une volonté de rompre avec l'idée d'une prime donnée à la rébellion.<sup>179</sup> Ces programmes sont par ailleurs gérés en liaison avec la Haute Autorité à la consolidation de la paix, une institution créée en 2011 qui a pris le relais du Haut-Commissariat à la restauration de la paix créé en 1994. Ce changement de nom reflète la volonté de privilégier une approche fondée sur le développement socioéconomique plutôt que le suivi politique d'accords de paix désormais anciens.<sup>180</sup> Mahamadou Issoufou est également le premier président à recommander publiquement un recrutement local dans l'industrie minière.<sup>181</sup> Or l'accès aux emplois générés par l'uranium est une revendication ancienne des mouvements touareg.

Ces innovations sont intéressantes et reflètent la volonté du régime actuel de rompre avec la position plus intransigeante du président Tandja à l'égard des Touareg. Il reste cependant à en mesurer les effets sur le terrain. Elles participent d'un apaisement certain mais encore fragile et n'ont pas mis un terme définitif aux tensions entre pouvoir central et communautés touareg.

## B. *Des tensions persistantes*

Les positions du nouveau régime sur la question touareg ne font pas l'unanimité. D'abord, l'attention particulière que le pouvoir porte à cette question agace d'autres communautés. Certains dénoncent les avantages obtenus par la menace et la rébellion. Des chefs communautaires estiment que les revendications des Touareg éclipsent injustement celles d'autres groupes.<sup>182</sup> La région d'Agadez, épice de révoltes passées, est certes pauvre mais elle n'est pas la plus déshéritée du Niger.<sup>183</sup>

---

op. cit., p. 277-278 et 314 et entretien de Crisis Group, ancien membre de la rébellion touareg, Niamey, avril 2013.

<sup>179</sup> Certes, les bénéficiaires restent souvent les mêmes personnes mais les logiques de l'accès à l'aide en milieu touareg évoluent progressivement. Entretien téléphonique de Crisis Group, chercheur français, septembre 2013.

<sup>180</sup> C'est ce qu'indiquait le colonel Abou Tarka, haut-commissaire à la consolidation de la paix, dans un entretien accordé en 2011 : « Les nouvelles autorités conscient [sic] du fait que la paix a besoin de fondations économiques solides ont préféré le terme de consolidation de la paix pour montrer, un, que la paix est acquise et, deux, qu'il faut la consolider en s'attaquant à ce qui la détermine en dernière analyse, c'est-à-dire l'économique ». Ibrahim Diallo, « Colonel Abou Tarka : de l'énergie au Service de la paix au Niger », Afrik.com, 12 décembre 2011.

<sup>181</sup> Entretien de Crisis Group, ancien chef de front touareg, Niamey, avril 2013.

<sup>182</sup> Citant l'exemple touareg, un représentant associatif peul lançait par bravade « on va jeter nos bâtons [en référence aux bergers peuls] et prendre des kalash ». Entretien de Crisis Group, représentant d'une association peule, Niamey, avril 2013. Le Niger a par ailleurs connu d'autres épisodes de tensions intercommunautaires comme celles provoquées en 2007 par la tentative du gouvernement d'expulser de l'Est du pays plusieurs milliers d'Arabes mahamides originaires du Tchad.

<sup>183</sup> Ainsi, la région d'Agadez est celle où le pourcentage de naissances ayant eu lieu dans un établissement de santé est le plus élevé après Niamey. De même, la région d'Agadez bénéficie du taux brut de scolarisation le plus élevé après Niamey. Sources : rapport des enquêtes démographiques et sanitaires 2006 et 2012 ; Annuaire des statistiques scolaires du ministère de l'Éducation de base 2010-2011. Ces statistiques cachent par contre de fortes disparités à l'intérieur de la région d'Agadez entre les centres urbains et les zones reculées.

Ensuite, les positions prises par le gouvernement sur la crise malienne ont créé des remous parmi les Touareg du Niger.<sup>184</sup> L'intransigeance à l'égard du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) est mal comprise.<sup>185</sup> Certains reprochent au pouvoir de se montrer plus dur envers les rebelles du MNLA qu'envers les organisations terroristes.<sup>186</sup> Ils agitent même la possibilité d'une extension du conflit au Niger si la répression s'abat sur le MNLA et les Touareg du Mali. Des liens ont toujours existé entre mouvements rebelles nigériens et maliens.<sup>187</sup> En 2012, de petits groupes de Touareg nigériens ont rejoint le Mali pour soutenir le MNLA dans un mélange d'opportunisme et de conviction.<sup>188</sup> Le risque d'une extension des rébellions touareg du Mali vers le Niger n'est donc pas insignifiant.<sup>189</sup> D'autres chefs touareg sont cependant solidaires de la position officielle à l'égard du MNLA. Ils estiment que l'option séparatiste appartient au passé et se montrent dubitatifs quant à une possible extension du conflit malien au Niger. Un ancien élu touareg confie ainsi à Crisis Group : « on ne va pas aller mourir dans une autre aventure au Mali ».<sup>190</sup>

Au niveau local, la décentralisation permet certes l'accès de représentants touareg à des postes de responsabilité mais ces derniers restent handicapés par le manque de compétences dans la gestion des affaires publiques et par la lenteur des transferts de ressources promises par l'Etat.<sup>191</sup> Les relations entre autorités locales et administration centrale restent tendues, comme en témoignent à Agadez les rapports compliqués entre le gouverneur, un militaire représentant l'Etat et le président de la région, un ancien chef de front.<sup>192</sup> Plus largement, les projets de réinsertion et de relance économiques apparaissent limités face au chômage et à l'effondrement du tourisme.

---

<sup>184</sup> Dans un entretien accordé à RFI en juin 2012, Bazoum Mohamed, ministre des Affaires étrangères, déclare au sujet des différents groupes armés au Nord-Mali : « Pour moi, c'est la même chose. On peut passer du MNLA à Ansar Dine, comme on peut passer d'Ansar Dine au MNLA, avec beaucoup d'allégresse ». Et d'ajouter « l'option militaire est la seule qu'il y a lieu de retenir, lorsqu'il s'agit de se battre contre AQMI et tous ceux qui accepteraient d'être associés avec cette organisation jusqu'au bout ». Entretien de Christophe Boisbouvier avec Mohamed Bazoum, RFI, 4 juin 2012.

<sup>185</sup> Voir Seydou-Kaocen Maïga, « Lettre d'un Touareg au Président Issoufou du Niger », *L'enquêteur*, no. 691, 6 février 2013. Cadre à la Sopamin (Société de patrimoine des mines du Niger), Seydou-Kaocen Maïga est également un ancien porte-parole du MNJ.

<sup>186</sup> Regrettant des discours radicaux contre le MNLA, en particulier ceux prononcés par le ministre des Affaires étrangères, un ancien chef de front déclare : « ce qui touche les touareg du Mali, touche les touareg du Niger ». Entretien de Crisis Group, ancien ministre touareg, Niamey, avril 2013.

<sup>187</sup> Ainsi, en 2007, le MNJ d'Alambo Aghali avait très tôt reçu le soutien d'Ibrahim Bahanga, qui avait lancé son propre mouvement armé touareg au Nord-Mali en mai 2006. « Entretien avec Ibrahim Bahanga », *Temoust*, 30 août 2007. Bahanga dirigeait l'Alliance démocratique pour le changement (ADC). Il est décédé en août 2011.

<sup>188</sup> Entretien de Crisis Group, cadre touareg originaire du Niger, Niamey, avril 2013. Ce dernier précisait au sujet des recrues nigériennes du MNLA que « les gens circulent en fonction de ce qu'on leur offre et du rapport de force ».

<sup>189</sup> Estimant que le problème de la marginalisation des Touareg au Sahel était structurel, un ancien représentant du MNJ confiait à Crisis Group : « Le Niger, c'est le Mali dans cinq ans ». Entretien de Crisis Group, ancien représentant du MNJ, Niamey, avril 2013.

<sup>190</sup> Entretien de Crisis Group, ancien élu touareg, Niamey, avril 2013.

<sup>191</sup> La nouvelle Constitution oblige l'Etat à reverser une partie des revenus miniers aux collectivités territoriales. Il y a cependant d'importants retards dans les versements et une certaine opacité sur les montants réellement dus par l'Etat. Entretien de Crisis Group, responsable du Rotab, Niamey, avril 2013. En mai 2013, le gouvernement a cependant procédé à une modification des codes miniers et pétroliers pour rétrocéder 15 pour cent des recettes aux communes et aux conseils régionaux.

<sup>192</sup> Entretien de Crisis Group, ancien chef de front touareg, Niamey, avril 2013.

Le trafic reste l'une des rares options pour les *ishumars*.<sup>193</sup> Si tous les trafics ne sont pas criminels, une partie génère de la violence et le banditisme constitue toujours une réelle préoccupation dans les régions nord.

Enfin, les rapports entre forces de sécurité et populations sont toujours empreints de tensions. Les défections de contingents touareg au Mali et au Niger lors des récentes rébellions ont conduit les autorités militaires à la prudence dans l'emploi des troupes touareg. L'état-major cherche à mélanger les contingents et à affecter les militaires sur l'ensemble du territoire quelle que soit leur origine.<sup>194</sup> Cette politique est nécessaire pour faire de l'armée un véritable « creuset national » mais elle se heurte à de nombreux obstacles.<sup>195</sup> Localement, la méfiance entre civils et militaires demeure.<sup>196</sup> L'armée est également accusée de ne pas s'ouvrir suffisamment à des officiers issus de la minorité touareg.<sup>197</sup>

La question de la représentation des Touareg dans d'autres secteurs publics comme l'éducation ou la santé est par contre rarement soulevée. Malgré les efforts du régime actuel pour « démilitariser » la question touareg, cela témoigne, d'un côté comme de l'autre, de la prégnance du prisme sécuritaire dans la réponse à cette question.

---

<sup>193</sup> Voir note de bas de page 48.

<sup>194</sup> Il existe deux voies de recrutement pour les membres touareg des forces de sécurité : la procédure normale ou l'intégration à la faveur des accords de paix. Il est dans les deux cas difficile d'obtenir des statistiques fiables. Deycard, op. cit., p. 276. En 1997-1998, environ 1 500 combattants auraient été intégrés dans les différentes forces de sécurité. Seul un petit nombre (environ 250) intègre les FAN, à la fois parce que celles-ci restent hostiles à l'intégration et parce qu'elles représentent également l'ennemi pour les combattants touareg. Ces derniers intègrent en plus grand nombre les FNIS créées en 1997 et composées alors de la Garde républicaine et des nouvelles Unités sahariennes de sécurité (USS). Cependant, ces dernières unités ont connu de nombreuses défections en 2007. En avril 2010, le CRSD rassemble USS et Garde républicaine en une même Garde nationale. Grégoire, op. cit., p. 68-69 ; Lawel Chekou Koré, *La rébellion touareg au Niger* (Paris, 2010), p. 107-108 et entretien de Crisis Group, officier occidental, Niamey, avril 2013.

<sup>195</sup> En 2007, la plateforme du MNJ dénonçait le fait que « les intégrés au sein des FNIS souffrent du diktat des FAN, du manque de confiance de l'Etat et n'ont aucune chance de progression de carrière dans un Etat qui les regarde comme potentiellement dangereux ». Il demandait par ailleurs l'attribution d'un quota de postes d'officiers supérieurs des FAN à des Nigériens originaires du Nord. Deycard, op. cit., p. 437-438.

<sup>196</sup> La création récente d'une police municipale, conçue comme une police de proximité, est en ce sens une expérience intéressante. Sa pérennité et le périmètre exact de ses activités restent toutefois incertains.

<sup>197</sup> Entretien de Crisis Group, ancien chef de front touareg, Niamey, avril 2013. Ce dernier estime que l'armée reste l'un des derniers secteurs fermés à l'intégration des populations nomades. Selon lui, le Niger est doté d'« une armée mono-ethnique au sommet ». Il existe pourtant d'importants officiers supérieurs d'origine touareg. Cependant, une source militaire malienne estime qu'il y a moins d'officiers touareg au Niger qu'au Mali. En effet, contrairement à son voisin, le Niger n'aurait pas accepté que les rebelles intègrent l'armée en conservant le grade acquis dans la rébellion. Entretien de Crisis Group, colonel malien, Bamako, août 2013. Une source militaire occidentale évoque pour sa part les carrières bloquées ou ralenties de nombreux officiers touareg. Entretien de Crisis Group, officier occidental, Niamey, avril 2013.

### C. Une communauté divisée dans son rapport à l'Etat

Aujourd'hui, société et élites touareg sont divisées dans leur rapport à l'Etat. Certains rejettent la lutte armée et font le choix de « conquérir Niamey de l'intérieur ». <sup>198</sup> Ils ne croient plus « aux micro-Etats, encore moins aux Etats basés sur l'ethnie ». <sup>199</sup> D'autres estiment en revanche que la société touareg est toujours discriminée. Ils défendent l'autonomie de l'Aïr et de l'Azawak et se disent prêts à recourir de nouveau à la lutte armée si nécessaire. Il s'agit notamment de jeunes intellectuels qui défendent leurs positions par conviction, mais d'autres le font surtout pour protéger une situation de rente qu'ils occupent entre l'Etat et les régions du Nord : ils agitent périodiquement la menace de la lutte armée pour faire valoir ensuite leur capacité à calmer les « jeunes » ou « les ex-combattants ». <sup>200</sup>

La césure est également générationnelle et sociale. De nombreux jeunes et ex-combattants marginalisés reprochent aux anciens chefs des luttes armées d'avoir trahi la cause et d'avoir monopolisé les ressources associées aux traités de paix. La rancœur à l'égard de ces derniers est parfois tout aussi forte qu'à l'encontre de l'Etat central. <sup>201</sup> Certains jeunes refusent de soutenir une lutte armée qui servirait surtout des intérêts personnels ou criminels. D'autres estiment au contraire qu'il revient aux jeunes générations d'organiser la « troisième rébellion » pour prendre en main leur propre destinée, comme leurs aînés avant eux mais aussi peut-être contre eux. Si la société est animée d'une profonde lassitude à l'égard de la violence armée, la situation actuelle laisse encore peu d'options aux jeunes pour sortir du marasme économique et du désœuvrement. <sup>202</sup>

Le malaise d'une partie du monde touareg est donc encore important au Niger. Les autorités nigériennes restent ainsi nerveuses à l'idée d'une reprise des violences armées dans le Nord. Elles ménagent des chefs touareg ou arabes soupçonnés de conserver des capacités de nuisance réelles. Ainsi, Abta Hamidine, ancien chef du Mouvement des jeunes arabes du Niger, et Aghali Alambo, ancien chef du MNJ, sont arrêtés dans le cadre d'une affaire de trafic d'armes impliquant AQMI en juin 2011

---

<sup>198</sup> L'Etat n'est plus pour eux un adversaire. Certes l'ouverture est encore imparfaite mais elle répond mieux à leur désir de promotion sociale. On trouve parmi ces individus d'anciens chefs de front qui ne sont pas prêts à risquer leur réussite socioéconomique pour une aventure armée incertaine. L'un d'eux déclare à Crisis Group : « Je n'aurais pas dit cela il y a dix ans mais aujourd'hui on peut prendre l'Etat du Niger. Sans les armes [...] Il n'y a plus le bloc en face ». Entretien de Crisis Group, ancien chef de front touareg à Niamey, avril 2013.

<sup>199</sup> Entretiens de Crisis Group, ancien élu touareg, ancien militant des mouvements de lutte armée des années 1990, Niamey, avril 2013.

<sup>200</sup> L'autorité sur les anciens combattants et les jeunes Touareg est cependant l'objet de tensions et de contestations. Les anciens chefs des années 1990 utilisent les cérémonies annuelles de commémoration des « Flamme de la Paix » pour afficher leur autorité. Celle-ci est contestée par des éléments plus jeunes déçus par les promesses non tenues des aînés. Ces derniers sont également contestés par les anciens combattants de second rang qui s'estiment abandonnés. Certains se regroupent dans des associations comme l'Association pour la paix des ex-combattants (APEC). Deycard, op. cit., p. 252 et entretien de Crisis Group, ancien combattant du MNJ, Niamey, avril 2013.

<sup>201</sup> A Agadez, la jeunesse se plaint fréquemment de ne pas recevoir les dividendes de l'uranium. Une partie s'est constituée en associations de la société civile notamment autour de la défense de l'environnement. Officiellement, celles-ci soutiennent des actions pacifiques. Cependant, beaucoup soulignent que si rien n'est fait, cette jeunesse constitue une véritable « bombe à retardement ». Entretien de Crisis Group, ancien ministre touareg, Niamey, avril 2013.

<sup>202</sup> L'économie maraîchère s'est certes développée dans la région d'Agadez, en partie avec le soutien des bailleurs. Cependant, ces activités restent très localisées et il n'est pas certain qu'elles soient particulièrement valorisées par des individus socialisés dans les métiers des armes.

pour le premier, en mars 2012 pour le second. Les deux individus sont néanmoins relâchés fin mars 2012.<sup>203</sup> Les autorités auraient craint que des partisans des deux hommes reprennent les armes.<sup>204</sup> Une telle politique d'accommodement permet sans doute de ménager la sécurité à court terme, mais elle présente des similitudes troublantes avec celle du président malien Amadou Toumani Touré, qui a laissé des chefs nordistes développer des groupes armés et contrôler les trafics.

Au final, la relation du régime actuel aux communautés touareg s'inscrit dans un équilibre fragile entre rupture et continuité. Elle s'illustre d'un côté par une volonté de « démilitariser » la question touareg en favorisant l'intégration des élites dans la haute fonction publique et celle des jeunes par le développement économique. Elle reste cependant prisonnière des lenteurs du développement économique et d'importants enjeux sécuritaires qui ne lui permettent pas de rompre avec les anciens chefs des mouvements armés dont certains sont reconvertis dans l'économie criminelle.

---

<sup>203</sup> Ibrahim Diallo, « Aghali Alambo et Abta Hamidine, inculpés d'actes terroristes, libérés », Afrik.com, 2 avril 2012.

<sup>204</sup> Deux mois plus tard, la presse se fait l'écho du désarmement volontaire d'une milice arabe dans la zone de Tassara dont est originaire Abta Hamidine. « Un groupe de jeunes remettent leurs armes aux autorités », Xinhua, 15 juin 2012. Pour rappel, en 2004, l'arrestation de Rhissa ag Boula, un ancien chef des fronts touareg accusé de meurtre, avait conduit à une reprise de violences dans la région d'Agadez et même à la brève reconstitution du FLAA.



## V. Un environnement régional menaçant

Les voisins du Niger sont à la fois d'indispensables partenaires économiques et une source de préoccupation fréquente. La détérioration de la situation sécuritaire au Nord du Mali, en Libye et au Nord du Nigéria a d'importantes conséquences pour le Niger non seulement pour sa stabilité intérieure mais plus encore pour ses équilibres économiques et sociaux.

### A. Le voisin libyen : anciennes et nouvelles inquiétudes

La Libye est un voisin indispensable et encombrant du Niger.<sup>205</sup> La politique de Mouammar Kadhafi à l'égard de l'espace sahélo-saharien se révèle particulièrement intrusive et versatile.<sup>206</sup> Il défend au départ l'idée d'une unification des populations nomades sous la bannière de la Jamahiriya libyenne. Il appelle également un temps à la formation des « Etats-Unis du Sahel » avant d'en abandonner l'idée.<sup>207</sup> Dans les années 1970 et 1980, il accueille et forme militairement de jeunes Touareg nigériens et maliens.<sup>208</sup> Ces derniers forment ensuite l'ossature militaire des fronts armés des années 1990 au Niger et au Mali. En dépit des liens qui les unissent, Kadhafi ne soutient pas le combat séparatiste des Touareg au Niger mais il fait office d'intermédiaire entre groupes armés et pouvoir central. C'est particulièrement le cas lors de la rébellion de 2007-2009 au Niger : Kadhafi use de son argent et de son influence pour négocier la fin des hostilités et financer le désarmement des rebelles.

La guerre civile libyenne de 2011 a d'importantes conséquences sur le Niger. Kadhafi s'appuie en particulier sur des combattants touareg dont certains sont originaires du Niger et du Mali.<sup>209</sup> Les combats puis la chute du régime provoquent l'exil de combattants touareg et plus encore de 90 000 travailleurs nigériens (200 000 selon Niamey).<sup>210</sup> Le président Issoufou s'inquiète très tôt des retombées du conflit libyen. Il désapprouve publiquement les frappes occidentales et appuie la recherche

---

<sup>205</sup> Les échanges de produits agricoles et de bétail à travers le Sahara sont multiséculaires. Depuis le développement de l'économie pétrolière dans les années 1970, la Libye attire également un nombre important de travailleurs nigériens. Ces migrations saisonnières sont aujourd'hui indispensables à la survie de nombreuses communautés rurales du Niger.

<sup>206</sup> Peu après son arrivée au pouvoir, Kadhafi occupe militairement quelques postes situés au Nord du Niger. En 1971, la signature d'un traité d'amitié calme la situation et fonde une politique de coopération économique. En 1976, les relations se tendent à nouveau : le président Kountché soupçonne Kadhafi de soutenir la tentative de coup d'Etat dans laquelle sont impliqués des officiers touareg et arabes. Les relations entre le Niger et la Libye se renouent sous les présidents Saibou, Ousmane et surtout Maïnassara Baré. Grégoire, op. cit., p. 37, 44 et 192.

<sup>207</sup> Grégoire, op. cit., 2000, p. 44.

<sup>208</sup> Certains sont des militants de la cause touareg mais la majorité fuit surtout la misère et la terrible sécheresse de 1974. Kadhafi se sert de jeunes combattants intégrés à sa garde rapprochée ou à la Légion islamique, la force panafricaine qu'il engage sur des théâtres d'opération à l'étranger (Ouganda, Liban et surtout Tchad). Il s'attache les services de ces combattants en leur octroyant salaires et parfois citoyenneté libyenne. Deycard, op. cit., et rapport Afrique de Crisis Group N°189, *Mali : éviter l'escalade*, 18 juillet 2012, p. 9-11.

<sup>209</sup> Le recrutement de mercenaires nigériens et maliens par Kadhafi pour défendre son régime n'est cependant pas attesté de manière certaine. Voir *ibid* et le rapport Afrique du Nord/Moyen-Orient de Crisis Group N°107, *Popular Protest in North Africa and the Middle East (V): Making Sense of Libya*, 6 juin 2011, p. 21-23.

<sup>210</sup> « Résultats de l'analyse des enregistrements et profil socio-économiques des migrants nigériens retournés suite à la crise libyenne », Organisation internationale pour les migrations, Niamey, sans date.

d'une solution négociée.<sup>211</sup> Il obtient également des aides pour la réintégration économique des migrants et ex-combattants rentrés de Libye.<sup>212</sup>

Au moment de la chute de Kadhafi, l'armée nigérienne monte l'opération Mali-béro visant à surveiller la circulation des armes et des hommes, à prévenir la menace terroriste et à décourager la reprise d'une rébellion armée au Nord.<sup>213</sup> Les FAN organisent notamment le désarmement des combattants revenus de Libye. La mobilisation est réelle mais des doutes subsistent quant à l'efficacité de ce dispositif à contrôler les flux d'hommes et d'armes en provenance d'une Libye décrite comme « un marché d'armes à ciel ouvert ».<sup>214</sup>

Les désordres que connaît actuellement la Libye affectent toujours le Niger. Le Sud-Ouest du pays échappe en grande partie au contrôle de l'Etat central. Des milices communautaires s'y affrontent pour le contrôle des territoires et des trafics.<sup>215</sup> L'instabilité déborde périodiquement une frontière particulièrement poreuse.<sup>216</sup> Cette région est également décrite comme le nouveau refuge de groupes jihadistes ayant fui le Mali. En mai 2013, Niamey déclare que le double attentat d'Agadez et d'Arlit a été préparé depuis le Sud libyen. Tripoli proteste contre ces accusations et reproche

---

<sup>211</sup> Dès juin 2011, le président Issoufou a profité d'un sommet de l'Union africaine pour dénoncer un risque de « somalisation de la Libye ». Lors d'un entretien à *Jeune Afrique* il déclarait : « nous craignons que l'État libyen ne se dissolve, comme cela s'est passé en Somalie, et que des extrémistes religieux accèdent au pouvoir » (entretien de F. Soudan et A. Kappès-Grangé avec le Président Mahamadou Issoufou, *Jeune Afrique*, 29 juillet 2011). Pour une analyse plus large des effets de la chute de Kadhafi sur le Sahel, voir notamment le rapport Afrique de Crisis Group N°180, *L'Afrique sans Kadhafi : le cas du Tchad*, 21 octobre 2011.

<sup>212</sup> En 2012, le Mali aurait également tenté de convaincre sans succès les capitales occidentales de financer l'accueil et le désarmement des combattants venus de Libye. Malgré l'envoi d'un officiel expérimenté, l'atmosphère de corruption généralisée qui entourait le régime du président Touré peu avant sa chute a apparemment découragé d'éventuels bailleurs. Entretien de Crisis Group, diplomate occidental, Bamako, juillet 2013.

<sup>213</sup> Entretien de Crisis Group, ministre de la Défense nationale, Niamey, avril 2013. Dans le cadre de cette opération, 1 200 hommes ont été déployés dans la région d'Arlit. Ce contingent, conséquent pour l'armée nigérienne, est insuffisant pour contrôler un territoire aussi immense, mais avec 500 hommes basés à Arlit, il contribue à sécuriser les sites miniers. « Rapport d'information sur l'opération Serval au Mali », Assemblée nationale, no. 1288, Paris, 18 juillet 2013.

<sup>214</sup> L'expression est de Mathieu Pellerin dans « Le Sahel et la contagion libyenne », *Politique étrangère*, no. 4, 2012, p. 835-847. Il existe une incertitude sur le volume d'armes saisies sur le territoire nigérien en lien avec la crise libyenne. En dépit de ses efforts, Crisis Group n'a pas été en mesure d'obtenir des autorités nigériennes des données précises sur le sujet. Entretiens de Crisis Group, officiers nigériens membres respectivement de la HACP et de la Commission nationale de collecte et de contrôle des armes illicites (CNCCAI), Niamey, avril 2013.

<sup>215</sup> Des officiers libyens d'origine touareg comme le général Ali Kana, partisans de l'ancien régime de Kadhafi, auraient recruté des combattants à Agadez. Ils seraient depuis retournés dans le Sud libyen où des accrochages entre milices communautaires ont eu lieu. Entretien de Crisis Group, source diplomatique occidentale, Niamey, avril 2013.

<sup>216</sup> Barka Wardougou, un ancien chef des FARS, signataire de l'accord d'Alger en 1997 et un moment allié au MNJ, dirige actuellement une milice toubou dans la région de Mourzouk, au sud de Sabha. « Lybie : quand les Toubous se réveillent », *Jeune Afrique*, 16 mai 2012. Cette position lui permet de contrôler divers trafics entre la Libye et le Niger malgré la décision du Premier ministre libyen de fermer officiellement les frontières terrestres en décembre 2012. Entretien de Crisis Group, journaliste nigérien, Niamey, avril 2013. Ces groupes toubou, qui contrôlent aujourd'hui les trafics dans la région frontalière de Mourzouk, cherchent à renforcer leur implantation jusqu'à Agadez où leur présence et leurs investissements financiers créent des tensions avec leurs rivaux touareg. Entretiens de Crisis Group, source militaire occidentale, ancien « intégré » des FARS, Niamey, avril 2013.

en retour au Niger d'abriter des partisans de l'ancien dictateur dont l'un de ses fils, Saadi Kadhafi.<sup>217</sup>

Le gouvernement nigérien a depuis modéré son discours à l'égard de son voisin. Ils devront trouver ensemble les moyens d'une régulation plus pacifiée des zones frontalières comme de la circulation des hommes et des biens.<sup>218</sup> Le Niger devra également faire le deuil du régime de Kadhafi, un régime certes intrusif mais dont les ressources jouaient dernièrement un rôle modérateur dans la sous-région.<sup>219</sup>

## B. *Le Niger et l'émergence d'une menace terroriste au Sahara*

Le Sahara constitue un espace immense sur lequel l'Etat n'est pas absent mais laisse de nombreux espaces favorables à l'implantation de différents groupes armés.<sup>220</sup> A partir des années 2000, des organisations se réclamant du jihadisme armé se développent. Leurs membres entretiennent des liens complexes avec les populations locales, les mouvements rebelles et les bandes criminelles. Le convoi de la drogue s'est certes compliqué depuis l'intervention internationale au Mali mais il ne s'est pas interrompu. Les routes s'adaptent et se déplacent vers l'est du pays.<sup>221</sup> Le contrôle des convois, peut-être parce qu'ils deviennent plus rares, fait l'objet de disputes importantes.<sup>222</sup>

Au Niger, les premiers incidents armés sont signalés dès 2003 lors d'accrochages entre les FAN, des forces spéciales américaines et des éléments issus du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) algérien.<sup>223</sup> En 2007, le GSCP prend le nom d'AQMI. Il se fait d'abord connaître par l'enlèvement d'otages occidentaux au Sahara et plus particulièrement au Niger à partir de 2008.<sup>224</sup> Au départ, l'organisa-

<sup>217</sup> Peu après, des centaines de nigériens sont expulsés du territoire libyen. « Des centaines de clandestins dont de très nombreux nigériens refoulés de Libye », RFI, 29 mai 2013.

<sup>218</sup> Au cours de l'année 2012, le nouveau gouvernement libyen a signé plusieurs accords sur la surveillance des frontières avec ses voisins tchadien, soudanais, tunisien et algérien. Il n'existe pas d'accords similaires avec le Niger, qui a accueilli d'anciens dignitaires du régime Kadhafi. Peter Cole, « Borderline Chaos ? Stabilizing Libya's Periphery », *The Carnegie Papers*, octobre 2012.

<sup>219</sup> Frédéric Deycard et Yvan Guichaoua, « "Whether you liked him or not, Gadafi used to fix a lot of holes". Tuareg insurgencies in Mali and Niger and the war in Libya », *Africanarguments.org*, 8 septembre 2011.

<sup>220</sup> Ainsi le trafic de cocaïne qui se développe particulièrement dans les années 2000 est pris en charge par des convois lourdement armés se déplaçant sur plusieurs pays. Les revenus générés aiguissent les appétits : des groupes se spécialisent dans la capture et la revente des convois. Les Etats ne sont pas absents de ces réseaux qui achètent droit d'entrée et de passage auprès des autorités. La corruption s'étend parfois jusqu'aux plus hauts niveaux de l'Etat et des forces de sécurité, comme au Mali sous le président Touré. Voir le rapport Crisis Group, *Mali : éviter l'escalade*, op. cit. Le Niger n'est sans doute pas épargné mais il est difficile de dire jusqu'à quels niveaux de l'Etat les réseaux de trafiquants réussissent à s'approcher.

<sup>221</sup> Entretien de Crisis Group, expert occidental en sécurité et lutte anti-drogue, Niamey, avril 2013.

<sup>222</sup> Celles-ci ont récemment pris une dimension communautaire inquiétante opposant Touareg, Arabes et Toubou. La cargaison d'un important narcotraffiquant de la région de Tillia aurait ainsi été dérobée par des Touareg liés à un élu de la région d'Agadez au début de l'année 2013. Entretien de Crisis Group, commerçant nigérien de la communauté arabe, Niamey, avril 2013.

<sup>223</sup> Sur le GSPC, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°92, *Islamist Terrorism in the Sahel: Fact or Fiction ?*, 31 mars 2005.

<sup>224</sup> Le premier enlèvement attribué à AQMI est celui de Robert Fowler à une quarantaine de kilomètres de Niamey en décembre 2008. En janvier 2009, quatre européens sont enlevés dans la région de Tassara, à proximité du Mali (trois sont relâchés, un dernier est exécuté). En novembre 2009, l'enlèvement de plusieurs collaborateurs de l'ambassade américaine échoue dans un hôtel de Tahoua.

tion n'opère pas directement sur le sol nigérien mais sous-traite les enlèvements à des groupes criminels locaux qui livrent les otages au Nord du Mali, où AQMI consolide dans les années 2000 sa présence. Au Nord du Niger, l'organisation ne dispose pas d'une telle base arrière mais plutôt de petits relais locaux et de caches d'armes identifiables par GPS.<sup>225</sup>

A partir de 2010, un changement de stratégie s'opère : des attaques ciblent directement l'armée ou les intérêts occidentaux au Niger.<sup>226</sup> En janvier 2010 un affrontement éclate dans les environs de Tilia entre les FAN et des éléments présumés liés à AQMI. En mars 2010, une attaque sur la caserne de Tiloa, à proximité de la frontière malienne, provoque la mort de cinq soldats nigériens.<sup>227</sup> Plusieurs sources évoquent également une tentative d'attentat sur cette même caserne.<sup>228</sup> En septembre 2012, un petit groupe d'individus en possession d'explosifs Semtex est intercepté dans la région d'Arlit.<sup>229</sup> Le risque d'une attaque à l'explosif sur les installations minières du Niger apparaît donc bien avant mai 2013.

En avril 2010, un ingénieur et humanitaire français est enlevé dans la région de Tassara et livré à AQMI au Mali. En septembre 2010, sept employés d'Areva sont enlevés à Arlit et transférés au Mali (trois d'entre eux seront relâchés). En janvier 2011, une tentative d'enlèvement de deux français à Niamey se finit tragiquement par la mort des ravisseurs et de leurs otages interceptés alors qu'ils fuient au Mali. En octobre 2012, six humanitaires africains sont enlevés dans la région de Dakoro, l'un est abattu en résistant et les autres sont emmenés au Mali puis relâchés. Le projet initial visait apparemment un anthropologue italien que les ravisseurs n'ont pu trouver. Entretien de Crisis Group, chargé de sécurité d'une organisation internationale, Niamey, avril 2013 et Keenan, op. cit.<sup>225</sup> En 2009, l'ambassade américaine au Niger note qu'AQMI essaye d'étendre son influence sur le sol nigérien, notamment dans la zone limitrophe avec le Mali et l'Algérie. « Niger : 2009 Country Report on Terrorism », câble de l'ambassade américaine à Niamey, 16 décembre 2009, révélé par WikiLeaks. Elle aurait plus précisément cherché à disposer de relais dans la région de l'Aïr. Elle maintiendrait de petites cellules dormantes mais n'aurait pas réussi à faire souche comme elle l'a fait dans le septentrion malien. De même, suite à l'opération Serval en janvier 2013, des partisans d'AQMI ont fui au Niger mais n'y seraient pas restés et auraient évolué vers le Sud libyen. Entretien de Crisis Group, responsable de lutte antiterroriste, chargé de coopération militaire et ancien élu de la région d'Agadez, Niamey, avril 2013.

<sup>226</sup> Un précédent rapport de Crisis Group a déjà mentionné les heurts de 2004 entre les FAN et le GSPC, qui prend en 2007 le nom d'AQMI. Voir le rapport Afrique de Crisis Group, *Islamist Terrorism in the Sahel*, op. cit. Entre 2005 et fin 2008, AQMI transite mais n'opère plus de manière significative sur le territoire nigérien.

<sup>227</sup> « Country Reports on Terrorism 2010 », département d'Etat américain, août 2011. L'identité des agresseurs et plus encore leurs motivations restent à ce jour incertaines. A notre connaissance, les attaques de Tilia et Tiloa n'ont pas été officiellement revendiquées. Il convient d'être vigilant sur les limites floues qui séparent activités criminelles et actions terroristes. Les attaques de janvier et mars 2010 font ainsi suite à l'assassinat le 28 décembre 2009 de quatre « touristes » saoudiens, crime pour lequel Cheïbane Ould Hama a été condamnée à vingt ans de réclusion au Niger. Cet arabe malien est également soupçonné de l'assassinat de l'attaché militaire américain à Niamey en 2000 et de complicité d'enlèvements d'otages occidentaux au Niger. Qualifié de « terroriste » par les autorités nigériennes, il s'est évadé en juin 2013 lors de l'attaque de la prison civile de Niamey. Les motivations de l'assassinat des Saoudiens sont cependant floues. L'évènement ne figure pas dans le rapport annuel du département d'Etat sur les activités terroristes en 2009. Selon une source nigérienne, il serait plutôt lié à une affaire de contrebande et de mœurs. Entretien de Crisis Group, acteur de la lutte antiterroriste, Niamey, avril 2013.

<sup>228</sup> Le camion n'aurait pas explosé. Les sources interrogées divergent sur la date précise de cet évènement et le situent entre fin 2009 et 2011. Par ailleurs, en juin 2011, des véhicules contenant du Semtex ont été interceptés lors d'un accrochage avec les FAN dans le Nord-Est du pays. Entretien de Crisis Group, responsable de la lutte antiterroriste, Niamey, avril 2013.

<sup>229</sup> Deux d'entre eux auraient été abattus. Entretien de Crisis Group, responsable de la lutte antiterroriste, Niamey, avril 2011. D'autres entretiens menés par Crisis Group n'ont pas confirmé cette

Malgré une implantation probablement réduite, les actions d'AQMI ont un impact important au Niger : les enlèvements ruinent l'économie touristique pourtant prospère au début des années 2000, la présence occidentale au Niger diminue fortement et se concentre désormais à Niamey.<sup>230</sup> Alors que dans la première moitié des années 2000, le pays n'apparaissait pas d'emblée comme l'un des plus menacés de la zone sahélienne, le Niger est dorénavant présenté avec le Mali comme l'un des espaces stratégiques de l'affrontement entre groupes jihadistes et pays occidentaux.

Le discours des autorités nigériennes évolue également. Le président Tandja n'a guère emprunté la rhétorique de la lutte contre le terrorisme sinon pour tenter de convaincre les pays occidentaux de soutenir son combat contre le MNJ. Le président Issoufou, pour sa part, présente la lutte contre le terrorisme comme l'un des axes centraux de son mandat. Comme l'ont fait avant lui Amadou Toumani Touré au Mali ou ses homologues en Mauritanie, on peut se demander s'il n'y voit pas un moyen de capter la rente sécuritaire associée à la lutte contre le terrorisme. Cet engagement est cependant à double tranchant. Il l'a entraîné par exemple dans une attitude plus belliciste sur la crise malienne.

### C. Une politique belliciste au Mali

À l'opposé de la crise libyenne, le président Issoufou s'engage rapidement en faveur d'une option militaire au Mali.<sup>231</sup> L'armée nigérienne fournit à la Misma l'un de ses premiers contingents. Ce dernier, déployé à Gao et Ménaka, est jugé par les experts militaires comme l'un des plus opérationnels de la force africaine.<sup>232</sup> Le pays accepte également sur son territoire la présence de forces armées françaises et américaines, dont des avions et des drones mobilisés lors de l'opération Serval.<sup>233</sup>

L'engagement militaire du Niger au Mali est lié à la conviction que la base arrière dont dispose AQMI au Nord-Mali constitue depuis plusieurs années une menace directe pour le pays. Cet engagement place également le Niger en bonne position pour accéder aux fonds destinés à la sécurisation et au développement du Sahel, des fonds

---

affaire mais mentionnent, pour 2011 et 2012, d'autres cas d'arrestations de personnes en possession d'explosifs sur le territoire nigérien. Les enquêtes sont en cours et il est encore difficile de savoir si ces personnes sont liées à AQMI et prévoyaient d'agir au Niger. Entretiens de Crisis Group, plusieurs spécialistes de la lutte antiterroriste, Niamey, avril 2013.

<sup>230</sup> Aux yeux des occidentaux, la capitale prend progressivement l'allure d'une ville assiégée alors que jusqu'en janvier 2013, le pays n'est impliqué dans aucun conflit.

<sup>231</sup> Dans un entretien accordé à *Jeune Afrique* en juillet 2011, Issoufou déclarait qu'« il n'y a pas de solution militaire en Libye ». *Jeune Afrique*, op. cit.

<sup>232</sup> La ligne politique du président Issoufou a permis un engagement précoce de forces nigériennes rapidement opérationnelles. Dans le sillage de l'opération Malibéro déclenché lors de la crise libyenne, le Niger a déployé près de 2 000 hommes pour surveiller ses frontières septentrionales dès l'été 2012. L'état-major s'est également préparé à l'éventualité d'une intervention militaire alors que la résolution 2085 des Nations unies de décembre 2012 ne programait le déploiement des forces africaines qu'à l'automne 2013. Le Niger a ainsi positionné un bataillon à proximité de la frontière malienne, lequel a été l'un des premiers à être réellement opérationnels dans le cadre de la Misma. Un général nigérien a d'ailleurs assumé les fonctions d'adjoint au chef d'état-major de la mission africaine. Entretien de Crisis Group, expert militaire occidental, Niamey, avril 2013 et « Rapport d'information sur l'opération Serval au Mali », op. cit.

<sup>233</sup> Voir note de bas de page 136. Ces moyens ont été engagés dans la lutte contre les groupes jihadistes au Nord-Mali mais servent plus largement à mettre le Sahel sous surveillance. La durée et le périmètre exact de ces missions étrangères n'ont pas été publiquement clarifiés.

dont l'enveloppe augmente considérablement depuis le déclenchement de la crise malienne en 2012.<sup>234</sup>

Pourtant, l'engagement du Niger au Mali présente également des risques et des coûts. Même s'il reçoit une aide extérieure, le pays assume lui-même une partie des dépenses liées à son implication militaire.<sup>235</sup> Le gouvernement a d'ailleurs procédé à des transferts de dépenses des secteurs sociaux vers la défense et la sécurité, qui à terme pourraient peser sur les grands équilibres du pays.<sup>236</sup> Ensuite, en s'engageant ouvertement dans une lutte antiterroriste que certains Nigériens considèrent d'abord comme celle de l'Occident, le gouvernement prend le risque de s'exposer à des critiques internes.

Dans les milieux dirigeants, certains critiquent l'intervention au Mali. Ils craignent que la population se montre sensible aux discours islamistes radicaux qui présentent le conflit comme une guerre de religion.<sup>237</sup> La présence de troupes étrangères sur le sol nigérien suscite également un malaise jusqu'aux plus hauts niveaux de la hiérarchie militaire.<sup>238</sup> Enfin, certains prédisent que le Niger va devenir une cible privilégiée des groupes qui voudront le punir pour son alliance aux forces occidentales.<sup>239</sup> Le double attentat du 23 mai à Arlit et Agadez, un fait jusque-là sans précédent et revendiqué par des groupes liés à AQMI, matérialise les craintes d'une telle contagion de la menace terroriste au Niger.

Depuis le début de la crise malienne, l'Etat a intensifié l'écoute des prêches dans certaines mosquées.<sup>240</sup> Si une telle surveillance n'est pas nouvelle, elle témoigne d'une plus grande nervosité des autorités envers le risque d'implantation de cellules jihadistes au Niger.<sup>241</sup>

Cette crainte est ainsi évoquée pour la zone de l'Aïr qui pourrait servir de refuge aux membres d'AQMI chassés du Nord-Mali. Si l'aura du mouvement est pour le moment jugé faible dans cette région à majorité touareg, ses moyens financiers peuvent

---

<sup>234</sup> Pour une analyse de la crise malienne de 2012, voir le rapport Afrique de Crisis Group, *Mali : éviter l'escalade*, op. cit.

<sup>235</sup> S'il bénéficie d'une aide extérieure, il n'est pas évident que celle-ci suffise à assumer toutes ces dépenses, surtout si la prise en charge par la Minusma tarde à venir.

<sup>236</sup> Le ministre de la Défense reconnaît que l'augmentation du budget de la défense en 2012 « c'est de l'argent que l'on prend à l'éducation et à la santé ». Rémi Carayol, « Niger, au milieu du chaos », *Jeune Afrique*, 24 avril 2013.

<sup>237</sup> Un prédicateur qui qualifiait les soldats nigériens servant au Mali de mécréants a ainsi été brièvement arrêté par les autorités. Ces prêches n'ont pas forcément une très large audience mais ils inquiètent le pouvoir. Ce dernier réagit en encourageant des oulémas de l'AIN à discréditer l'action des terroristes en les présentant comme de mauvais musulmans. Entretien de Crisis Group, universitaire spécialiste de l'islam au Niger, source diplomatique occidentale, Niamey, avril 2013.

<sup>238</sup> Au-delà des sensibilités liées à l'histoire et au sentiment nationaliste, certains estiment que l'intervention au Mali permet à la France de renforcer son contrôle sur les intérêts miniers au Niger. Ils estiment que le président actuel n'a pas su poursuivre la politique souverainiste du président Tandja. Ce dernier est souvent perçu comme un homme ferme et moins dépendant à l'égard des intérêts français.

<sup>239</sup> Le contingent nigérien a été l'objet d'une attaque suicide ratée à Ménaka. « Guerre au Mali : une action kamikaze contre le contingent nigérien déjouée à Ménaka », *Slate Afrique*, 11 mai 2013.

<sup>240</sup> L'accès du territoire aurait ainsi été fermé à des prédicateurs pakistanais soupçonnés d'appartenir à la *dawa*, une confrérie religieuse à laquelle appartenait Iyad ag Ghali, le fondateur d'Ançar Eddine. Entretien de Crisis Group, chef de mission d'une ONG internationale, Niamey, avril 2013.

<sup>241</sup> Plusieurs sources évoquent la présence de nigériens parmi les auteurs de l'attaque contre la caserne d'Agadez en mai 2013. Entretien téléphonique de Crisis Group, responsable sécurité d'une ONG internationale, juillet 2013 et chercheur français, septembre 2013.

lui amener des recrues. Comme le dit un ancien élu touareg, « AQMI est un business qui paye mieux qu'Areva ». <sup>242</sup> Certains craignent le développement de liens entre radicalisme religieux et appartenance touareg à l'instar du Nord du Mali.

L'implantation du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) dans la région de Gao frontalière du Niger constitue une autre source d'inquiétude. <sup>243</sup> Le mouvement est dirigé par des individus originaires des différentes communautés arabes de la zone sahélo-saharienne, souvent perçues comme des « populations blanches ». <sup>244</sup> Cependant, le groupe recrute également parmi les populations dites « noires » de la boucle du Niger, notamment de jeunes Songhaï et Peul. <sup>245</sup> Parmi ces recrues locales se trouvent des Nigériens qui ont trouvé refuge dans leur pays d'origine au moment du déclenchement des frappes aériennes françaises. <sup>246</sup> Ainsi, une composante nigérienne se développe en lien avec des mouvements jihadistes armés initialement présents au Mali. Il reste cependant difficile de dire quelle serait leur motivation à poursuivre la lutte armée au Niger. Certains ont rejoint le MUJAO par opportunisme plus que par conviction. Rien n'indique encore que le mouvement va se structurer et grandir au Niger.

Il existe aujourd'hui des raisons de s'inquiéter d'une possible augmentation des actes terroristes au Niger. Il ne faut cependant pas surestimer ces risques ou se tromper sur leur nature. Le développement de mouvements contestant à l'Etat le contrôle du territoire à la façon de Boko Haram ou d'Ançar Eddine est faible. Comme le souligne un contact touareg à Crisis Group, AQMI « n'a pas encore trouvé au Niger son Iyad Ghali ». <sup>247</sup> Par contre, les enlèvements ou les attentats contre les symboles de l'Etat et les intérêts occidentaux sont plus probables. Ils pourraient suffire à me-

<sup>242</sup> Entretien de Crisis Group, ancien élu touareg, Niamey, avril 2013.

<sup>243</sup> Le MUJAO est un mouvement jihadiste probablement né d'une scission interne à AQMI en 2011. Il se signale d'abord par l'enlèvement de touristes européens à Tindouf en octobre 2011. En février 2012, il participe avec le MNLA et AQMI à la prise de la ville de Gao avant de se retourner contre le MNLA en juin. Le groupe s'est dispersé au moment de l'offensive Serval en janvier 2013. En août, il annonce sa fusion avec la *katiba* el-Mouaguiine Biddam (« Signataires par le sang ») de Mokhtar Belmokhtar dans un nouveau groupe dénommé les « Mourabitounes ». Voir le rapport de Crisis Group, *Mali : éviter l'escalade*, op. cit., p. 17.

<sup>244</sup> La seule exception est Hicham Bilal, un ressortissant nigérien, réputé être le seul « noir » à avoir commandé une brigade du MUJAO. Il a présenté sa reddition aux autorités nigériennes en novembre 2102. Bakary Guèye, « Un commandant du MUJAO quitte le groupe terroriste au Mali », *Magharebia*, 12 novembre 2012 et entretien de Crisis Group, spécialiste de la lutte antiterroriste, Niamey, avril 2013.

<sup>245</sup> Une centaine de jeunes Peul nigériens, souvent d'anciens membres des milices d'autodéfense, auraient ainsi rejoint le MUJAO en 2012 notamment après la mort d'Amadou Diallo, l'ancien chef du Ganda Izo. Ils voyaient dans le MUJAO un mouvement susceptible de restituer un ordre moral et une forme de protection contre les agressions et les vols de bétail attribués aux Touareg. Au moment des frappes françaises, ils ont traversé la frontière et se sont installés pour la plupart dans le nord de la région de Tillabéry où ils ont des attaches familiales. Entretien de Crisis Group, représentant de la communauté peul de Tillabéry et élu d'origine peul, Niamey, avril 2013.

<sup>246</sup> Il y aurait ainsi des cellules du MUJAO à la fois dans le nord de la région de Tillabéry, dans la région de Tahoua mais aussi à Niamey.

<sup>247</sup> Entretien de Crisis Group, ancien élu de la région d'Agadez, Niamey, avril 2013. Iyad ag Ghali, à la tête du mouvement islamiste touareg Ançar Eddine, est un chef particulièrement charismatique qui a rallié autour de sa personne de nombreux jeunes combattants. Voir le rapport de Crisis Group, *Mali : éviter l'escalade*, op. cit., p. 3 et 12-13. Il n'existe pas au Niger de chef aussi influent qu'Iyad ag Ghali ou que le Nigérien Mohamed Yusuf, fondateur de Boko Haram. Il y aurait cependant eu récemment des tentatives d'AQMI pour recruter un chef touareg d'envergure mais en vain. Entretien de Crisis Group, ancien ministre d'origine touareg, Niamey, avril 2013.

nacer la stabilité d'un régime encore fragile et exposé par ses positions bellicistes sur la crise malienne. Enfin, il convient de rappeler que, dans l'histoire récente du Niger, le principal producteur de violences est moins la religion que l'Etat lui-même. Les violences engendrées par la lutte antiterroriste sur les populations civiles sont limitées au Niger mais les récents développements au Nigéria voisin devraient inciter à la vigilance.

#### D. Une politique de la prudence vis-à-vis du Nigéria

A l'instar de la Libye, le Nigéria est un voisin utile et encombrant. Les forts liens commerciaux entre les deux pays bénéficient aux riches réseaux commerçants transfrontaliers alors que les populations rurales du Sud-Niger figurent parmi les plus pauvres du monde.<sup>248</sup> Les hommes et les idées circulent d'autant plus facilement que les populations sont unies par de forts liens historiques, linguistiques et culturels.

Les violences politiques et religieuses du Nord du Nigéria débordent régulièrement sur le Niger. Au début des années 1980, des fidèles du Maïtatsine, dont de nombreux Nigériens, fuient la violente répression du mouvement par l'armée nigérienne et traversent la frontière jusqu'aux régions de Maradi et Zinder.<sup>249</sup> Dans les années 1990, le mouvement izala venu du Nord-Nigéria recrute de nombreux adeptes dans le Sud du Niger. Sa volonté de purifier la pratique de l'islam et sa critique des confréries soufies engendrent des tensions conduisant à l'incendie de mosquées ou à des affrontements entre croyants.<sup>250</sup> Si le Niger s'inquiète d'une possible contagion des tensions religieuses sur son territoire, il n'affiche pas vis-à-vis des groupes religieux radicaux la même politique de répression que son voisin nigérien. Il adopte plutôt une approche mêlant relative tolérance, surveillance des prêches et actions ponctuelles de fermeté.

Le développement récent de Boko Haram au Nigéria suscite par contre de nouvelles inquiétudes.<sup>251</sup> Engagé surtout après 2009 dans une lutte armée avec les forces de sécurité nigériennes, le mouvement développe des bases-arrières au Niger, notamment

---

<sup>248</sup> Le pouvoir d'achat et les besoins des grandes cités nigériennes aspirent la production céréalière nigérienne et poussent les prix à la hausse. Ce commerce céréalière est contrôlé par de puissants hommes d'affaires haoussa, dont les ramifications familiales s'étendent de part et d'autre de la frontière. Ces réseaux économiques sont impliqués dans la vie politique au Niger notamment lors des campagnes électorales pendant lesquelles de grands commerçants nigériens apportent d'importantes contributions financières. Emmanuel Grégoire, *Les Alhazai de Maradi (Niger) : histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens* (Paris, 1986).

<sup>249</sup> Le Maïtatsine est un courant islamique hétérodoxe dont le chef, un prédicateur originaire du Cameroun établi à Kano, s'est autoproclamé prophète en 1979. Le mouvement, qui recrute parmi les couches les plus déshéritées du Nord-Nigéria, dégénère en émeutes urbaines sévèrement réprimées dans la première moitié des années 1980. La répression aurait provoqué la mort de près de 8 000 personnes entre 1980 et 1985. Elizabeth Isichei, « The Maitatsine Risings in Nigeria 1980-1985: A Revolt of the Disinherited », *Journal of Religion in Africa*, vol. 17, no. 3 (1987), p. 194-208.

<sup>250</sup> Entretien de Crisis Group, chercheur nigérien spécialiste de l'islam, Niamey, avril 2011. Zachari Maïkorema, *L'islam dans l'espace nigérien de 1960 à 2000* (Paris, 2009). Le mouvement izaliste reste influent mais il met désormais plus l'accent sur l'enseignement que sur la prédication. Les tensions importantes des années 1990 ont fait place à une attitude d'accommodement réciproque, accompagnée de regains de tensions périodiques. Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°168, *Northern Nigeria: Background to Conflict*, 20 décembre 2010, en particulier les pages 18 à 20.

<sup>251</sup> Ibid ; Adam Higazi, « Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria », *Politique africaine*, no. 130 (2013), p. 137-164. En dehors du Nord du Nigéria, le mouvement affecte également le Nord du Cameroun et le Sud-Est nigérien.



dans les régions de Diffa et de Zinder.<sup>252</sup> Cette présence suscite la nervosité des autorités nigériennes comme celle des chancelleries occidentales à Niamey.<sup>253</sup> Jusqu'à présent, le Niger constitue une zone de refuge et non un théâtre d'opération pour Boko Haram. Certains signes suggèrent pourtant un possible changement de stratégie.

Au cours de l'année 2012, le mouvement renforce ses contacts avec les groupes jihadistes qui occupent le Nord-Mali même si l'ampleur des échanges de recrues, de matériel et d'argent reste inconnue.<sup>254</sup> En février 2012, dans la région de Diffa, la police nigérienne démantèle un réseau d'une quinzaine de personnes qui préparent une opération contre la garnison militaire locale.<sup>255</sup> Depuis le début de l'année 2013, les violences ont franchi un nouveau palier dans l'état du Borno provoquant l'afflux de milliers de civils dans la région de Diffa.<sup>256</sup> Les autorités craignent l'infiltration de nouveaux militants de Boko Haram dans la zone. En juin, l'attaque de la prison de Niamey sème le trouble : si des zones d'ombre demeurent sur les commanditaires de l'opération, il est certain que plusieurs membres de Boko Haram figurent parmi les prisonniers évadés.<sup>257</sup> Enfin, le développement récent d'Ansaru, une dissidence de Boko Haram appelant à frapper de préférence des cibles occidentales, fait peser de nouvelles craintes d'enlèvements ou d'attaques contre les intérêts étrangers au Niger à partir du Nigéria.<sup>258</sup>

Le Nigéria encourage son voisin à se montrer plus ferme dans la lutte contre Boko Haram.<sup>259</sup> En octobre 2012, les deux pays ont signé des accords pour organiser des

---

<sup>252</sup> Dans la région de Diffa, Boko Haram compterait sur les liens communautaires qui unissent les populations kanuri présentes de part et d'autre de la frontière. Ce sont parmi elles que le groupe recrute la plupart de ses militants. Par ailleurs, il disposerait à Zinder d'une structure médicale où le mouvement envoie ses blessés. Entretien de Crisis Group, spécialiste de la lutte antiterroriste, Niamey, avril 2013.

<sup>253</sup> Dès 2006, l'ambassade américaine à Niamey fait état de demandes formulées par les autorités locales de Diffa pour le développement de programmes de développement visant à contrebalancer le développement du radicalisme religieux venu du Nord-Nigéria et du Tchad. « Niger : Requests from all corners for more U.S », câble de l'ambassade américaine à Niamey, 22 septembre 2006, révélé par WikiLeaks. En janvier 2008, l'ambassade de France estime que la présence d'AQMI au Niger est limitée mais elle s'inquiète de l'influence de mouvements religieux radicaux implantés au Nord-Nigéria. « Niger : Engagement with France in TSCTP Countries », câble de l'ambassade américaine à Niamey, 24 janvier 2008, révélé par WikiLeaks.

<sup>254</sup> Les passeurs empruntaient le territoire nigérien où certains ont été arrêtés. Il ne faut certes pas exagérer l'existence d'un mouvement terroriste pan-sahélien mais des courriers, de l'argent et des recrues ont transité entre le Nigéria et le Nord du Mali. Entretien de Crisis Group, responsable de la lutte antiterroriste, Niamey, avril 2013.

<sup>255</sup> Entretien de Crisis Group, chargé de sécurité d'une organisation internationale, Niamey, avril 2013.

<sup>256</sup> Au départ, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a déclaré qu'il s'agissait principalement de Nigériens retournant dans leur pays (Bulletin humanitaire, 22 mai 2013). Plus récemment, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a reconnu la présence de nombreux réfugiés nigériens, ce qui à terme pose la question de leur prise en charge. « Nigeria offensive pushes 6,000 refugees into Niger – UN », Reuters, 11 juin 2013.

<sup>257</sup> « Des "terroristes" ont profité de l'attaque de la prison de Niamey pour s'évader », RFI, 3 juin 2013.

<sup>258</sup> Entretien de Crisis Group, spécialiste occidental de la lutte antiterroriste, Niamey, avril 2013.

<sup>259</sup> En juillet 2009, des douzaines de membres nigériens de Boko Haram ont ainsi été expulsés dans leur pays d'origine par les autorités nigérianes. « Niger : 2009 Country Report on Terrorism », op. cit. Quelques mois auparavant, le président nigérian Goodluck Jonathan avait décrété l'état d'urgence dans le Nord-Est du pays et la fermeture des frontières avec le Niger. « Nigéria : état d'urgence et frontières fermées », RFI, 2 janvier 2012. En août 2013, le Nigéria expulse en quelques jours près de 22 000 ressortissants étrangers, principalement nigériens, en lien avec sa lutte contre Boko Haram. « Nigeria departs 22,000 as part of anti-insurgency fight », Agence France-Presse, 23 août 2013.

patrouilles communes afin de surveiller les frontières.<sup>260</sup> Mais soucieux d'éviter d'envenimer la situation, le Niger répond avec prudence au problème Boko Haram.<sup>261</sup> Il est davantage préoccupé à endiguer la contagion depuis le Nord-Nigéria qu'à réprimer un mouvement encore discret au Niger.

### E. *Les préoccupations sécuritaires des alliés occidentaux*

Depuis plusieurs années, la présence militaire occidentale se renforce au Sahel et notamment au Niger. Depuis les enlèvements de 2010, la France cherche à consolider son dispositif pour mieux réagir en cas d'enlèvements et renforcer la sécurité de sites uranifères perçus comme stratégiques.<sup>262</sup> Début 2013, elle obtient des facilités accrues pour utiliser les aérodromes de Niamey et d'Agadez.<sup>263</sup> Des réservistes des forces spéciales participeraient à la sécurisation des sites d'Areva et prêteraient main forte aux forces nigériennes dans la lutte antiterroriste.<sup>264</sup> La présence militaire française au Niger dépasse le simple « point d'appui occasionnel » que décrit le ministre français de la Défense en mai 2013.<sup>265</sup> Depuis octobre 2009, la France appuie également le projet Jussec, un programme de réforme des systèmes judiciaire, douanier et de sécurité intérieure.<sup>266</sup>

Depuis les années 2000, les Etats-Unis renforcent eux aussi leur coopération militaire au Sahel avec les programmes Pan-Sahel Initiative (PSI) puis Trans-Saharan Counter Terrorism Initiative (TSCTI).<sup>267</sup> Leurs efforts, initialement centrés sur le Mali et la Mauritanie, se renforcent au Niger depuis quelques années.<sup>268</sup> En 2013, ils font

<sup>260</sup> « Le Niger et le Nigéria renforcent leur coopération et signent un accord de défense », RFI, 19 octobre 2012. Ces patrouilles manquent cependant de moyens et ont révélé des procédures différentes dans le traitement de la question Boko Haram. Entretien de Crisis Group, chargé de sécurité d'une organisation internationale, Niamey, avril 2013.

<sup>261</sup> En mars 2013, Reuters affirme que l'assaut mené par l'armée nigérienne contre le village de Baga, accusé d'abriter des militants jihadistes, s'est fait avec le soutien de forces militaires tchadiennes et nigériennes. Ces dernières ont cependant démenti l'information.

<sup>262</sup> La préoccupation est cependant plus ancienne. Ainsi, dès 2008, la France soutient l'organisation à Niamey d'un séminaire régional sur la lutte antiterroriste. « Niger : November 25-27, 2008 Regional Seminar on Terrorism and Trafficking », câble de l'ambassade américaine à Niamey, 3 décembre 2008, révélé par WikiLeaks.

<sup>263</sup> Elles y déploient trois drones *Harfang*.

<sup>264</sup> Les forces françaises au Niger auraient ponctuellement appuyé l'opération Malibéro (voir note de bas de page 136). Elles sont également engagées en mai 2013, à la demande du président Issoufou, pour neutraliser les derniers éléments terroristes lors de l'attaque sur la caserne d'Agadez. Cependant, la présence militaire française ne doit pas être surestimée dans une période où les budgets de la défense français sont menacés de coupes drastiques. Au-delà des forces nigériennes, la sécurité des zones minières est surtout assurée par des compagnies privées, comprenant d'anciens militaires français comme d'anciens rebelles touareg. Jean Guisnel, « La sécurité d'Areva entièrement assurée par d'anciens militaires français », *Le Point*, 20 septembre 2010. Par ailleurs, la présence de forces spéciales françaises à proximité des sites miniers n'a été confirmée ni par le groupe Areva ni par les autorités françaises.

<sup>265</sup> Olivier Fourt, « Le Niger, un "point d'appui" opérationnel pour la France », RFI, 27 mai 2013.

<sup>266</sup> Doté d'un budget relativement modeste de 4 millions d'euros, ce projet est également mené au Mali et en Mauritanie.

<sup>267</sup> En 2004, les forces américaines entraînent ainsi 130 soldats nigériens d'une force spéciale d'intervention dans le cadre de la Pan Sahel Initiative. Voir le rapport de Crisis Group, *Islamist Terrorism in the Sahel*, op. cit., p. 1.

<sup>268</sup> Le Niger est déjà le premier bénéficiaire de l'aide américaine fournie à travers la TSCTI entre 2005 et 2008. Le pays bénéficie de programmes d'assistance évalués à 44 millions de dollars, contre

don de matériel militaire incluant des véhicules et des moyens aériens aux forces nigériennes. Depuis février 2013, le Niger est le premier pays d'Afrique de l'Ouest à accueillir la présence de drones américains. Les Etats-Unis ont également renforcé des programmes d'aide au développement directement reliés à leurs préoccupations sécuritaires et antiterroristes.<sup>269</sup>

Cette présence militaire occidentale accrue se double d'une coopération policière renforcée en particulier dans les domaines de la lutte anti-drogue et antiterroriste. L'Union européenne s'investit dans ces deux domaines dans le cadre de sa « stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel » adoptée en mars 2011. Celle-ci intègre plusieurs composantes, notamment les programmes liés à l'Instrument de stabilité (IDS) et la mission EUCAP Sahel Niger. Créée en juillet 2012 pour une durée de deux ans, l'EUCAP est une mission civile de renforcement des capacités liée à la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Son objectif principal est de « mettre en place une approche intégrée, cohérente et durable en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée au Niger » en développant également la coopération régionale.<sup>270</sup>

L'IDS comporte pour sa part deux grandes composantes.<sup>271</sup> Le volet long terme (IDS LT) vise au renforcement des capacités de lutte antiterroriste au Sahel, essentiellement au Niger à travers des formations. L'IDS court terme (IDS CT) appuie des programmes d'assistance à destination de zones et de groupes choisis pour leurs dimensions sécuritaires, comme par exemple la création de polices municipales dans les communes de la région d'Agadez.<sup>272</sup> La coopération en matière policière a produit des résultats positifs dont témoigne par exemple la création d'un service central de lutte contre le terrorisme en février 2011. Cependant, les différents acteurs impliqués dans ce domaine concèdent que leurs activités se chevauchent parfois et que la coordination est assez laborieuse.<sup>273</sup>

---

37 pour le Mali et 24 pour la Mauritanie. « Combating Terrorism », U.S. Government Accountability Office, GAO-08-860, juillet 2008, p. 12. Jusqu'en 2012, les moyens militaires américains au Sahel, relativement légers, sont par contre plutôt déployés au Burkina Faso et au Mali.

<sup>269</sup> Les programmes Peace through Development I (2008-2011) et II (2012-2016), financés par l'USAID, visent explicitement à éviter la contamination de la jeunesse nigérienne par des idéologies violentes et radicales. Entretien de Crisis Group, acteur du développement, Niamey, avril 2013.

<sup>270</sup> Extrait de la fiche d'information EUCAP Sahel Niger (disponible sur [www.consilium.europa.eu/eeas/security-defence](http://www.consilium.europa.eu/eeas/security-defence)). Dotée de 44 experts et d'un budget annuel de 8,7 millions d'euros, l'EUCAP peine encore à démontrer son efficacité. Après des problèmes logistiques d'installation, elle a également peine à se coordonner avec les autorités nigériennes comme avec d'autres acteurs de la sécurité présents au Niger. Son bilan à mi-mandat apparaît encore modeste. Entretien de Crisis Group, experts occidentaux en sécurité, Niamey, avril 2013.

<sup>271</sup> L'IDS est un outil stratégique conçu en 2007 pour faire face à un ensemble d'enjeux de sécurité et de développement et réunir dans une dénomination tout un ensemble d'outils plus sectoriels (anti-drogue, anti-criminalité, populations déplacées, etc.). Il constitue avec l'aide humanitaire et l'aide financière l'un des trois outils stratégiques de gestion des crises.

<sup>272</sup> Au Niger, il s'agit de l'ensemble des quinze communes d'Agadez, de cinq communes de la région de Tahoua et de cinq de la région de Tillabéry. L'IDS CT de seconde génération intègre également des zones frontalières avec le Nigéria. L'instrument reçoit également le soutien de la coopération danoise et du programme de contribution à la consolidation de la paix au Nord-Niger du PNUD. Son interlocuteur local est la HACP. Il est doté d'un budget de 8 millions de dollars sur dix-huit mois, un budget relativement modeste au regard d'autres secteurs de l'aide au Niger.

<sup>273</sup> Les formations sont ainsi nombreuses et données par des acteurs aux cultures opérationnelles parfois très contrastées. La multiplication et la confusion des initiatives en matière sécuritaire trahissent aussi les différents intérêts et objectifs de chaque acteur, local ou international. A. Tisseron,

Plus largement, les partenaires du Niger se focalisent de plus en plus sur les programmes axés sur la sécurité même si pour le moment, ces programmes ne représentent qu'une petite partie de l'aide extérieure au pays. La priorité croissante donnée au traitement sécuritaire de la question sahélienne présente des limites, comme l'a montré le cas malien. La focalisation excessive sur les menaces terroristes risque notamment d'éclipser des dynamiques internes cruciales comme les problèmes de gouvernance et de déficit démocratique. Les pressions que l'approche sécuritaire exerce sur les gouvernements locaux amènent ces derniers à infléchir leur politique comme le suggèrent les arbitrages budgétaires réalisés par le Niger en faveur du secteur de la défense. Un diplomate s'inquiétait récemment auprès de Crisis Group que le Niger « atteint la limite des transferts d'enveloppes du social vers le militaire ». <sup>274</sup>

La préoccupation sécuritaire est légitime. Alors que le gouvernement rencontre des difficultés à réaliser ses promesses dans les secteurs sociaux et économiques, il est cependant tentant d'en faire le centre d'un projet politique. Or, le discours sécuritaire ne sera pas suffisant pour construire le pacte de confiance qui doit s'établir entre l'Etat et les populations.

Par ailleurs, les partenaires du Niger lient de plus en plus fréquemment actions de développement et préoccupation sécuritaire. <sup>275</sup> Ce lien n'est pas dénué d'intérêt mais peut engendrer une confusion des genres qui n'est pas non plus sans risque. <sup>276</sup> A tort ou à raison, le développement et l'aide humanitaire sont perçus de manière croissante comme des instruments politiques au service d'un Occident engagé dans la défense de ses intérêts. <sup>277</sup> L'articulation entre les deux domaines peut également s'avérer délicate. En octobre 2012, le Niger s'est doté d'une Stratégie de développement et de sécurité (SDS) des zones sahélo-sahariennes placée sous l'autorité du Premier ministre. Cependant, la compétence de la primature dans ce domaine est con-

---

« Enchevêtrement géopolitique autour de la lutte contre le terrorisme dans le Sahara », *Hérodote*, no. 142 (2011) p. 98-107.

<sup>274</sup> Entretien de Crisis Group, source diplomatique occidentale, Niamey, avril 2013. En 2013, le budget initial de la défense nationale (31,5 milliards de francs CFA, soit près de 48 millions d'euros) reste en deçà de ceux de l'éducation nationale (117,9 milliards de francs CFA, soit près de 180 millions d'euros) et de la santé (72 milliards de francs CFA, soit près de 110 millions d'euros). Cependant, après la rectification budgétaire adoptée en mai 2013, les dépenses d'investissement dans le secteur de la défense nationale (28 milliards de francs CFA, soit près de 42,6 millions d'euros) se révèlent équivalentes à celles de la santé (29 milliards de francs CFA, soit près de 44,2 millions d'euros) et représente plus de la moitié de celles consacrées à l'éducation nationale (55,5 milliards de francs CFA, soit près de 84,6 millions d'euros). *Journal officiel de la République du Niger*, numéro spécial no. 32, 31 décembre 2012, p. 1994-1997 ; « Adoption de la première rectification de la loi des finances 2013 », Assemblée nationale du Niger ([www.assemblee.ne](http://www.assemblee.ne)).

<sup>275</sup> Selon l'idée que la sécurité reste fragile sans développement socioéconomique et qu'inversement, les actions de développement ne peuvent être menées sans un niveau minimum de sécurité. Pour une lecture critique de ce lien, voir Mark Duffield, *Development, Security and Unending War* (Cambridge, 2007).

<sup>276</sup> Entretien de Crisis Group, responsable d'une ONG internationale, Dakar, juin 2013.

<sup>277</sup> C'est ce que suggère par exemple une analyse du rôle d'AFRICOM en Afrique: « If AFRICOM is seen as camouflaging militarism in the guise of humanitarianism, even non-DoD American efforts in Africa are likely to suffer a loss of legitimacy and effectiveness », Robert G. Berschinski, « Africom's Dilemma: The Global War on Terrorism, Capacity Building, Humanitarianism, and the Future of U.S. Security Policy in Africa », Strategic Studies Institute, 2007, p. vi.

testée.<sup>278</sup> Les acteurs de la coopération sécuritaire hésitent dès lors à soutenir une stratégie dont les activités concernent beaucoup plus le développement que la sécurité stricto sensu.<sup>279</sup> Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur les bénéfices mais aussi les coûts des approches intégrées liant aide au développement et sécurité.

---

<sup>278</sup> Entretien de Crisis Group, expert occidental en sécurité, Niamey, avril 2013. Le texte de la SDS date d'octobre 2011 et l'arrêté dotant la stratégie d'un secrétariat exécutif n'est signé qu'en mars 2013. Site de la SDS, [www.sds-sahelniger.net](http://www.sds-sahelniger.net).

<sup>279</sup> L'axe 1 (sécurité des personnes et des biens), qui représente le volet proprement sécuritaire, représente moins de 7 pour cent du budget de la SDS (1 266 milliards de francs CFA). L'axe 2 (accès aux opportunités économiques) et 3 (accès aux services sociaux de base) représentent respectivement plus de 62 pour cent et 25 pour cent. Les deux derniers axes sont : renforcement de la gouvernance locale (axe 4) et réintégration des retournés (axe 5). « Stratégie de développement et de sécurité (SDS) des zones sahélo-sahariennes », cabinet du Premier ministre, octobre 2011.

## **VI. Conclusion**

---

Avec sept républiques successives et quatre coups d'Etat, le Niger a connu une histoire mouvementée. Le régime actuel issu des élections de 2011 est encore à la recherche de ses équilibres fondamentaux. Il doit asseoir sa légitimité dans un contexte socioéconomique difficile marqué par des indicateurs de développement parmi les plus faibles du monde. Tout n'est pourtant pas négatif dans un pays où se succèdent moments de crise institutionnelle et périodes de plus longue stabilité politique. La société civile nigérienne a récemment témoigné de ses capacités de mobilisation. Le gouvernement apparaît également soucieux de « démilitariser » la question touareg même si les tensions subsistent et qu'aucune solution définitive n'a été trouvée.

L'instabilité qui affecte aujourd'hui le Sahel fait cependant peser une menace supplémentaire sur un pays déjà confronté à de nombreux défis. Le Niger est désormais au centre d'enjeux géostratégiques qui le dépassent. Les partenaires occidentaux sont décidés à défendre leurs intérêts et à contenir ce qu'ils perçoivent comme une menace islamiste inédite. Sous l'influence de ses alliés, le Niger du président Issoufou s'est engagé dans la lutte régionale contre le terrorisme. Cet engagement n'est pourtant pas sans danger. L'approche sécuritaire a montré ses limites au Mali voisin. Au Niger, la tentation est grande d'en faire le centre d'un projet politique au risque de décevoir les attentes des populations dont les priorités sont ailleurs.

**Dakar/Bruxelles, 19 septembre 2013**

Annexe A : Carte du Niger



Annexe B : Carte du Sahel





## Annexe C : Liste des acronymes

ACCT	Agence de coopération culturelle et technique
ADC	Alliance démocratique pour le changement
AFN	Association des femmes du Niger
AIN	Association islamique du Niger
ANDDH	Association nigérienne de défense des droits de l'homme
ANDP	Alliance nigérienne pour la démocratie et le progrès de Moumouni A. Djermakoye
AOF	Afrique occidentale française
APEC	Association pour la paix des ex-combattants
APLN	Armée populaire de libération du Nord, mouvement touareg créé en 1994-1995, issu de l'ARLNN
ARLNN	Armée révolutionnaire du Nord-Niger (ARLNN), mouvement touareg créé en 1993, issu du FLAA
ARN	Alliance pour la réconciliation nationale, coalition composée du Moden et de la CDS fondée en 2011
Casin	Collectif des associations islamiques du Niger
CCT	Conseil constitutionnel de transition, mis en place après le coup d'Etat de 2010 CDS Convention démocratique et sociale de Mahamane Ousmane (président de 1993 à 1996)
CEA	Commissariat à l'énergie atomique
Cedeao	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENI	Commission électorale nationale indépendante
Centif	Cellule nationale de traitement des informations financières
CFDR	Coordination des forces pour la démocratie et la république, coalition d'opposition au président Tandja en 2009
CNCCAI	Commission nationale de collecte et de contrôle des armes illicites
CMS	Conseil militaire suprême, créé à la suite du coup d'Etat de 1974
CNDP	Conseil national du dialogue politique, organe chargé de promouvoir le dialogue entre pouvoir et opposition
CNPC	China National Petroleum Corporation
CRA	Coordination de la résistance armée, mouvement touareg dirigé par Mano Dayak
Croisade	Comité de réflexion et d'orientation indépendant pour la sauvegarde des acquis démocratiques
CSRD	Conseil suprême pour la restauration de la démocratie, organisation des officiers responsables du coup d'Etat de 2010
FAN	Forces armées nigériennes
FAR	Front d'action révolutionnaire, mouvement touareg créé en 1994-1995, issu de l'ARLNN
FARS	Forces armées révolutionnaires du Sahara, principalement composées de combattants toubou de l'Est du Niger
FDR	Front démocratique du renouveau, mouvement touareg actif dans la région du Kawar
FDS	Forces de sécurité
FFL	Front des forces de libération, mouvement touareg créé en 1994-1995, issu de l'ARLNN

FFR	Front des forces de redressement
FLAA	Front de libération de l'Air et de l'Azawouar, front rebelle touareg
FLT	Front de libération Temoust de Mohamed Akotey, mouvement touareg créé en 1993, issu du FLAA
FMI	Fonds monétaire international
FNIS	Forces nationales d'intervention et de sécurité
FPLS	Front populaire de libération du Sahara (FPLS), mouvement touareg créé en 1994, issu du FLAA
GIA	Groupe islamique armé
GREN	Groupe de réflexion et d'action sur les industries extractives au Niger
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat, l'ancêtre d'AQMI
HACP	Haute Autorité de consolidation de la paix
Halcia	Haute Autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées
IDS	Instrument de stabilité, outil de l'UE de gestion des crises
INS	Institut national de la statistique
LASDEL	Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MISMA	Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine
MJAN	Mouvement des jeunes Arabes du Niger
MNJ	Mouvement des Nigériens pour la justice, rébellion touareg qui éclate en 2007 dans le Nord
MNLA	Mouvement national de libération de l'Azawad
MNSD	Mouvement national pour la société de développement
Moden	Mouvement démocratique nigérien, parti dirigé par Hama Amadou
MRLNN	Mouvement révolutionnaire de libération du Nord-Niger, groupe touareg créée en 1994-1995, issu de l'ARLNN
MRN	Mouvance pour la renaissance du Niger, première coalition du président Issoufou
MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
OIF	Organisation internationale de la francophonie
ORA	Organisation de la résistance armée, mouvement touareg dirigé par Rhissa ag Boula
PDSC	Politique de défense et de sécurité commune de l'UE
PNDS	Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme de Mahamadou Issoufou
PPN	Parti progressiste nigérien de Diori Hamani
PSI	Pan-Sahel Initiative
Rotab	Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire
RSD-Gaskiya	Rassemblement social-démocrate – Gaskiya
SDS	Stratégie de développement et de sécurité
Somaïr	Société des mines de l'Air
Somina	Société des mines d'Azelik
TSCTI	Trans-Saharan Counter Terrorism Initiative
UDN	Union démocratique du Niger-Sawaba de Djibo Bakary

UDR	Union pour la démocratie et la république, un des partis qui composent la MRN
UE	Union européenne
UFRA	Union des forces de la résistance armée, mouvement touareg dirigé par Mohamed Anacko
UNIS	Union nigérienne des indépendants et sympathisants
USS	Unités sahariennes de sécurité

## Annexe D : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 150 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits meurtriers.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situés dans des pays à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux. Crisis Group publie également CrisisWatch, un bulletin mensuel de douze pages offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans la plupart des pays en conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports et briefings de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org). Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Thomas Pickering, un ancien ambassadeur américain. Louise Arbour, ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et ancienne procureure générale des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, préside Crisis Group depuis juillet 2009.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et dispose de bureaux ou de représentations dans 34 villes : Abuja, Bangkok, Beyrouth, Bichkek, Bogotà, Bujumbura, Dakar, Damas, Dubaï, Gaza, Guatemala City, Islamabad, Istanbul, Jakarta, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Katmandou, Le Caire, Londres, Moscou, Nairobi, New York, Pékin, Pristina, Rabat, Sanaa, Sarajevo, Séoul, Tbilissi, Tripoli, Tunis et Washington. Crisis Group couvre environ 70 pays et territoires touchés ou menacés par des crises sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad et Zimbabwe ; en Asie : Afghanistan, Birmanie/Myanmar, Cachemire, Corée du Nord, Détroit de Taïwan, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Malaisie, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste et Turkménistan ; en Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Russie (Caucase du Nord), Serbie et Turquie ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Algérie, Bahreïn, Egypte, Iran, Irak, Israël/Palestine, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Sahara occidental, Syrie, Tunisie et Yémen ; et en Amérique latine et aux Caraïbes : Colombie, Guatemala et Venezuela.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations institutionnelles et de donateurs privés. Les agences et départements gouvernementaux suivants ont contribué au financement de Crisis Group en 2013 : l'Agence américaine pour le développement international, l'Agence australienne pour le développement international, l'Agence autrichienne pour le développement, l'Agence canadienne de développement international, l'Agence néo-zélandaise pour le développement international, l'Instrument de stabilité de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Centre canadien de recherches pour le développement international, le Département du Royaume-Uni pour le développement international, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère belge des Affaires étrangères, le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère royal danois des Affaires étrangères, le ministère royal norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères, le ministère turc des Affaires étrangères et Irish Aid.

Les fondations institutionnelles et privées suivantes ont contribué au financement de Crisis Group ces dernières années : la Carnegie Corporation de New York, la Fondation Adessium, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, la Fondation Oak, la Fondation Radcliffe, la Fondation Stanley, la Fondation The Charitable, la Fondation Tinker, la Fondation William et Flora Hewlett, le Fonds Ploughshares, le Fonds Rockefeller Brothers, les Fondations Open Society, l'Initiative Open Society pour l'Afrique de l'ouest, Humanity United, The Elders et Tearfund.

## Annexe E : Rapports et briefings sur Afrique depuis 2010

---

### Afrique australe

- Zimbabwe: Political and Security Challenges to the Transition*, Briefing Afrique N°70, 3 mars 2010.
- Madagascar : sortir du cycle de crises*, Rapport Afrique N°156, 18 mars 2010.
- Madagascar : la crise à un tournant critique ?*, Rapport Afrique N°166, 18 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).
- Zimbabwe: The Road to Reform or Another Dead End*, Rapport Afrique N°173, 27 avril 2011.
- Resistance and Denial: Zimbabwe's Stalled Reform Agenda*, Briefing Afrique N°82, 16 novembre 2011.
- Zimbabwe's Sanctions Standoff*, Briefing Afrique N°86, 6 février 2012 (aussi disponible en chinois).
- Implementing Peace and Security Architecture (II): Southern Africa*, Rapport Afrique N°191, 15 octobre 2012.
- Zimbabwe: Election Scenarios*, Rapport Afrique N°202, 6 mai 2013.
- Zimbabwe's Elections: Mugabe's Last Stand*, Briefing Afrique N°95, 29 juillet 2013.

### Afrique centrale

- République centrafricaine : relancer le dialogue politique*, Briefing Afrique N°69, 12 janvier 2010 (aussi disponible en anglais).
- Burundi : garantir un processus électoral crédible*, Rapport Afrique N°155, 12 février 2010 (aussi disponible en anglais).
- Libye/Tchad : au-delà d'une politique d'influence*, Briefing Afrique N°71, 23 mars 2010 (aussi disponible en arabe).
- Congo : l'enlèvement du projet démocratique*, Briefing Afrique N°73, 8 avril 2010 (aussi disponible en anglais).
- Tchad : au-delà de l'apaisement*, Rapport Afrique N°162, 17 août 2010.
- Congo : pas de stabilité au Kivu malgré le rapprochement avec le Rwanda*, Rapport Afrique N°165, 16 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).
- De dangereuses petites pierres : les diamants en République centrafricaine*, Rapport Afrique N°167, 16 décembre 2010 (aussi disponible en anglais).
- Burundi : du boycott électoral à l'impasse politique*, Rapport Afrique N°169, 7 février 2011 (aussi disponible en anglais).
- Le Nord-Ouest du Tchad : la prochaine zone à haut risque ?*, Briefing Afrique N°78, 17 février 2011.
- Congo : le dilemme électoral*, Rapport Afrique N°175, 5 mai 2011 (aussi disponible en anglais).

- Congo: le processus électoral vu de l'Est*, Briefing Afrique N°80, 5 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).
- L'Afrique sans Kadhafi : le cas du Tchad*, Rapport Afrique N°180, 21 octobre 2011 (aussi disponible en anglais).
- The Lord's Resistance Army: End Game?*, Rapport Afrique N°182, 17 novembre 2011.
- Burundi : la crise de corruption*, Rapport Afrique N°185, 21 mars 2012 (aussi disponible en anglais).
- L'or noir au Congo : risque d'instabilité ou opportunité de développement ?*, Rapport Afrique N°188, 11 juillet 2012 (aussi disponible en anglais).
- L'Est du Congo : pourquoi la stabilisation a échoué*, Briefing Afrique N°91, 4 octobre 2012 (aussi disponible en anglais).
- Burundi : bye-bye Arusha ?*, Rapport Afrique N°192, 25 octobre 2012.
- Le golfe de Guinée : la nouvelle zone à haut risque*, Rapport Afrique N°195, 12 décembre 2012 (aussi disponible en anglais).
- L'Est du Congo : la rébellion perdue des ADF-Nalu*, Briefing Afrique N°93, 19 décembre 2012 (aussi disponible en anglais).
- République centrafricaine : les urgences de la transition*, Rapport Afrique N°203, 11 juin 2013 (aussi disponible en anglais).
- Comprendre les conflits dans l'Est du Congo (I) : la plaine de la Ruzizi*, Rapport Afrique N°206, 23 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).

### Afrique de l'Ouest

- Côte d'Ivoire : sécuriser le processus électoral*, Rapport Afrique N°158, 5 mai 2010.
- Cameroun : Etat fragile?*, Rapport Afrique N°160, 25 mai 2010 (aussi disponible en anglais).
- Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture*, Rapport Afrique N°161, 24 juin 2010 (aussi disponible en anglais).
- Guinée : réformer l'armée*, Rapport Afrique N°164, 23 septembre 2010 (aussi disponible en anglais).
- Côte d'Ivoire : sortir enfin de l'ornière ?*, Briefing Afrique N°77, 25 novembre 2010.
- Northern Nigeria: Background to Conflict*, Rapport Afrique N°168, 20 décembre 2010.
- Nigeria's Elections: Reversing the Degeneration?*, Briefing Afrique N°79, 24 février 2011.
- Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ?*, Rapport Afrique N°171, 3 mars 2011 (aussi disponible en anglais).
- Une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire*, Rapport Afrique N°176, 1er août 2011 (aussi disponible en anglais).

*Liberia: How Sustainable Is the Recovery?*, Rapport Afrique N°177, 19 août 2011.

*Guinée : remettre la transition sur les rails*, Rapport Afrique N°178, 23 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

*Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence*, Briefing Afrique N°83, 16 décembre 2011 (aussi disponible en anglais).

*Au-delà des compromis : les perspectives de réforme en Guinée-Bissau*, Rapport Afrique N°183, 23 janvier 2012 (aussi disponible en portugais).

*Liberia: Time for Much-Delayed Reconciliation and Reform*, Briefing Afrique N°88, 12 juin 2012.

*Mali : éviter l'escalade*, Rapport Afrique N°189, 18 juillet 2012 (aussi disponible en anglais).

*Au-delà des luttes de pouvoir : que faire face au coup d'Etat et à la transition en Guinée-Bissau*, Rapport Afrique N°190, 17 août 2012 (aussi disponible en anglais).

*Mali : pour une action internationale résolue et concertée*, Briefing Afrique N°90, 24 septembre 2012 (aussi disponible en anglais).

*Côte d'Ivoire : faire baisser la pression*, Rapport Afrique N°193, 26 novembre 2012 (aussi disponible en anglais).

*Curbing Violence in Nigeria (I): The Jos Crisis*, Rapport Afrique N°196, 17 décembre 2012.

*Guinée: sortir du borbier électoral*, Rapport Afrique N°199, 18 février 2013.

*Mali : sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur*, Rapport Afrique N°201, 11 avril 2013 (aussi disponible en anglais).

*Burkina Faso: avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes*, Rapport Afrique N°205, 22 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).

### **Corne de l'Afrique**

*Rigged Elections in Darfur and the Consequences of a Probable NCP Victory in Sudan*, Briefing Afrique N°72, 30 mars 2010.

*L'Armée de résistance du Seigneur : une stratégie régionale pour sortir de l'impasse*, Rapport Afrique N°157, 28 avril 2010 (aussi disponible en anglais).

*Sudan: Regional Perspectives on the Prospect of Southern Independence*, Rapport Afrique N°159, 6 mai 2010.

*Somalia's Divided Islamists*, Briefing Afrique N°74, 18 mai 2010 (aussi disponible en somali).

*Sudan: Defining the North-South Border*, Briefing Afrique N°75, 2 septembre 2010.

*Eritrea: The Siege State*, Rapport Afrique N°163, 21 septembre 2010.

*Negotiating Sudan's North-South Future*, Briefing Afrique N°76, 23 novembre 2010.

*Somalia: The Transitional Government on Life Support*, Rapport Afrique N°170, 21 février 2011.

*Politics and Transition in the New South Sudan*, Briefing Afrique N°172, 4 avril 2011.

*Divisions in Sudan's Ruling Party and the Threat to the Country's Stability*, Rapport Afrique N°174, 4 mai 2011.

*South Sudan: Compounding Instability in Unity State*, Rapport Afrique N°179, 17 octobre 2011 (aussi disponible en chinois).

*Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (I) : l'Afrique centrale*, Rapport Afrique N°181, 7 novembre 2011 (aussi disponible en anglais).

*Kenya: Impact of the ICC Proceedings*, Briefing Afrique N°84, 9 janvier 2012.

*Kenyan Somali Islamist Radicalisation*, Briefing Afrique N°85, 25 janvier 2012.

*The Kenyan Military Intervention in Somalia*, Rapport Afrique N°184, 15 février 2012.

*Somalia: An Opportunity that Should Not Be Missed*, Briefing Afrique N°87, 22 février 2012.

*China's New Courtship in South Sudan*, Rapport Afrique N°186, 4 avril 2012 (aussi disponible en chinois).

*Uganda: No Resolution to Growing Tensions*, Rapport Afrique N°187, 5 avril 2012.

*Ethiopia After Meles*, Briefing Afrique N°89, 22 août 2012.

*Assessing Turkey's Role in Somalia*, Briefing Afrique N°92, 8 octobre 2012.

*Sudan: Major Reform or More War*, Rapport Afrique N°194, 29 novembre 2012 (aussi disponible en arabe).

*Kenya's 2013 Elections*, Rapport Afrique N°197, 17 janvier 2013.

*Sudan's Spreading Conflict (I): War in South Kordofan*, Rapport Afrique N°198, 14 février 2013.

*Eritrea: Scenarios for Future Transition*, Rapport Afrique N°200, 28 mars 2013.

*Kenya After the Elections*, Briefing Afrique N°94, 15 mai 2013.

*Sudan's Spreading Conflict (II): War in Blue Nile*, Rapport Afrique N°204, 18 juin 2013.

*Ethiopia: Prospects for Peace in Ogaden*, Rapport Afrique N°207, 6 août 2013.

## Annexe F : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

### PRESIDENT DU CONSEIL

#### **Thomas R Pickering**

Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

### PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE

#### **Louise Arbour**

Ancienne haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et procureure générale des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda

### VICE-PRESIDENTS DU CONSEIL

#### **Ayo Obe**

Juriste, Lagos, Nigéria

#### **Ghassan Salamé**

Directeur, Ecole des affaires internationales, Sciences Po Paris

### COMITE DE DIRECTION

#### **Morton Abramowitz**

Ancien secrétaire d'Etat adjoint et ambassadeur des Etats-Unis en Turquie

#### **Cheryl Carolus**

Ancienne haut-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale de l'ANC

#### **Maria Livanos Cattau**

Ancienne secrétaire général à la Chambre de commerce internationale

#### **Yoichi Funabashi**

Président, Rebuild Japan Initiative Foundation ; ancien rédacteur en chef de *l'Asahi Shimbun*, Japon

#### **Frank Giustra**

Président-directeur général, Fiore Financial Corporation

#### **Lord (Mark) Malloch-Brown**

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

#### **Moisés Naím**

Chercheur principal, Programme économie d'internationale, Carnegie Endowment for International Peace ; ancien rédacteur en chef, *Foreign Policy*

#### **George Soros**

Président, Open Society Institute

#### **Pär Stenbäck**

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Finlande

### AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

#### **Kofi Annan**

Ancien secrétaire général des Nations unies ; prix Nobel de la Paix (2001)

#### **Nahum Barnea**

Editorialiste en chef de *Yedioth Ahronoth*, Israël

#### **Samuel Berger**

Président, Albright Stonebridge Group LLC ; ancien conseiller à la sécurité nationale des Etats-Unis

#### **Micheline Calmy-Rey**

Ancienne présidente et ministre des Affaires étrangères de la Confédération suisse

#### **Wesley Clark**

Ancien commandant suprême des forces alliées de l'Otan en Europe

#### **Sheila Coronel**

Professeur « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation ; directeur du Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia, Etats-Unis

#### **Mark Eyskens**

Ancien Premier ministre de Belgique

#### **Joschka Fischer**

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Allemagne

#### **Lykke Friis**

Ancienne ministre du Climat et de l'Energie et ministre à l'Egalité des sexes du Danemark ; ancienne rectrice à l'Université de Copenhague

#### **Jean-Marie Guéhenno**

Professeur « Arnold Saltzman » d'études sur la paix et les conflits, Université de Columbia ; ancien sous-secrétaire général du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

#### **Carla Hills**

Ancienne ministre du Logement et représentante du Commerce extérieur des Etats-Unis

#### **Lena Hjelm-Wallén**

Ancienne vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Suède

#### **Mo Ibrahim**

Fondateur et président, Mo Ibrahim Foundation ; fondateur, Celtel International

#### **Igor Ivanov**

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Fédération russe

#### **Asma Jahangir**

Présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

#### **Wadah Khanfar**

Co-fondateur, Forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

#### **Wim Kok**

Ancien Premier ministre des Pays-Bas

#### **Ricardo Lagos**

Ancien président du Chili

#### **Joanne Leedom-Ackerman**

Ancienne secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

#### **Lalit Mansingh**

Ancien ministre indien des Affaires étrangères, ambassadeur auprès des Etats-Unis et haut-commissaire au Royaume-Uni

#### **Benjamin Mkapa**

Ancien président de la Tanzanie

#### **Laurence Parisot**

Présidente, MEDEF

#### **Karim Raslan**

Fondateur, directeur exécutif et président-directeur général de KRA Group

#### **Paul Reynolds**

Président-directeur général, Canaccord Financial Inc.

#### **Javier Solana**

Ancien haut représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune, secrétaire général de l'Otan et ministre des Affaires étrangères d'Espagne

#### **Liv Monica Stubholt**

Première vice-présidente en stratégie et communication, Kvaerner ASA ; ancienne secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Norvège

#### **Lawrence H. Summers**

Ancien directeur du National Economic Council et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université d'Harvard

#### **Wang Jisi**

Directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin ; membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois

#### **Wu Jianmin**

Vice-directeur exécutif, China Institute for Innovation and Development Strategy ; membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien ambassadeur chinois aux Nations unies et en France

#### **Lionel Zinsou**

Président-directeur général, PAI Partners

---

**CONSEIL PRESIDENTIEL**

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

<b>Anonyme (3)</b>	<b>Investec Asset Management</b>	<b>Ford Nicholson &amp; Lisa Wolverton</b>	<b>White &amp; Case LLP</b>
<b>Dow Chemical</b>			<b>Neil Woodyer</b>
<b>Frank Caufield</b>	<b>Steve Killelea</b>	<b>Shearman &amp; Sterling</b>	
<b>Frank Holmes</b>	<b>Pierre Mirabaud</b>	<b>LLP</b>	

---

**CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL**

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

<b>ENTREPRISES</b>	<b>Silk Road Finance Ltd</b>	<b>David Brown</b>	<b>Leslie Lishon</b>
<b>Anglo American PLC</b>	<b>Statoil</b>	<b>Neil &amp; Sandra DeFeo</b>	<b>Harriet Mouchly-Weiss</b>
<b>APCO Worldwide Inc.</b>	<b>Talisman Energy</b>	<b>Family Foundation</b>	<b>Griff Norquist</b>
<b>Atlas Copco AB</b>	<b>Yapi Merkezi</b>	<b>Neemat Frem</b>	<b>Ana Luisa Ponti &amp; Geoffrey R. Hoguet</b>
<b>BP</b>	<b>Construction and Industry Inc.</b>	<b>Seth &amp; Jane Ginns</b>	<b>Kerry Propper</b>
<b>Chevron</b>		<b>Alan Griffiths</b>	<b>Michael L. Riordan</b>
<b>Equinox Partners</b>	<b>DONATEURS</b>	<b>Rita E. Hauser</b>	<b>Nina Solarz</b>
<b>FTI Consulting</b>	<b>PRIVES</b>	<b>George Kellner</b>	<b>Horst Sporer</b>
<b>Lockwood Financial Ltd</b>	<b>Anonyme</b>	<b>Faisal Khan</b>	<b>VIVA Trust</b>
<b>PTT Public Company Limited</b>	<b>Ryan Beedie</b>	<b>Zelmira Koch Polk</b>	<b>Stelios S. Zavvos</b>
<b>Shell</b>	<b>Stanley Bergman &amp; Edward Bergman</b>	<b>Elliott Kulick</b>	
		<b>David Levy</b>	

---

**CONSEILLERS**

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

<b>Martti Ahtisaari</b> Président émérite	<b>Eugene Chien</b>	<b>Barbara McDougall</b>	<b>Ed van Thijn</b>
<b>George Mitchell</b> Président émérite	<b>Joaquim Alberto Chissano</b>	<b>Matthew McHugh</b>	<b>Simone Veil</b>
<b>Gareth Evans</b> Président émérite	<b>Victor Chu</b>	<b>Miklós Németh</b>	<b>Shirley Williams</b>
	<b>Mong Joon Chung</b>	<b>Christine Ockrent</b>	<b>Grigory Yavlinski</b>
	<b>Pat Cox</b>	<b>Timothy Ong</b>	<b>Uta Zapf</b>
	<b>Gianfranco Dell'Alba</b>	<b>Olara Otunnu</b>	<b>Ernesto Zedillo</b>
<b>Kenneth Adelman</b>	<b>Jacques Delors</b>	<b>Lord (Christopher) Patten</b>	
<b>Adnan Abu Odeh</b>	<b>Alain Destexhe</b>	<b>Shimon Peres</b>	
<b>HRH Prince Turki al-Faisal</b>	<b>Mou-Shih Ding</b>	<b>Victor Pinchuk</b>	
<b>Hushang Ansary</b>	<b>Uffe Ellemann-Jensen</b>	<b>Surin Pitsuwan</b>	
<b>Óscar Arias</b>	<b>Gernot Erlor</b>	<b>Cyril Ramaphosa</b>	
<b>Ersin Arıoğlu</b>	<b>Marika Fahlén</b>	<b>Fidel V. Ramos</b>	
<b>Richard Armitage</b>	<b>Stanley Fischer</b>	<b>George Robertson</b>	
<b>Diego Arria</b>	<b>Malcolm Fraser</b>	<b>Michel Rocard</b>	
<b>Zainab Bangura</b>	<b>Swanee Hunt</b>	<b>Volker Rühle</b>	
<b>Shlomo Ben-Ami</b>	<b>Max Jakobson</b>	<b>Güler Sabancı</b>	
<b>Christoph Bertram</b>	<b>James V. Kimsey</b>	<b>Mohamed Sahnoun</b>	
<b>Alan Blinks</b>	<b>Aleksander Kwasniewski</b>	<b>Salim A. Salim</b>	
<b>Lakhdar Brahimi</b>	<b>Todung Mulya Lubis</b>	<b>Douglas Schoen</b>	
<b>Zbigniew Brzezinski</b>	<b>Allan J. MacEachen</b>	<b>Christian Schwarz-Schilling</b>	
<b>Kim Campbell</b>	<b>Graça Machel</b>	<b>Michael Sohlman</b>	
<b>Jorge Castañeda</b>	<b>Jessica T. Mathews</b>	<b>Thorvald Stoltenberg</b>	
<b>Naresh Chandra</b>	<b>Nobuo Matsunaga</b>	<b>Leo Tindemans</b>	